هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12542 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 28 MAI 1985

A Beyrouth, les milices chiites traquent les combattants palestiniens

Alors que les tirs continuaient à retentir lundi 27 mai dans les camps palestiniens de la périphérie de Beyrouth, des rumeurs persistantes faisaient état d'une intervention syrienne pour rétablir l'ordre dans la capitale. De nombreux blessés palestiniens restent toujours sans soins dans les camps de Sabra, de Chatila et de Borj-Barajneh, où la Croix-Rouge n'a pu pénétrer dimanche, et à l'intérieur desquels se dérouleraient des « massacres » *et* « exécutions sommaires », *selon des témoignages concordants.*

Malgré les dénégations du mouvement Amal, qui affirme combattre uniquement les Palestiniens armés et ne pas s'en prendre aux civils, de nombreux témoignages recueillis à Beyrouth font état des « excès », voire de « massacres » dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila enlevés par Amal.

Ainsi, des journalistes ont, à plusieurs reprises, pu voir, à la sortie des camps, des miliciens chiites commettre des violences contre des Palestiniens qui fuyaient les combats avec leurs familles. Selon une source médicale, des miliciens emmenant leurs camarades blessés à l'Hôpital américain de Beyrouth ont *tué par balles un Palestinien* qui était soigné aux urgences. Un autre Palestinien a subi le même sort dans une ambulance.

Un responsable d'une organisation humanitaire occidentale a affirmé avoir vu à l'hôpital Akka, à la sortie sud du camp de Chatila, l'exécution sommaire de trois Palestiniens alignés le dos au mur. Selon des habitants, des actes de même nature ont eu lieu dans d'autres quartiers.

Beaucoup de réfugiés palestiniens, aujourd'hui sous la protection du Parti socialiste progressiste (PSP, druze), affirment que les miliciens d'Amal ont commis « *des actes barbares* ». Une femme rescapée de l'hôpital Gaza, dans le camp de Sabra, qui, par peur, n'a pas voulu donner son nom, affirme avoir vu mercredi en fin de soirée, vingt-cinq Palestiniens, dont des blessés, enterrés après avoir été abattus, dans un terrain de jeu, derrière la mosquée Danas, face à l'entrée principale de l'hôpital.

Elle a affirmé que les miliciens, après avoir investi l'hôpital, ont demandé aux hommes de sortir. « *Ils ont demandé à une fille de treize ans de porter son frère blessé, allongé sur une civière et ne pouvant répondre à l'ordre. Comme elle était incapable de le faire, ils les ont tués tous les deux* », ajoute ce témoin. Jajj Mohamed, un responsable d'Amal, avait pour sa part affirmé que seuls une quinzaine de combattants palestiniens avaient été tués dans les combats à l'intérieur de l'hôpital après qu'ils eurent refusé de se rendre.

(Lire la suite page 3.)

« Pas de prisonniers »

Les Palestiniens des camps de Sabra et de Chatila, à Beyrouth-Ouest, ont-ils été victimes d'un nouveau massacre la semaine dernière, perpétré cette fois-ci par les miliciens chiites de l'organisation Amal ? La tuerie va-t-elle s'étendre à un autre camp palestinien de la banlieue sud, celui de Borj-Barajneh, dont le siège se poursuivrait toujours, ce lundi en début d'après-midi ?

Telles sont les questions qu'il faut se poser. Il n'est pas encore possible d'y répondre avec précision, les miliciens du mouvement dirigé par M. Nabih Berri déployant tous leurs efforts pour que journalistes et observateurs ne puissent pas faire leur métier, leur interdisant notamment l'accès aux camps de Sabra et de Chatila. Mais un tel zèle à maintenir à distance les témoins indésirables ne constitue-t-il pas justement un commencement de preuve ? D'autant plus que plusieurs témoignages, concordants, sont accablants.

En septembre 1982, lors des premiers massacres de Sabra et de Chatila, la tuerie avait été indistincte. Les miliciens phalangistes qui l'avaient perpétrée avec la complicité de certains responsables de l'armée israélienne avaient tiré sans discrimination sur les hommes, les femmes et les enfants rencontrés; quelque sept cents cadavres avaient été dénombrés. Cette fois, l'heure des comptes n'est pas venue, mais le bilan risque d'être également fort lourd. Une différence cependant, à en croire les témoignages disponibles : les meurtres de femmes et d'enfants resteraient l'exception. Tous les Palestiniens en âge de porter les armes seraient en revanche menacés, comme si les combattants chiites avaient reçu pour consigne d'exécuter le plus grand nombre d'hommes valides, pour en finir une fois pour toutes avec la présence armée palestinienne au Liban. « *Pas de prisonniers* », telle serait la consigne appliquée non seulement aux combattants capturés, mais aussi aux blessés, exécutés jusque dans les hôpitaux.

De nombreux témoignages confirment, d'autre part, que les miliciens d'Amal ont entrepris une rafle qui s'étend bien au-delà des camps et concerne tous les Palestiniens de Beyrouth-Ouest. Cette rafle aurait déjà entraîné l'arrestation de quatre cents personnes, qui auraient été conduites dans les sous-sols de la tour Murr, et dont on est sans nouvelles depuis.

L'offensive antipalestinienne lancée par Amal s'explique en partie par l'hostilité des chiites à l'égard de réfugiés qui, jadis, régnaient en maîtres sur eux et ne se souciaient guère d'entraîner des pertes parmi les civils au nom de leur combat contre Israël. Mais elle n'aurait pas pu revêtir ces aspects atroces si Amal n'avait pas reçu, dans cette affaire, le feu vert, voire les encouragements, de Damas, qui n'a jamais accepté la popularité dont jouit M. Yasser Arafat parmi les dizaines de milliers d'habitants des camps. La Syrie tente à tout prix de prendre le contrôle du mouvement palestinien. Les atrocités que l'on soupçonne bénéficient, enfin, d'une sorte de loi du silence qu'observent à leur égard presque toutes les communautés libanaises, qui n'ont pas oublié qu'une grande partie de leurs malheurs actuels découlent de l'arrogance et des fanfaronnades dont on fait preuve naguère les organisations armées palestiniennes au Liban.

Ce contentieux n'excuse en rien les événements d'aujourd'hui ni le jeu diabolique de la Syrie ; il pourrait d'ailleurs se retourner contre elle si les protégés palestiniens de Damas oublient un moment leur haine de M. Arafat et ne restent pas insensibles aux exécutions systématiques de leurs frères. La composante chiite prend en tout cas de plus en plus d'importance au Liban et cherche à s'imposer, par tous les moyens, comme la première. C'est une ambition qui est sans aucun doute porteuse de nouveaux désastres.

Le cyclone au Bangladesh : des milliers de morts

Le nombre des victimes du cyclone accompagné d'une onde de tempête qui a frappé, vendredi 24 mai, les régions côtières orientales du Bangladesh s'élevait, selon des chiffres officiels, lundi en fin de matinée à 1 464 morts. Mais des responsables des opérations de secours estimaient qu'il pourrait y avoir entre 10 000 et 25 000 disparus dans cette partie de l'embouchure du Gange et du Brahmapoutre parsemée d'îles, dont certaines ont été totalement submergées.

De notre correspondant

New-Delhi. – Cinq mille morts au moins, des milliers de disparus et plus de deux cent cinquante mille sans-abri, tel est le bilan, probablement provisoire, de l'onde de tempête *(voir encadré page 5)* qui s'est abattue, vendredi 24 mai, sur la région sud-est des côtes du Bangladesh. La mer' ayant monté de plusieurs mètres, aurait totalement recouvert l'île Sandwip, et l'on est sans nouvelles des dix mille pêcheurs qui y vivaient. D'autres îlots de la région, qui est située sur le bord du delta du Gange, seraient entièrement dévastés. Cinq districts côtiers, à l'entrée du golfe du Bengale, ont été touchés : Noakhali, Feni, Bhola, Cox's Bazar et Chittagong (premier port et seconde ville du pays). Des dizaines de villages sont coupés du monde.

Officiellement, le bilan humain de la tragédie était, lundi matin, d'environ mille cinq cents morts. Mais le général Chaudhury, ministre des calamités naturelles, déclarait dimanche soir : « *Le bilan s'alourdit au fur et à mesure que les informations nous parviennent.* »

Selon les fonctionnaires de Dhaka qui centralisent les renseignements, les trois quarts de l'activité de ces cinq districts sont totalement ou partiellement détruits, et les périmètres agricoles ont énormément souffert. La famine, ou au moins la disette, phénomène récurrent au Bangladesh, risque de réapparaître.

En attendant, au moins quatre cents pêcheurs ont disparu corps et biens autour de l'île de Kutubdia, et l'on est sans nouvelles des quatre mille habitants de l'îlot de Sonadia, « *aujourd'hui complètement submergé* ».

D'après les journaliste locaux, personne ne connaît l'étendue réelle du désastre. Toutes les communications avec les régions sinistrées sont coupées, et seuls des hélicoptères de l'armée survolent les îles noyées sans pouvoir s'y poser.

Des vivres et des couvertures sont parachutées aux poignées de survivants repérér ici et là. Quatre navires de la marine de guerre croisent le long des côtes, à la recherche des victimes. Lundi matin, une seule famille de quatre personnes, miraculeusement sauve, avait pu être repêchée.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 5.)

PRIX DU PÉTROLE

Pressions à la baisse

Le marché mondial du pétrole brut montre des signes de faiblesse de plus en plus clairs. Les opérateurs s'interrogent sur les capacités de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) à éviter une nouvelle baisse de ses prix officiels d'ici l'automne. De vives pressions s'exercent en effet sur l'Arabie saoudite pour l'amener à réduire ses tarifs, nettement supérieurs aux cours du marché au jour le jour.

Le royaume wahhabite apparaît désormais comme le seul défenseur des prix mondiaux du brut. D'une part, il reste quasiment le dernier producteur à respecter strictement les tarifs officiels fixés par l'organisation (28 dollars par baril pour le brut de référence), alors qu'au sein de l'OPEP les rabais et les accords de troc se multiplient sous une forme ou sous une autre et que la Grande-Bretagne et la Norvège, deux des principaux producteurs non membres de l'organisation adaptent, mois par mois, leurs tarifs à l'évolution du marché. Ainsi la compagnie norvégienne d'Etat Statoil s'apprête-t-elle à réduire en juin ses prix de vente d'au moins 1 dollar par baril.

D'autre part, l'Arabie saoudite supporte depuis quelques semaines quasiment seule le rééquilibrage du marché, en réduisant sa production de façon draconienne pour éviter un effondrement des cours. Tandis que la plupart de ses partenaires au sein de l'OPEP, notamment le Nigéria et l'Equateur, qui ont reçu récemment un rappel à l'ordre de l'organisation, trichent et dépassent largement les quotas de production qui leur ont été attribués, le royaume wahhabite a réduit son niveau d'extraction bien en dessous de son quota (4,35 millions de barils/jour). Limitée à 3,4 millions de barils/jour en avril, la production saoudienne aurait même, selon le *Financial Times*, été ramenée depuis peu aux environs de 2,5 millions de barils/jour sous la pression des compagnies américaines membres de l'Aramco, consortium exploitant le brut saoudien, qui tentent d'obtenir une baisse des prix officiels.

« *La principale question est de savoir jusqu'où l'Arabie saoudite peut accepter de baisser sa production* », a déclaré vendredi 24 mai, au cours du congrès français du pétrole, M. Aït Laoussine, consultant international, directeur général de la société IEDC. Jusqu'ici toutefois le royaume wahhabite semble décidé à tenir bon.

« *Le royaume saoudien, qui a assumé la responsabilité de défendre les prix officiels du brut, s'engage à respecter les prix décidés par l'OPEP et appelle tous les pays à coopérer avec lui dans ce but* », a indiqué, le 26 mai, un porte-parole saoudien. Il répondait ainsi aux rumeurs qui ont suivi l'envoi par la compagnie saoudienne Petromin d'un télex précisant à ses clients la procédure à suivre pour une cargaison en mer en cas de baisse des prix. Les rumeurs avaient provoqué en fin de semaine un vive baisse des titres pétroliers et de la livre sur le marché londonien.

VERONIQUE MAURUS.

EXPOSITION D'ARCHITECTES FRANÇAIS A ROME

Poétique et aléas de l'archéologie

par ANDRÉ CHASTEL

Le Forum romain ne cessera jamais d'attirer les foules. Dans ce vallon dallé, étrange et poussiéreux, encadré par d'illustres ruines pareilles à des falaises de brique rose, l'attention est soumise à rude épreuve. Qu'y trouve-t-on aujourd'hui ? Découvre-t-on encore les marques de la grandeur qui a fasciné les plus grands esprits de l'Occident ? Il faut que l'imagination s'éveille et même qu'elle s'emporte. Avec ces fragments et ces traces au sol, elle doit fabriquer des structures de marbre et de porphyre, et, les souvenirs aidant, poser des frontons en équilibre sur les colonnes cannelées réorganisées en portiques. Qui sait encore se livrer comme en songe à l'exercice ?

Ce printemps, les visiteurs qui bravaient le temps médiocre ont eu une chance rare, dont on veut espérer qu'ils ont su profiter. Dans la haute salle dite de la Curie ont été disposées, avec un soin et un sérieux fort appréciables, les grandes planches de relevés ou restitutions des édifices proches : le Tabularium qui barre la capitale, le noble temple de Vespasien et Titus, le curieux sanctuaire double aux absides tête-bêche de Vénus et de Rome, etc. Ces documents exceptionnels proviennent de ce qu'on appelait au siècle dernier les « envois de Rome », c'est-à-dire les travaux obligés des pensionnaires de l'Académie de France (1). Le récolement de ce fonds capital est en cours à Paris. Un ensemble significatif en a été retenu pour montrer *in situ* comment était étudiée la Rome antique à un moment où l'on ne doutait pas que la connaissance précise de ces formes était essentielle à toute « création » moderne.

D'où l'extraordinaire, l'implacable rigueur analytique de dessins à la plume et au lavis comme ceux de Duc pour le Colisée (1830), de Ménager pour le temple d'Antonin et Faustine (1809), de Normand pour l'ensemble du site (1850). A la villa Médicis même, qui – faut-il le rappeler ? – était depuis 1804 la demeure des pensionnaires-architectes, une exposition complémentaire présente d'autres pièces remarquables : la colonne Trajane de Percier (1788), la spirale des reliefs étudiés à la plume avec un métier incroyable, le Temple de la paix de Ganthier (1814) etc... Cet ensemble, tiré pour la première fois des cartons, fera dans un an l'objet à Paris d'une manifestation, qui sera seulement privée de la singularité, du prestige envoûtant et des rumeurs du site.

Plusieurs lignes de réflexion se croisent autour de cette initiative franco-italienne. La documentation est, ô combien ! proprement française; il fallait la tyrannie de l'idéologie néoclassique pour imposer de telles tâches aux futurs architectes. Mais la surintendance de Rome, conjointement avec l'Ecole française, a fourni les notices d'accompagnement d'un catalogue monumental, l'équivalent pour Rome de ce qui a été réalisé il y a quatre ans pour Pompéi. Autrement dit, on a examiné à l'occasion de ces relevés la « restitution » progressive de chaque monument par la démarche archéologique. Les étapes en sont précisées de génération en génération grâce au labeur des pensionnaires ; Percier qu'on descendait *dans un panier le long de la colonne* Trajane, Lesueur (1823), plus tard Guadet (1887) arpentant le forum de Trajan pour en retrouver l'articulation, faisaient œuvre d'archéologues en recomposant les formes. Ils interrogeaient les fouilleurs, les spécialistes.

Puis les orientations bifurquèrent. Le savoir historique voulait des documents exacts, terre à terre, non des reconstitutions plus ou moins fantaisistes. Les excellentes observations d'Annie Jacques et de Catherine Brice sur cette évolution des disciplines éclairent la crise des années 1860, où un praticien doué comme Guadet s'interroge sur le bien-fondé des études de restauration qui sont au programme de la troisième année des pensionnaires. L'archéologie est inutile aux « créateurs » ; il faut l'abandonner aux « fruits secs »... A travers ces *ouvrages revivent les discussions* d'une violence passionnée qui marquèrent la fin de l'idéologie classique.

(Lire la suite page 13.)

(1) *Roma antiqua.* Envois des architectes français (1788-1924) : Forum, Colisée, Palatin : 166 numéros. Préface par A. La Regina et Ch. Pietri. A la Curie (Forum) et à la villa Médicis (jusqu'à fin mai). A l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts (mai-juillet 1986).

Le Monde

ÉCONOMIE

L'élargissement de la CEE

ESPAGNE : le plus grand vignoble du monde

ISRAËL : des fruits et des légumes très politiques

et la chronique de Paul Fabra

Pages 9 à 11

LIRE

débats

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le projet de loi sur le statut de la Nouvelle-Calédonie sera discuté à l'Assemblée nationale à partir du mercredi 29 mai. Stan Rougier fait part de son expérience sur le terrain et de la colère des jeunes devant l'irresponsabilité des dirigeants. Claude Péninque, dans des termes qui choqueront plus d'un de nos lecteurs, s'indigne parce que l'on ne respecte pas à Nouméa la loi républicaine et la volonté de 70 % des Calédoniens de rester français.

La déchirure

Le témoignage d'un prêtre qui, au-delà des ferments de haine, sait que la majorité des Calédoniens veulent apprendre à vivre ensemble

par STAN ROUGIER (*)

EN une minute de flash télévisé, toute la douleur d'une jeunesse traumatisée. Le visage d'une lycéenne mélanésienne. Un copain caldoche a posé sa main sur son épaule. Elle évoque son dégoût au sujet de la mort de leur ami commun, Célestin Zongo.

Voici quelques semaines, j'animais une retraite spirituelle pour ces jeunes de Nouvelle-Calédonie, toutes ethnies confondues : Mélanésiens, Européens, Wallisiens, Tahitiens, Vietnamiens. Il n'y avait pas une ombre de racisme entre les soixante jeunes venus passer cinq jours autour de l'Evangile. Par contre, quelle colère, quel écœurement, lorsqu'ils évoquaient l'univers des adultes, des responsables ! J'ai encore une cinquantaine de leurs lettres sous les yeux. Tous me parlent de peur pour l'avenir.

« Ceux qui dirigent nos destinées sont devenus fous. » « Les chrétiens des deux bords devraient se réunir et dialoguer. Il ne faut empêcher personne de s'exprimer. » « Je suis en colère contre ceux qui gouvernent ce pays. Qu'ils aillent donc faire un match de foot pour se calmer les nerfs et laisser les habitants vivre en harmonie. » « Ces événements sont fatals après tant d'années de tensions, mais les jeunes peuvent donner l'exemple du dialogue entre les ethnies. »

La moitié de la Nouvelle-Calédonie a moins de vingt ans. Vers quels abîmes de haine veut-on les entraîner ? Ici, comme au Vietnam, comme au Cambodge, comme au Liban, de puissants intérêts mènent une féroce partie de bras de fer. Même les meneurs ne savent pas toujours très bien, je suppose, pour *qui ils roulent*. Je pense à la chanson de Jacques Brel : Satan laisse exploser sa joie après une visite sur terre, parce que les hommes s'entre-tuent. *« Ça fait des morts sans confession, des confessions sans rémission, ça va ! »*

« Respectez-moi ou je mords »

Lorsque je parlais de réconciliation sur les ondes de radio ou de TV à Nouméa, je ne savais pas trouver les accents d'un François d'Assise et j'en pleurais. J'enrageais de penser que dans ce pays prodigieusement beau, magique, ce pays suffisamment grand, non seulement pour ceux qui s'y trouvent déjà, mais encore pour tous les réfugiés d'Asie du Sud-Est réunis, nous allons peut-être vers un bain de sang. Comme dans ce Proche-Orient, couvert d'oliviers et de colombes, où les deux peuples les plus humiliés de la planète ne coexistent que par miracle, alors que la terre de Dieu est à tous ses enfants.

Je crois que la violence est un symptôme. Je crois qu'elle veut dire : *« Respectez-moi ou je mords. »* C'est par désespoir que l'on tue. *« Ils ont brûlé ma maison,* disait un Calédonien, blanc, *ce n'est pas grave. Mais s'ils touchent à mes enfants, alors je ne réponds plus de rien ! » « Si vous saviez le poids de l'humiliation qui pèse sur notre peuple !* me disait un prêtre mélanésien. *Comment désamorcer cette énergie formidable que représente la volonté de se venger ? » « La tendresse,* disait Bleustein-Blanchet, *c'est ce qui reste lorsqu'on a tout pardonné !... »* Il faut s'appeler Gandhi ou Desmond Tutu pour choisir cette arme secrète du pardon, la seule efficace. Mais quel nom faudra-t-il donner à ceux qui incitent à la haine ?

J'interrogeai un jour un groupe de militants du FLNKS : *« Vous, chrétiens, cela ne vous gêne pas d'avoir recours à la violence ? »* Un grand sourire accueillit ma question : *« Et Jésus, avec quoi il a parlé aux marchands du temple ? »* De l'autre côté, sans besoin de se référer à d'autre Evangile que celui de l'instinct, j'ai entendu des militants du RCPR appeler à *« en finir par tous les moyens »*.

La logique de l'information braque le projecteur sur ceux qui sont prêts à s'entre-tuer, par ennui, par peur ou par bêtise. Mais la grande majorité des hommes et des femmes de ce pays veulent apprendre à vivre ensemble. Et cela, peut-être, on ne le sait pas assez.

(*) Prêtre, écrivain.

Perdre son âme à Nouméa... ou à Paris

La France a fait tout ce qu'il fallait pour conduire les Mélanésiens à l'émancipation. Ils ne trahissent pas leurs références d'origine en adoptant notre culture.

par CLAUDE PÉNINQUE (*)

LA France des droits de l'homme, légitimement fière des idées émancipatrices qu'elle a apportées au monde depuis 1789, a accepté, semble-t-il, d'un cœur léger le meurtre d'une institutrice lapidée sur une route de la Nouvelle-Calédonie, à l'évidence pacifiée par la conjonction des efforts de M. Pisani et de M. Tjibaou.

L'instituteur – étymologiquement *« celui qui met l'homme debout »*, souvent symbole des valeurs que la gauche aime s'approprier : la formation, l'émancipation, la responsabilisation de l'homme, le progrès – est maintenant le symbole non seulement du laxisme de l'Etat, mais, semble-t-il, de la pathologie mentale grave des chantres de l'idéologie à la mode.

Les enseignants de toute nature, même ceux qui sont députés, peuvent-ils admettre que le ministre de la culture ait invité à Paris M. Tjibaou, au prétexte d'un musée du Pacifique... On pourrait sans doute très rapidement faire faire une photo de l'institutrice morte qui aurait sûrement sa place dans ce musée... On imagine alors la minute de silence réunissant face à ce portrait M. Tjibaou et *un ministre* de la République dans une émotion commune.

Il est trop facile de dire que la France n'a pas fait ce qu'il fallait pour émanciper les Mélanésiens. Pour apprendre, *il* faut encore le vouloir. Il faut aussi privilégier un système culturel et ne pas confondre culture et folklore. Les Mélanésiens formés, ceux qui ont choisi la culture et le mode de vie occidentaux, ne trahissent pas pour autant leur origine, ils ont tout simplement gravi les échelons de la connaissance et de la civilisation. On peut tout de même, sans être taxé de fascisme, préférer la civilisation de Molière, de Racine, ou de Corneille, les écoles qui forment MM. Fabius, Rocard, Mitterrand, Barre, Chirac, Giscard...

Que diable, en France ou dans tout pays normal, on s'arrange plutôt pour que ses enfants entrent à Polytechnique ou ce qui en est l'équivalent plutôt que d'être formés dans une école de danse provinciale où ils pourraient évidemment apprendre la bourrée et la sardane (et vingt-cinq patois... pour que tout soit *plus* commode) !

On ne peut pas, à Paris, envisager de faire voter les émigrés, de leur donner une nationalité qui ne les intéresse bien souvent qu'en fonction des avantages matériels ou même qu'ils refusent et qui, en tout état de cause, ne les rend pas désireux de mourir pour la patrie, et, à Nouméa, parler du droit du premier occupant ! Car, enfin, est-ce que MM. Stasi, Pisani, voteraient en France si l'on appliquait *des idées aussi saugrenues* ?

Générosité, libéralisme et confusion mentale !

La générosité, le libéralisme, l'émancipation, ce n'est pas la confusion mentale. La démocratie, c'est, dans tous les pays du monde, le choix électif libre et la loi de la majorité. Dans les pays démocratiques, le consensus s'établit à partir de 50,01 %. En Nouvelle-Calédonie, alors qu'il y a à l'évidence 70 % de majorité pour le maintien de la France et de sa civilisation, on a fait des pieds et des mains pour ne pas recourir au vote, au prétexte que cela n'arrangerait rien. A l'évidence, cela n'arrangera rien dans aucun pays quand la loi républicaine n'est pas appliquée.

De plus, il faut être réellement fou pour comparer les quelques agités Canaques à la résistance française contre l'occupant allemand.

En fait, Nouméa n'est pas si loin. La France subit, elle aussi, sa vague de terrorisme. Est-ce que cela s'apparente à la lutte contre l'occupant nazi de faire sauter n'importe quoi en France métropolitaine pour le Liban, pour l'Arménie ? Demain, pourquoi pas pour la libération du peuple pygmée ?...

Les Calédoniens ont sûrement entendu avec intérêt et plaisir M. Joxe, ministre de l'intérieur, *parler du terrorisme* qui doit être prévenu, combattu, puni, quel qu'il soit. Ils ont entendu, de même, M. Chirac le dire, ainsi d'ailleurs que M. Le Pen. Il semble donc qu'il y ait un consensus national sur cette idée. La lutte antiterroriste doit être nationale et mondiale. Il n'y a pas de justification à la violence, qui n'est jamais un moyen et qui ne peut être envisagée que dans des cas véritablement exceptionnels, face à Hitler, Staline, Khomeiny, Kadhafi, etc.

La France, son Etat, sa gendarmerie, peuvent-ils être comparés ? Luttons contre le terrorisme par les moyens appropriés. Robespierre avait une formule : il appelait cela *« la dictature de la liberté »*.

Paris-Nouméa, même combat. Ne laissons pas les germes meurtriers se développer. Dans des cas exceptionnels, il faut des opérations chirurgicales que, justement, l'Etat français, plus que tout autre, est en position morale et légale d'effectuer.

(*) Président du Cercle France-Nouvelle-Calédonie.

« LA GUERRE POLITIQUE », de Raymond Marcellin

Un vade-mecum anticommuniste

ET si M. Raymond Marcellin avait eu raison ? Raison *sur la menace soviétique*, raison sur le terrorisme, raison sur sa conception d'une police forte, raison sur tout ! Disons-le, l'ancien ministre de l'intérieur du général de Gaulle et de Georges Pompidou n'en doute pas une seconde. C'est même avec assurance qu'il reprend certains dossiers de cette époque, les feuillette et démontre que M. Marcellin, après tout, n'était ni cet énervé dont la gauche se moquait ni ce politique aveugle si souvent dépeint. Du reste, à chacun des cinq remaniements ministériels qui eurent lieu sous Georges Pompidou, ce dernier écarta l'idée de *« démarcelliniser »* le ministère de l'intérieur et répéta : *« Marcellin, ça me rassure. »*

Le mot est paradoxal. Car si M. Marcellin rassure, c'est à force de brosser des tableaux peu rassurants de la situation. Les lecteurs de *la Guerre politique* s'apercevront vite que l'auteur assume parfaitement son anticommunisme tranquille et tenace. Et il s'emploie, dans la première partie de son ouvrage, à jouer les pédagogues.

C'est ainsi que M. Marcellin a rédigé un vade-mecum sur la menace soviétique. Il oppose, à chaque slogan, un autre slogan. Vous prétendez être les défenseurs des droits de l'homme et du citoyen ? Je vous réponds : le goulag, le mur de Berlin, les déportations de la population. C'est la guerre des mots, partie de la guerre politique... L'auteur n'oublie jamais la déclaration de Staline : *« La raison pour laquelle il n'y a pas de gouvernement communiste à Paris, en ce moment, est que les circonstances de 1945 n'ont pas permis à l'armée soviétique d'atteindre le territoire français. »*

L'essai politique, dans la deuxième partie, s'enrichit de l'expérience ministérielle de l'auteur. C'est avec plaisir que l'auteur souligne que la France, de 1968 à 1974, fut *« leader de l'antiterrorisme en Europe »*. Au passage, *il* combat l'idée que cette trop courte parenthèse ait été le produit de la réflexion ou d'une prise de conscience des gauchistes. M. Marcellin rappelle aussi ce que le démantèlement de la filière française des stupéfiants – la « french connection » – dut à sa volonté de *« mettre le paquet »*.

Voilà pour le côté plaisant. Mais l'ancien ministre eut aussi à s'occuper de mauvais coups. La *« misérable affaire »* Markovic dont eut à souffrir Georges Pompidou fit partie de ce lot. L'affaire des micros du *Canard enchaîné* aussi. M. Marcellin consacre à celle-ci six pages pour nous livrer trois informations :

1) L'opération fut déclenchée à la demande de M. Robert Galley, ministre des armées, après que l'hebdomadaire eut publié un document classifié « Diffusion restreinte – source secrète » sur des menées étrangères au camp militaire du Larzac ;

2) *La DST prit en charge* l'enquête et la pose des micros sans pour autant demander une autorisation gouvernementale ;

3) La DST, enfin, a été « entraînée » à jouer les plombiers sur la suggestion d'un journaliste de l'hebdomadaire...

Le *Canard enchaîné* appréciera.

LAURENT GREILSAMER.

★ Ed. Plon, 250 p., 80 F.

COURRIER DES LECTEURS

Contre tout espoir ?

Sabra et Chatila furent l'objet pour Israël d'une condamnation internationale sans appel. Les médias confondirent sciemment et avec délectation le veilleur assoupi et les bourreaux qui, se disant chrétiens, n'avaient pas hésité à se lancer dans un innommable carnage entraînant vieillards, femmes et enfants dans une mort atroce. Le meurtre commis par d'autres retomba sur la *communauté d'Israël tout entière*. Celle-ci, d'un même cœur et d'une même voix, s'interrogea et fit comparaître devant elle ceux auxquels elle avait confié le pouvoir. Elle le fit pour défendre les valeurs éthiques qui demeurent le fondement même, l'essence du mystère, qui la constituent. Elle demandait raison d'un crime qu'elle n'avait pas commis mais qui s'était accompli par une négligence fatale qui *« dépassait les possibles de sa liberté ». « Veilleur, où en est la Nuit ? Veilleur, où en est la Nuit ? Le veilleur dit : « Le matin vient, la nuit aussi » (1).*

Israël tenta sans concession d'élucider s'il y avait eu ou non transgression fondamentale de l'éthique et n'eut de cesse de rechercher et d'analyser ses propres responsabilités. Il se livra à un examen de conscience sous le regard de toute la communauté internationale. Il interrogea la « présence de Dieu dans l'histoire », dans son histoire. On voulut à peine relever cette démarche par laquelle le premier ministre aux commandes de l'Etat, le chef des armées d'Israël, comparurent pour répondre d'une présence qui s'était « assoupie ».

Aujourd'hui les chiites d'Amal ont entrepris dans ces mêmes agglomérations de Sabra et Chatila d'exterminer, avec le consentement et l'appui syriens les survivants musulmans échappés aux massacres de bourreaux qui se prétendaient chrétiens. Le rêve de la Grande Syrie est devenu réalité. La Syrie qui, avec le consentement et l'appui de ses alliés arabes, refuse aux *Palestiniens un accord qui pourrait* les conduire à une reconnaissance. La tragédie palestinienne incombe à ses chefs qui nont pas su, pas voulu, pas pu reconnaître Israël comme seul interlocuteur qui, dans un dialogue sans intermédiaire, aurait été capable de protéger de « ses alliés » (!) son frère Ismaël. Demeurent donc le sang, les larmes, le deuil. Et le silence de tous.

GUY SUARES
(écrivain.)

(1) Isaïe.

Au-delà du confessionnalisme

Je voudrais ici unir ma voix à toutes celles qui, ces *jours-ci*, se sont efforcées d'attirer l'attention des Français sur les souffrances du peuple libanais. Mais comment ne pas voir qu'une telle requête n'est légitime que si notre solidarité ne s'enferme pas dans de trop étroites limites confessionnelles ?

Je ne veux accepter que des prélats ou des hommes politiques défendent exclusivement « les chrétiens du Liban », alors qu'ils se sont tus, ces dernier mois, quand, dans ce même pays, des milliers de musulmans étaient, eux aussi, victimes de l'injustice et de la violence.

En cette fin du vingtième siècle, le temps des croisades est fini – ou devrait l'être. Nombreux sont les Libanais – chrétiens et musulmans – qui l'ont compris et qui cherchent ensemble les voies de la paix. Ce sont eux que l'Occident doit aujourd'hui soutenir.

PÈRE MICHEL LELONG
prêtre
(Paris.)

Avant Eurêka

Il a donc fallu vingt-cinq ans pour aboutir à Eurêka, encore qu'il s'agisse d'une formule bâtarde. C'est, en effet, dans les années 60 que j'avais fait à l'Assemblée nationale (à deux reprises) la proposition de créer l'Europe des technologies. Quelques journaux (très rares) m'avaient permis, par la suite, de relancer mon projet.

Bien entendu, j'allais beaucoup plus loin, sans attendre la « guerre des étoiles » et les contre-feux.

Je proposais de :

– Couper toute la technologie en centres de recherche ou de synthèse (qu'il suffisait de coordonner dans un domaine).

– Accoler à ces centres des universités spécialisées.

– Faire des chercheurs (des centres) les professeurs des universités.

– Récupérer les meilleurs étudiants pour renforcer les centres de recherche.

– Faire exploiter, à leur profit, les brevets par les centres de recherche (...).

JEAN-PAUL DAVID
(ancien député).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
TéL : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX° 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

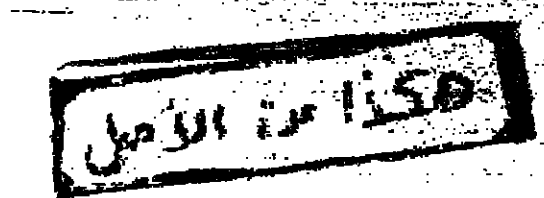
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 600 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

PROCHE-ORIENT

LA « GUERRE DES CAMPS » AU LIBAN

L'épreuve de force entre Damas et les Palestiniens pro-syriens

De notre correspondant

Beyrouth. – L'enjeu de la « guerre des camps » qui est entrée dans sa deuxième semaine est en train de dépasser largement le contrôle du terrain ; et sa dimension chiito-palestinienne, ou même libano-palestinienne, masque mal sa dimension syro-palestinienne. C'est en effet la pierre angulaire de la politique syrienne non seulement au Liban, mais à l'échelle de la crise du Proche-Orient, qui est en jeu.

Damas recherchait dès avant la guerre du Liban, et recherche encore plus activement depuis dix ans que celle-ci dure, à se présenter en allié protecteur des Palestiniens, détenteur à ce titre du pouvoir réel de décision en leur nom. Le conflit l'ayant mené par deux fois, en 1976 et en 1983, à la guerre avec M. Arafat n'avait pas d'autre objet. Et si les Syriens ont pris le risque politique d'aller jusqu'aux hostilités avec le chef de l'OLP, qui s'est battu sous le label de l' « *autonomie de la décision palestinienne* », ce n'est certes pas pour que leur homme, Abou Moussa, et leurs protégés du FDLP, du FPLP et du PFLP-CG fassent voler en éclats le postulat de base : « *Ce qui est bon pour la Syrie est bon pour les Palestiniens.* »

Or, au lieu de la démonstration de la soumission des Palestiniens à sa volonté, c'est la démonstration contraire qui serait faite si leur résistance à l'arbitrage de Damas persistait. Qu'Abou Moussa et les autres aient tiré au canon sur la milice et les quartiers chiites de Beyrouth-Ouest, soit ; et cela pouvait même se révéler utile pour permettre la prise en main des camps par les Palestiniens « pro-syriens ».

Mais que cette rébellion persiste, manifestement contre le gré de Damas, entraînant de surcroît les pays arabes à se mêler de la chasse gardée syrienne, voilà qu'il ne s'agit plus de manœuvre, mais de défi, et qui risque de bouleverser l'équation savamment et patiemment mise au point par le président Assad.

Telle est la signification que prend de plus en plus l'actuelle guerre des camps de Beyrouth. Plus Damas appuie la milice chiite Amal – et elle le fait tous les jours – et exige le ramassage des armes des camps palestiniens, plus le refus palestinien prend du relief, l'allure d'une épreuve de force entre la Syrie et « ses » Palestiniens ; à cet égard, M. Arafat revient au premier plan si Damas ne contrôle plus ceux-ci, et ne peut *a fortiori* prétendre décider pour l'ensemble des Palestiniens.

Or deux points reviennent dans les résolutions de tous les Palestiniens théoriquement pro-syriens, notamment le FNSP, mis sur pied à Damas même : pas d'occupation des camps par les forces chiites (milice Amal et 6e brigade de l'armée), pas de livraison des armes des camps.

Dans cette épreuve de force, le Liban, toutes fractions confondues à quelques nuances près, a choisi son camp.

Outre le mouvement chiite Amal qui combat sur le slogan « *pas de retour à la situation antérieure à 1982* » et pour l'instauration de la souveraineté des forces légales libanaises, en l'occurrence la 6e brigade, sur tout le territoire national, y compris les camps palestiniens, les Forces libanaises (chrétiennes), le PSP (druze) et tout dernièrement les musulmans sunnites de Beyrouth-Ouest – malgré les problèmes que pose pour cette communauté la force croissante des chiites – ont adopté, par la voix de M. Hoss, ministre de l'éducation, la même position.

L'attitude du PSP (druze)

L'attitude du PSP (druze) peut être ambiguë sur le terrain puisque c'est à partir de son territoire que tirent les canons palestiniens qui pilonnent les positions des quartiers chiites ; mais, sur le principe du non-retour au *statu quo* antérieur à l'invasion israélienne, sa position est publiquement exprimée. Quant à M. Hoss, sa position est claire : « *Aucun de nous ne souhaite que l'armement palestinien, notamment l'armement lourd, soit maintenu dans les camps ; de même, nul ne conteste le principe de la prise en charge de la sécurité des camps par l'autorité légale.* »

Le Liban officiel, pour sa part, joue aussi la carte syrienne. Même s'il ne peut pas grand-chose en pratique, du moins sur certains plans juridiques, sa position est essentielle, en particulier la demande de convocation de la Ligue arabe par l'OLP. Le président Amine Gemayel a réitéré au secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, venu à Beyrouth intercéder pour les Palestiniens au nom des pays arabes, le refus du Liban d'une telle réunion.

Il est significatif enfin que le premier ministre, M. Rachid Karamé, musulman sunnite, se soit de son côté montré très sévère à l'égard des pays arabes, déclarant à leur sujet : « *Les paroles ne suffisant pas. (...) Le Liban mérite une aide effective et pas seulement des tournées et des visites* (...). Il a, à cette occasion, tout en rejetant les projets d'internationalisation et de neutralisation prêtés à l'Europe, remercié certains Etats européens pour « *les fonds consacrés, sous forme de prêts ou de dons, au Liban* », les mettant implicitement en parallèle avec l'aide arabe, qui, elle, n'a jamais été honorée.

LUCIEN GEORGE.

Les chiites traquent les combattants palestiniens

(Suite de la première page.)

Fuyant les combats, mais aussi par crainte des enlèvements et des meurtres effectués ces derniers jours à Beyrouth-Ouest, vingt-cinq mille Palestiniens ont quitté la capitale pour se réfugier dans les zones contrôlées par les miliciens druzes du PSP de M. Walid Joumblatt. Ils ont dressé un tableau terrifiant de la situation dans les camps où auraient eu lieu des exécutions sommaires. « *Tous les Palestiniens blessés dans les camps doivent être morts à l'heure qu'il est* », a affirmé un réfugié de Sabra. Des journalistes qui tentaient de pénétrer à l'intérieur de Chatila ont été refoulés par les miliciens chiites. « *Ce qui se passe dans le camp, c'est notre affaire. Vous pouvez revenir dans quelques jours* », leur ont déclaré les combattants d'Amal.

Selon le *Sunday Times*, les massacres des Palestiniens ont commencé dès mercredi, avec l'occupation par les miliciens chiites de l'hôpital Gaza et l'exécution sommaire des vingt-cinq blessés palestiniens, dont des femmes. Les miliciens d'Amal auraient poursuivi de leur haine les Palestiniens soignés à l'hôpital américain de Beyrouth. Plusieurs des malades auraient été enlevés, d'autres exécutés sommairement dans leur lit, selon certains témoins.

Le *Sunday Times* fait état de la présence près de l'hôpital américain d'un camion frigorifique contenant les corps de cinquante-cinq Palestiniens empaquetés dans des sacs en plastique. Selon des témoins, cités par le journal britannique, plusieurs des victimes portaient des traces de poudre sur leur tête, ce qui laisserait penser qu'« *elles auraient été abattues à bout portant* ».

Selon un fonctionnaire occidental chargé des secours aux Palestiniens, les combattants à l'intérieur des camps « *ont été tués sans pitié* ». Le *Sunday Times* rapporte à ce sujet les propos d'un dirigeant chiite qui aurait affirmé : « *Tous ceux qui à l'intérieur du camp étaient pris une arme à la main ont été abattus. Cela est certain. C'est pourquoi ils étaient tellement braves. Ils savaient d'avance qu'ils étaient morts.* »

Prié de commenter les informations parues dans le *Sunday Times*, M. Arafat a déclaré à Tunis, où il préside une session du conseil central de l'OLP consacrée à la situation dans les camps des réfugiés : « *Les terroristes arabes poursuivent l'œuvre de Sharon.* » M. Arafat a par ailleurs demandé à l'Arabie saoudite et à la Libye d'intervenir pour mettre fin à ce qu'il a appelé le « *massacre* » des Palestiniens dans les camps de réfugiés de Beyrouth. La Libye a immédiatement réagi en demandant par la bouche du commandant Jalloud, le « numéro deux libyen, une action urgente pour mettre un terme à la « *guerre d'extermination* » des Palestiniens. L'Egypte de son côté a invité « *le monde arabe à assumer ses responsabilités* » pour mettre fin à « *l'effusion de sang palestinien* ». Le Caire a également demandé de « *suspendre l'assistance accordée à certaines parties concernées qui s'en servent pour agresser le peuple palestinien* ». Le Front de salut national palestinien (FSNP), regroupant des organisations hostiles à M. Yasser Arafat et alliées à la Syrie, a dénoncé « *les arrestations arbitraires* » et « *les liquidations sommaires de civils à l'intérieur et à l'extérieur des camps* ».

La Grande-Bretagne, pour sa part, tente d'obtenir que des représentants du Comité international de la Croix-Rouge soient autorisés à pénétrer dans les camps de régugiés palestiniens de Beyrouth. Depuis le début des combats le CICR rencontre les plus grandes difficultés pour pénétrer dans les camps. Vendredi, un responsable du CICR avait annoncé à Beyrouth que cet organisme n'avait encore reçu aucune garantie pour pouvoir évacuer les blessés. Il avait ajouté qu'une seule évacuation avait pu avoir lieu depuis le début des combats et qu'elle s'était déroulée sous les balles. Dimanche encore, une équipe du CICR n'a pu, en raison des tirs, entrer dans le camp de Borj-Barajneh afin d'évacuer les victimes. *(AFP, Reuter.)*

UN CHERCHEUR ET UN JOURNALISTE FRANÇAIS ENLEVÉS A BEYROUTH

Un chercheur et un journaliste français sont portés disparus depuis le mercredi 22 mai, alors qu'ils venaient d'arriver à l'aéroport de Beyrouth. M. Michel Seurat, chercheur au Centre d'études et de recherches du Moyen-Orient contemporain (CERMOC), et M. Jean-Paul Kauffman, envoyé spécial de l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi*, étaient arrivés mercredi en fin d'après-midi à l'aéroport de Beyrouth venant de Paris.

Ils ne sont jamais arrivés à leurs domiciles situés à Beyrouth-Ouest. Le jour de leur arrivée, mercredi, la banlieue sud de la capitale libanaise où se trouve l'aéroport a été l'objet de violents bombardements.

M. Michel Seurat habite au Liban depuis une dizaine d'années, et M. Kauffman est venu à plusieurs reprises à Beyrouth pour couvrir les événements. Cet enlèvement n'a été revendiqué par aucune organisation, et aucun des contacts entrepris jusqu'à présent pour la libération des deux hommes n'a abouti.

Selon M. Albert du Roy, rédacteur en chef de *l'Evénement du jeudi*, Michel Seurat et Jean-Paul Kauffman ont été vus pour la dernière fois par un témoin alors que leur voiture, un taxi qui les avait pris à l'aéroport, était arrêtée à un barrage sur la route.

Cet enlèvement porte à quatre le nombre de Français détenus à Beyrouth. Le 22 mars dernier, le Djihad islamique avait revendiqué le rapt de MM. Marcel Fontaine, consul de France, et Marcel Carton, chargé du protocole à la chancellerie française. Cette organisation détient, en outre, quatre Américains.

● *Mgr Decourtray va se rendre à Beyrouth.* – Mgr Decourtray a indiqué au Club de la presse d'Europe 1 dont il était l'invité dimanche 26 mai qu'il se rendrait au Liban avant le mois de juillet « *parce qu'il ne faut pas qu'on oublie le Liban* ». « *On est en train de l'oublier, les pays occidentaux sont en train d'oublier le Liban* », a-t-il affirmé.

● *Un colloque sur « le droit à la différence » au Proche-Orient.* – Le Centre d'études et de recherches sur l'Orient chrétien (CEROC-Chrétienté d'Orient) organise, du 31 mai au 2 juin, au siège de l'ordre des avocats de Paris, 25, rue du Jour, un colloque sur « le droit à la différence pour plus de justice et de liberté » centré sur le Proche-Orient et sur les chrétiens du Liban en particulier. La commission Justice et Paix et la revue *Esprit*, notamment, patronnent cette manifestation, à laquelle participeront des personnalités comme MM. René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, et Antoine Fattal, juriste libanais.

★ *CEROC, BP 761, 75123 Paris, Cedex 03.* Tél. : (1) 272-69-22.

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE L'ÉMIR DE KOWEIT

L'Irak a déclenché de nouveaux raids contre des villes iraniennes

Prenant prétexte de l'attentat contre l'émir du Koweït, le cheikh Jaber Al Ahmed Al Sabah, qui a échappé de peu à la mort samedi 25 mai, l'Irak a mis brutalement fin dans la nuit de samedi à dimanche à plus de quarante jours de trêve tacite dans la « guerre des villes » en bombardant une nouvelle fois Téhéran, puis dans la journée, six autres villes iraniennes et trois camps militaires.

Six personnes ont été tuées et quinze autres blessées à Téhéran, selon un bilan partiel de l'agence iranienne d'information IRNA. Sept maisons et une école ont été totalement ou partiellement détruites par des engins dont le pouvoir destructeur équivaudrait à celui d'une bombe de 500 kg, ont déclaré des sauveteurs à l'AFP. L'escalade s'est poursuivie durant la journée avec deux raids aériens contre Ilam (ouest) et Marivan (Kurdistan) qui ont fait au moins quinze tués, selon la radio iranienne. Des missiles sol-sol ont été employés contre Bakhtaran et Islamabad-e-Gharbe (ouest) en début d'après-misi.

Deux nouveaux raids sur Téhéran dans la nuit de dimanche à lundi ont fait au moins sept morts et trente blessés, selon un premier bilan provisoire donné par Radio-Téhéran. La radio iranienne n'a toutefois pas précisé les noms des quartiers touchés. Les médias officiels n'ont pas indiqué combien de personnes ont été victimes des tirs de missiles et des raids aériens lancés dimanche par l'aviation irakienne contre sept villes iraniennes, bien que ces attaques aient été confirmées. Au cours des raids pratiquement quotidiens que Téhéran avait connus au plus fort de la « guerre des villes » à la fin de mars, sept cent cinquante-sept logements avaient été détruits ou gravement endommagés, selon le gouverneur de la capitale. Cependant, aucun bilan global du nombre des victimes n'a été publié à ce jour.

Dès la reprise des bombardements irakiens, l'Iran a annoncé qu'il allait exercer ses représailles contre Bagdad et les autres villes irakiennes, appelant la population à fuir vers les villes saintes avant que la capitale irakienne ne se « *transforme en enfer* ». Aucun délai n'a été fixé pour le début de ces ripostes, qui devraient prendre la forme de tirs de missiles sol-sol contre Bagdad et de pilonnages d'artillerie contre les villes frontalières. Dimanche en fin d'après-midi, les avions iraniens ont attaqué Al-Amarah, dans le sud de l'Irak, et lundi matin des « *installations économiques* » dans le nord de l'Irak, à Koi-Sanjaq (à l'est de Kirkouk) et à Achrah (nord de Kirkouk).

L'offensive irakienne a été déclenché quelques heures après la décision prise par les plus hautes instances du parti Baas au pouvoir à Bagdad de « *châtier* » les dirigeants de Téhéran. Le président Saddam Hussein accuse l'Iran d'avoir organisé l'attentat à la voiture piégée auquel a échappé samedi matin, cheikh Jabel Al Ahmed Al Sabah, l'émir du Koweït. Le chef de l'Etat irakien veut également « *punir* » l'Iran, qui, selon les instances suprêmes du parti Bass irakien, « *s'obstine à poursuivre la guerre* », « *en massant son armée à la frontière* » et à exporter la « *terreur* » dans les pays du Golfe. Les autorités de Téhéran ont, pour leur part, accusé Bagdad d'être l'auteur de ces « *actes de terreur* » afin de faire pression sur ces pays pour qu'ils continuent leur aide financière et politique. « *Il est fortement possible que ces attaques irakiennes aient été provoquées par les Etats-Unis* », a même affirmé le premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi. Il a mis en garde Was- hington en déclarant que « *la République islamique a déjà porté des coups aux Etats-Unis et est prête, encore une fois, à les répéter partout dans le monde* ».

L'Iran interdirait l'accès des navires dans tous les ports du Golfe au cas où l'aviation américaine bombarderait un port iranien, a averti de son côté le président du Parlement, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, en réponse aux menaces dont a fait état la presse de Was- hington si l'un des otages américains enlevés au Liban était tué par le Djihad islamique. L'hodjatoleslam Rafsandani a présenté cette organisation comme « *un des courants politiques au Liban sympathisant de la République islamique* ». Dimanche un interlocuteur anonyme affirmant appartenir au Djihad islamique a annoncé qu'« *un nouveau coup serait bientôt porté contre les régimes arabes réactionnaires* », dans une communication téléphonique à une agence de presse étrangère à Beyrouth. L'interlocuteur anonyme a félicité l'émir du Koweït « *pour avoir eu la vie sauve* », mais a émis « *l'espoir qu'il avait bien compris le message* ».

L'émir du Koweït, qui avait été hospitalisé samedi matin après avoir échappé à l'attentat, a quitté l'hôpital en début d'après-midi et a regagné son palais. Légèrement blessé à la figure par des éclats de verre, il a fait une brève apparition à la télévision pour « *rassurer son peuple* ». La voiture utilisée dans l'attentat contre l'émir avait explosé alors qu'elle fonçait sur le cortège et son conducteur a été tué. L'explosion a fait trois autres morts : un sergent et un soldat de la garde de l'émir et un passant. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

LE DÉBAT SUR LA « GUERRE DES ÉTOILES »

En visite à Moscou, M. Willy Brandt souhaite une « réponse européenne » au projet de M. Reagan

De notre correspondant

Bonn. – Le président du Parti social-démocrate ouest-allemand, M. Willy Brandt, a entamé dimanche 26 mai une visite officielle de trois jours à Moscou, où il devait être reçu ce lundi par le numéro un soviétique, M. Gorbatchev. Les contacts entre le SPD et les dirigeants soviétiques ont été relativement fréquents au cours des dernières années. Les dirigeants soviétiques ont, en effet, toutes les raisons de cultiver leurs relations avec un parti qui s'est opposé au déploiement des euromissiles américains en Allemagne fédérale et qui rejette aujourd'hui l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan.

Quinze ans après la signature du traité de Moscou, qui avait marqué le début de l'Ostpolitik de l'ancien chancelier Willy Brandt, la venue du président du SPD dans la capitale soviétique est présentée à Bonn et à Moscou comme un symbole. M. Brandt, qui ne s'est pas rendu en Union soviétique depuis 1981, entend sonder les nouveaux dirigeants du Kremlin sur les chances d'une nouvelle initiative européenne pour faire échec aux projets américains de militarisation de l'espace.

Dans un récent article publié dans l'hebdomadaire *Der Spiegel*, M. Egon Bahr, expert du SPD pour les questions de sécurité, voyait dans le rejet de l'IDS par la France l'amorce possible d'une « réponse européenne » aux Américains et souhaitait que Moscou l'encourage en réduisant la menace que font peser ses propres missiles à moyenne portée sur les pays européens de l'OTAN. M. Bahr faisait un rapprochement entre les conversations de M. Willy Brandt à Moscou, celles que le président du SPD vient d'avoir à Paris avec les dirigeants du Parti socialiste, et la rencontre du mardi 28 mai entre le président Mitterrand et le chancelier Kohl ; il suggérait que la RFA joue un rôle de « catalyseur » entre la France et l'URSS.

HENRI DE BRESSON.

La « Pravda » accuse Washington de « saboter » les négociations de Genève sur le désarmement

Dans un article publié, dimanche 26 mai, sur les négociations soviéto-américaines de Genève sur le désarmement – qui doivent reprendre jeudi prochain 30 mai, – la *Pravda* estime que la position américaine consistant à vouloir « *poursuivre, quelles que soient les circonstances, la réalisation du programme de « guerre des étoiles »* » équivaut à un « *sabotage ouvert* » de l'examen du problème de la course aux armements dans l'espace. Le quotidien du Parti communiste soviétique estime que l'« *on ne saurait qualifier de satisfaisants* » les résultats de la première phase des pourparlers et que les Etats-Unis sont allés « *pratiquement à l'encontre du sens de l'entente de janvier* (conclue, à Genève, entre MM. Shultz et Gromyko) *sur les buts et l'objet des négociations* ».

Après avoir affirmé que le refus de Washington de limiter son programme d'armements spatiaux offensifs « *met en question la possibilité même de limitation et, à plus forte raison, de réduction des arsenaux nucléaires* », la *Pravda* précise encore : « *Les Etats-Unis ne peuvent compter que l'Union soviétique accepte quelque réduction que ce soit de ses moyens nucléaires de seconde frappe dès lors que Washington réalise son programme visant à dévaloriser les armements nucléaires soviétiques dans l'espoir de pouvoir commettre impunément une agression.* »

La partie soviétique, ajoute le journal, a proposé, pour sa part, une entente sur l'« *interdiction de la mise au point – y compris au stade de la recherche et du développement – des essais et du déploiement de moyens spatiaux offensifs* », une proposition qui impliquerait « *la destruction des systèmes antisatellites déjà existant aux Etats-Unis et en URSS et dont les essais ne sont pas terminés* ».

A propos des armes nucléaires de portée intermédiaire, la *Pravda* accuse Washington d'avancer à nouveau sa « *variante intérimaire usée* » qui « *ne tient pas compte dans l'équilibre européen de plusieurs centaines de charges nucléaires françaises et britanniques* » et « *met entre parenthèses l'aviation embarquée des Etats-Unis* ». – *(Tass.)*

● *L'URSS proteste contre l'essai d'un réflecteur laser à bord de Discovery.* – L'essai d'un réflecteur laser lors d'une prochaine mission de la navette américaine Discovery soulève les protestations des autorités soviétiques. Selon l'agence Tass, un tel réflecteur est un « *composant essentiel des préparatifs militaires de militarisation de l'espace par l'administration Reagan* » et viole donc le traité sur la limitation des armes antibalistiques signé en 1972 par les Etats-Unis et l'URSS. – *(AFP.)*

Selon le « New York Times »

WASHINGTON, MOSCOU ET TOKYO ONT TENU DES NÉGOCIATIONS SUR LA SÉCURITÉ DU TRAFIC AÉRIEN

New York *(AFP)*. – Les Etats-Unis, l'URSS et le Japon viennent de conclure des pourparlers sur la sécurité des transports aériens afin que ne se reproduise plus d'incident comme celui qui, en 1983, avait coûté la vie à 269 passagers d'un Boeing sud-coréen abattu par un chasseur soviétique après avoir pénétré dans l'espace aérien de l'URSS, indique dimanche 26 mai le *New York Times*.

Citant des sources gouvernementales non identifiées, le journal rapporte que des discussions non rendues publiques à la demande l'URSS ont eu lieu à Tokyo et Washington au cours des trois derniers mois et que leur dernière phase (concernant la région du nord-ouest du Pacifique) a pris fin vendredi à Moscou.

Si un accord sur la sécurité des transports aériens est conclu, un nouvel accord sur l'aviation civile pourrait être négocié, aux termes duquel la compagnie aérienne soviétique Aéroflot pourrait rétablir ses liaisons avec les Etats-Unis, et les compagnies américaines avec Moscou, estime le *New York Times*.

● *Le premier ministre québécois en Normandie.* – Pour le dernier jour de sa visite officielle en France, samedi 25 mai, M. René Lévesque, premier ministre du Québec, s'est rendu à Grand-Quevilly, commune située près de Rouen et dont M. Laurent Fabius est premier adjoint au maire. Les ancêtres de M. Lévesque sont originaires de la petite commune de Hautot-Saint-Sulpice, située, elle aussi, non loin de Rouen. Dans la soirée, le premier ministre québécois a été reçu à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Chirac, maire de la capitale.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Reagan lance une campagne pour l'équité fiscale

De notre correspondant

Washington. — De son bureau ovale de la Maison Blanche, M. Reagan va lancer, mardi 28 mai, sur les écrans de télévision américains, une campagne politique d'envergure en faveur d'une idée par essence populaire : l'équité et la clarté *fiscales*.

D'ici à vendredi, quatre autres discours sur le même thème suivront cette première allocution, et, si tout se passait comme l'espèrent le président, ses conseillers et son parti, les règles de l'imposition auront, d'ici Noël prochain, été si largement simplifiées aux Etats-Unis que les républicains y auront gagné une durable prééminence électorale sur les démocrates.

L'idée maîtresse de la réforme que M. Reagan doit dévoiler mardi soir est de réduire tant le niveau que le nombre des taux d'imposition. L'abaissement de ces derniers serait compensé par la suppression de la plupart des possibilités de déduction, dont la diversité et la complexité font la fortune des conseillers fiscaux.

Aux quatorze différents taux actuels de l'impôt, échelonnés de 11 % à 50 %, en seraient ainsi subsitués trois seulement, de 15 %, 25 % et 35 % au maximum, et l'abattement de base sur le revenu imposable serait doublé, au grand bénéfice des familles les plus pauvres. Parallèlement, seuls seraient désormais déductibles les intérêts payés pour l'achat d'une résidence principale et non plus de tous biens immobiliers, tandis que l'industrie ne bénéficierait plus, quant à elle, de conditions fiscales aussi avantageuses pour *l'amortissement de ses investissements*.

Le talent oratoire de M. Reagan aidant, la Maison Blanche attend de ce projet, en premier lieu, qu'il modifie fondamentalement l'image du Parti républicain, jusqu'à présent liée à la défense des intérêts des plus aisés; ensuite qu'il associe la présidence de M. Reagan à une réforme d'une importance particulière pour *chaque citoyen; enfin qu'il rehausse* assez le prestige, ces derniers temps érodé du président, pour lui assurer sous son second mandat la même au*torité que sous le premier*.

Un pari ambitieux

Théoriquement le pari est jouable, mais la partie est dans le même temps si ambitieuse que M. Reagan y risque gros. Depuis qu'il a lancé cette idée de simplification fiscale en janvier 1984, et qu'une première version en a été officiellement présentée en novembre dernier, les puissants intérêts, menacés par la perte de tel ou tel avantage, ont en effet assez pesé pour que l'industrie pétrolière soit déjà assurée de conserver une large partie de ses avantages fiscaux et que le taux maximum général d'imposition des plus-values, soit non pas augmenté, mais abaissé de 20 % à 17,50 %. Aucun lobby n'ayant dit son dernier mot et chaque parlementaire devant compter *avec plusieurs d'entre eux, le texte* de la réforme risque donc d'être sérieusement modifié au fil des mois.

Ce risque est d'autant plus grand qu'une des plus spectaculaires dispositions du texte supprime les déductions au titre des impôts locaux, et que les municipalités et les Etats — notamment ceux où l'imposition est la plus forte, c'est-à-dire les plus riches et les plus influents — risquent de se liguer dans une opposition de poids. Le calendrier, d'autre part, est peu favorable au président, car l'été est proche, et il ne restera plus ensuite que quelques mois pour éviter que la réforme ne soit reportée à 1986, année où les élections parlementaires de novembre seront peu *propices à des décisions courageuses* du Congrès. Dernier problème : pour gagner, M. Reagan a besoin d'une autorité entière. Beaucoup va *donc se jouer sur l'écho qu'auront ou* n'auront pas dans l'opinion les discours présidentiels de cette semaine. Si la Maison Blanche est à cet égard d'un grand optimisme, *la* presse, du conservateur *Wall Street Journal* au libéral *Washington Post*, reste, pour sa part, sceptique.

BERNARD GUETTA.

Chili

Les dernières victimes de la censure : un ministre, le héros de l'indépendance et le secrétaire d'Etat américain...

Santiago-du-Chili *(Reuter)*. — Le ministre chilien des affaires étrangères, M. Jaime Del Valle, *le secrétaire d'Etat américain*, M. George Shultz, et Bernardo O'Higgins, héros de l'indépendance chilienne au dix-neuvième siècle : *telles sont les dernières* victimes des censeurs zélés du gouvernement Pinochet.

Le compte rendu fait par M. Del Valle de sa rencontre avec l'ambassadeur des Etats-Unis, des citations de M. Shultz sur l'engagement américain en faveur des droits de l'homme et des réflexions de O'Higgins sur la liberté de la presse devaient être publiés par le magazine lié à l'opposition *Hoy*.

Mais les censeurs ont renvoyé les articles au journal après avoir procédé à des coupes sévères. Six autres journaux ont été interdits depuis la proclamation de l'état de siège, en novembre dernier, et tous les organes de presse ont reçu l'ordre de ne pas *publier d'articles politiques et de* ne pas aborder la question du terrorisme.

Le directeur de *Hoy*, M. Eduardo Filippi, affirme que la censure de son journal est *« immorale, incorrecte et parfois risible »*. Des termes comme *« boom économique »*, *« transition »*, *« droits de l'homme »*, *« opposants »* et *« régime démocratique »* sont systématiquement bannis.

Les fonctionnaires de la Direction nationale de la communication sociale (DINACOS), organe gouvernemental chargé du contrôle de la presse, appellent régulièrement les journaux et les radios pour faire supprimer certains passages jugés gênants.

Le directeur de la DINACOS, M. José Miguel Armendariz, affirme, lui, que des journalistes, des ingénieurs et des sociologues *figurent parmi les censeurs qui se* sont occupés de *Hoy*, mais cet argument n'impressionne pas beaucoup M. Filippi. *« Ce groupe de censeurs, comme tous les censeurs, est composé de gens qui sont grotesquement soupçonneux »*, dit-il.

Les ciseaux des censeurs s'en sont déjà pris aux propos d'un membre de la junte militaire, à ceux de l'amiral Merino, de l'archevêque de Santiago, Mgr Juan Francisco Fresno, et même de l'idole du football chilien, Carlos Caszely.

M. Armendariz compare, lui-même, la censue à un médica*ment au goût très amer. « Plus le malade est atteint, plus il résiste au médicament qui lui est administré »*, dit-il. *« La liberté de la presse est une valeur importante que le gouvernement est le premier à respecter et à défendre. On doit continuer à publier des prises de position. Seule l'activité politique par le biais d'un organe de presse est interdite. Heureusement, il n'y a pas que cela dans la vie »*, affirme encore M. Armendariz.

L'humour, également, a été banni des colonnes des journaux chiliens. *Hoy* publiait les dessins des meilleurs caricaturistes du pays, mais l'essentiel de cette production n'a pas survécu à la supervision de la DINACOS. Exaspéré, un caricaturiste a envoyé une page blanche aux censeurs avec ce titre : *« La laisseront-ils passer ? »* Ils ne l'ont pas fait.

EUROPE

URSS

QUI A ORGANISÉ L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE EN 1981 ?

L'agence Tass affirme que la « piste bulgare » est une invention de la CIA

Le procès des ressortissants bulgares soupçonnés d'avoir participé à l'attentat du 13 mai 1981 contre Jean-Paul II *devait s'ouvrir ce lundi 27 mai à Rome*. La thèse de la « piste bulgare », selon laquelle Sofia, ou même directement le Kremlin, aurait pu organiser la tentative d'assassinat du pape suscite de vives *réactions de la presse soviétique*, qui tente de discréditer cette hypothèse.

De notre correspondant

Moscou. — Alors que s'ouvre le procès de Serguiev Antonov, la presse soviétique publie depuis quelques jours des prises de position de personnalités étrangères « amies » *en faveur de l'ancien chef* d'escale de la compagnie aérienne bulgare, accusé d'avoir préparé l'attentat contre le pape, le 13 mai 1981.

A en croire la presse soviétique, des comités de défense de Serguiev Antonov se seraient constitués dans la plupart des capitales occidentales (1), à l'image de celui créé en URSS « *à l'initiative de l'opinion publique* », le 24 mai dernier, et qui est animé par M. Vladimir Karpov, rédacteur en chef de la revue *Novy Mir*.

Cette attitude révèle un profond embarras. Les catholiques ne sont qu'une minorité en URSS, sauf en Lituanie, tandis que subsiste en *Ukraine une petite communauté de* rite uniate, rattachée à Rome et très persécutée. Mais les dirigeants soviétiques redoutent les conséquences d'éventuelles révélations au cours du procès sur les opinions publiques des pays catholiques du glacis est-européen, la Pologne, bien sûr, mais aussi la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

Les médias se sont donc efforcés de détruire la crédibilité d'Ali Agça, *l'auteur de l'attentat, lui-même* condamné à la détention perpétuelle et principal témoin à charge contre Antonov. Dans une dépêche datée de Sofia, Tass cite une publication bulgare selon laquelle « *il n'existe aucune preuve — ni document écrit, ni photo, ni enregistrement sonore, ni témoignage — correspondant aux normes légales* » contre celui-ci. « *Toute l'accusation repose sur les affirmations du terroriste et assassin turc Ali Agça.* » Or, selon l'avocat italien d'Antonov, Agça aurait modifié « *70 % de ses dépositions* » au cours de l'instruction.

Dans une dépêche datée de Moscou, l'agence Tass va plus loin et estime que la CIA est à l'origine des « *fausses accusations* » contre Antonov. « *Pourquoi les dirigeants des Etats-Unis, pays situé à des milliers de kilomètres du Vatican, de l'Italie, de la Turquie et de la Bulgarie, se sont-ils faits les promoteurs de cette provocation antibulgare ?* » s'interroge Tass. La réponse est évidente : « *Cette affaire est purement politique, elle correspond aux objectifs de la « croisade » contre le communisme proclamée par le président américain, et vise à aggraver la tension internationale.* »

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Une vingtaine de personnalités grecques proches des partis de gauche ont lancé, samedi 25 mai, un appel en faveur de la libération d'Antonov.

Pologne

M. Jacek Kuron a été libéré

Varsovie *(AFP)*. — M. Jacek Kuron, le fondateur du Comité d'autodéfense sociale (KOR), a été libéré le dimanche 26 mai de la prison de Rakowiecka, à Varsovie, où il était détenu depuis le 2 mai. Le tribunal régional de Varsovie a, en effet, annulé samedi 25 mai la sentence de trois mois de prison prononcée à l'encontre du dirigeant de l'opposition au lendemain de la contre-manifestation organisée par Solidarité le 1er mai.

Le tribunal a estimé que les charges retenues contre M. Kuron étaient insuffisantes et qu'il n'était notamment pas établi que l'accusé ait « *de manière préméditée désobéi aux ordres de dispersion* » de la manifestation, qui avait regroupé plus de dix mille partisans de Solidarité. M. Jacek Kuron avait lui-même négocié *avec les forces de l'ordre, puis* donné l'ordre de dispersion du cortège avant d'être interpellé.

Affirmant que son seul but était de « *négocier pour éviter des heurts* », M. Kuron a souligné « *le caractère pacifique de cette manifestation* », dont il a rappelé « *les slogans non agressifs* : « *Solidarnosc vit* », « *Liberté pour les prisonniers politiques* », « *Ne bats pas ton frère pour de l'argent...* ». Le procureur avait demandé le maintien de la condamnation, tout en rendant un hommage surprenant à M. Kuron, « *un homme d'un certain calibre, très connu en Pologne, qui a ses adversaires, mais aussi ses partisans* ».

L'avocat de la défense s'est appuyé principalement sur le caractère contradictoire des déclarations des deux officiers de la milice qui se sont succédé à la barre, tandis que quatre participants à la manifestation étaient venus affirmer que les ordres de dispersion n'avaient été donnés qu'après la négociation menée par M. Kuron avec la milice.

C'est la première fois qu'un jugement portant sur un délit de nature politique est ainsi cassé en appel. Le tribunal de Varsovie a, en revanche, maintenu les trois mois de prison ferme infligés à M. Seweryn Jaworski (ancien président de Solidarité aux aciéries de Varsovie), accusé le 2 mai, comme M. Kuron, d'avoir « *refusé d'obtempérer aux injonctions de la milice* ». Le tribunal doit encore examiner en appel le cas d'un autre dirigeant de l'opposition, M. Henryk Wujek, condamné à la même peine pour le même motif.

Les autorités danoises ont, en outre, confirmé samedi avoir accordé l'asile politique à M. Josef Zimnicki, réfugié à Copenhague depuis le mois de février. M. Zimnicki était membre du comité central du PC polonais, et c'est la première fois qu'une personnalité d'un aussi haut rang du parti passe à l'Ouest. Simple ajus*teur à l'usine de Bytom*, M. Zimnicki avait été élu au comité central lors du neuvième congrès extraordinaire du POUP, en juillet 1981. Il a été exclu du parti le 14 mai, lors du dix-neuvième plénum du comité central pour avoir, officiellement, « *enfreint les principes de conduite d'un membre du POUP* ».

Depuis l'introduction de la loi martiale en décembre 1981 (levée depuis), le nombre des défections s'est accru dans des proportions considérables. Des diplomates, comme les ambassadeurs de Pologne à Washington et à Tokyo, ont « choisi la liberté ». Ces deux derniers ont été condamnés par contumace à la peine capitale. Puis sont venues les défections en masse.

L'année dernière, plus de mille Polonais ont profité des escales des bateaux de croisière de leur pays pour s'enfuir à l'Ouest, notamment en RFA. Selon des sources occidentales, plus de cent mille Polonais se sont installés en Occident en utilisant des visas de tourisme entre 1980 et 1983.

Tchécoslovaquie

Pendant la visite du ministre des relations extérieures

LES COLLABORATEURS DE M. DUMAS ONT RENCONTRÉ TROIS DISSIDENTS A PRAGUE

Des collaborateurs de M. Roland Dumas ont rencontré trois dissidents tchécoslovaques, lors de la visite officielle effectuée par le ministre français des relations extérieures, les 23 et 24 mai à Prague. Ils ont pu s'entretenir brièvement avec M. Jiri Hajek, ancien ministre des affaires étrangères en 1968 et l'un des membres les plus connus de la Charte 77. Un policier en civil les a toutefois empêchés d'entrer dans l'appartement de M. Hajek.

Auparavant, ils avaient rencontré M. Petr Uhl, militant trotskiste et membre de la Charte 77 et du VONS (Comité de défense des personnes injustement poursuivies), ainsi que son épouse, Mme Anna Sabatova. Leur domicile était surveillé par la police, qui n'est pas intervenue, mais une autre Française tentant de rencontrer le couple peu après n'a pas été autorisée à le faire.

M. Dumas a informé son homologue tchécoslovaque, M. Chnoupek, que le gouvernement français avait invité l'écrivain Vaclav Havel à venir participer à Paris au colloque sur les droits de l'homme, les 1er et 2 juin. Le ministre français a également évoqué le cas de trois émigrés qui souhaitent que leurs *familles* soient autorisées à les rejoindre en France, ainsi que ceux de trois opposants emprisonnés, dont Paris demande *la libération. Il* s'est d'autre part entretenu avec le cardinal Tomasek, chef d'une Eglise catholique qui a des relations difficiles avec le pouvoir.

De retour à Paris, M. Dumas a insisté sur le caractère politique et commercial de *sa visite* à Prague, qu'il a qualifiée de « *satisfaisante* ». — *(AFP.)*

Nicaragua

SELON L'« OBSERVER »

D'anciens militaires britanniques seraient recrutés comme mercenaires pour se battre contre les sandinistes

Londres *(AP)*. — Une quarantaine d'anciens militaires britanniques auraient été recrutés par des ressortissants américains pour aller se battre au Nicaragua contre les forces sandinistes aux côtés d'autres mercenaires, en particulier américains. Les Britanniques seraient attendus en juin en Amérique centrale, selon l'hebdomadaire britannique *The Observer* du dimanche 26 mai.

Selon le même journal, des hommes d'affaires influents des Etats-Unis financent des réseaux et des organisations privés chargés de recruter des mercenaires afin de surmonter indirectement l'opposition du Congrès de Washington, qui refuse d'accorder une aide militaire officielle aux organisations armées antisandinistes.

L'un des « recruteurs » de mercenaires cité par l'Observer, est bien connu. Il s'agit de M. Tom Posey, homme d'affaires de l'Alabama, et membre de la John Birch Society, une organisation ultraconservatrice qui financerait un réseau appelé L'assistance civile et militaire, qui recrute des mercenaires « *pour combattre le communisme en Amérique centrale* ».

Le pétrolier texan, M. Nelson Bunker Hunt, participerait également au financement de ces réseaux d'assistance privés aux groupes armés de la Contra au Nicaragua.

Colombie

APPROUVÉ PAR LE PARLEMENT

Le projet de loi accordant la « grâce » aux guérilleros suscite de vives réserves

Bogota, *(AFP)*. — Le projet de loi accordant la « grâce » aux membres des mouvements de guérilla adopté par le Parlement colombien est la carte maîtresse de la politique de pacification du président Betancur, bien que de nombreux secteurs de l'opinion et de la guérilla en contestent la nécessité et l'efficacité.

Approuvé à l'issue d'un très long débat la semaine dernière, ce projet prévoit la réintégration à la vie civile des guérilleros qui se sont rendus coupables de « *sédition, rébellion et émeutes* ». Il exclut tous ceux qui sont coupables des crimes d'enlèvement, d'extorsion de fonds et d'homicide « *en dehors des combats* ».

L'opposition au gouvernement, principalement les libéraux, mais aussi une partie des conservateurs (formation politique à laquelle appartient pourtant le président), estiment que ce « pardon » n'est pas autre chose que l'amnistie déjà concédée, *sans succès, par de* précédents gouvernements.

Le Mouvement du 19 avril (M-19, *nationaliste* d'extrême gauche) affirme déjà que cette loi n'a aucun sens si elle ne s'accompgne pas des réformes nécessaires, d'ordre politique, économique et social, réclamées depuis longtemps par la guérilla.

Mexique

Le président de La Madrid visitera cinq pays d'Europe de l'Ouest en juin

Mexico *(AFP)*. — Le chef de l'Etat mexicain, M. Miguel de La Madrid, effectuera, du 6 au 23 juin, une visite officielle dans cinq pays d'Europe occidentale (Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne et RFA), dont le thème principal sera la situation en Amérique centrale.

Selon le ministre mexicain des affaires étrangères, M. Bernardo Sepulveda, M. de La Madrid défendra l'idée d'une nouvelle conférence des ministres des affaires étrangères des Dix de la CEE (plus Espagne et Portugal), des quatre membres du groupe de Contadora et des cinq pays directement impliqués dans les conflits d'Amérique centrale. Une première conférence de ce tupe a eu lieu à San-José-de-Costa-Rica en novembre 1984 afin d'accroître l'aide économique de l'Europe occidentale aux cinq pays d'Amérique centrale (Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador).

Le groupe de Contadora comprend la Colombie, le Mexique, le Panama et le Venezuela. Crée en janvier 1983, il s'efforce, non sans d'énormes difficultés, de ramener la paix en Amérique centrale.

هكذا من الأصل

politique

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Tjibaou obtient du FLNKS l'approbation de sa ligne modérée

De notre correspondant

Hienghène. — *« C'est un moment historique. Le Palika a parlé de compromis sur le plan stratégique par rapport à la lutte sur le terrain. »* Malgré son masque impassible, le chef de file des indépendantistes canaques, M. Jean-Marie Tjibaou, ne parvient pas à dissimuler sa satisfaction : lors de ce troisième congrès réuni à Hienghène (nord-est de la Grande Terre) la tendance modérée qu'il incarne, celle de l'Union calédonienne, vient de l'emporter.

Assis sous un grand arbre, les principaux membres du bureau politique du FLNKS font un compte rendu des travaux de ce congrès qui s'est déroulé les 25 et 26 mai. Tous apparaissent sereins et décontractés ; autour de M. Tjibaou sont réunis MM. Yeiwéné Yeiwéné qui représente l'Union calédonienne, Yann Céléné Uregei, secrétaire général du Front uni de libération kanaque (FULK), Jacques Violette et Norbert Caffé, les deux européens du Parti socialiste calédonien (PSC), Edmond Nekiriai de l'Union progressiste mélanésienne (UPM) et l'un des cadres du PALIKA (Parti de libération kanaque), M. Gaston Bellouma.

Précautions

C'est l'heure du repas en ce dimanche. Un peu plus loin, les deux mille congressistes discutent fermement, leur assiette à la main, assis sur l'herbe ou devant l'une des bicoques en tôle ondulée décorée de palmes de cocotiers où les femmes s'affairent devant de gigantesques bougnats. Si les fêtes caldoches sentent les merguez et les frites, les réunions canaques se tiennent au milieu des effluves de poisson et de légumes cuits à l'étouffée dans des feuilles de bananiers.

La tribu de Ouaré, sur la côte est, est installée au bord de l'eau parmi les pins et les cocotiers; elle se trouve face à l'une des plus belles baies de la Nouvelle-Calédonie, celle de Hienghène.

Avant de tenter d'imposer sa politique au sein de la coalition, l'UC a inculqué aux organisateurs du congrès son propre sens de l'organisation. A l'entrée de la tribu, une barrière est gardée par un Mélanésien coiffé d'un chapeau de cow-boy. Avec quelques autres, il est chargé de filtrer les entrées. De l'autre côté de la route, des jeunes arborant un tee-shirt frappé du drapeau de Kanaky dirigent les voitures des congressistes et des visiteurs autorisés vers un parking visiblement surdimensionné. Quelques kilomètres avant d'arriver à la tribu, c'étaient les gendarmes qui effectuaient les contrôles de routine. Le FLNKS avait voulu s'en charger, mais la force publique s'y est opposée. Chacun son travail. Sur les crêtes qui dominent Ouaré, des guetteurs équipés de jumelles et de postes CB s'inquièteront de la présence d'hypothétiques « fachos » européens ou wallisiens. Personne ne les verra.

Malgré ces précautions, l'ambiance de ce troisième congrès du FLNKS est considérablement plus décontractée que celle du congrès de Nakety, le 9 février dernier, aux discours chargés de menaces ; les mots d'ordre vengeurs, les vociférations exaltées des militants les plus extrémistes semblent appartenir au passé. Il est vrai que, à Nakety, le FLNKS était sous le choc de la mort d'Eloi Machoro et de Marcel Nonnaro.

L'heure est au consensus. C'est ce qui ressort de la motion adoptée dimanche, que lit avec son accent faubourien M. Violette, du PSC :

« 1) *Le FLNKS se bat pour l'indépendance Kanake et socialiste. Bien que résultant des acquis de la lutte du FLNKS, le plan Fabius n'est pas celui du peuple kanak. Le FLNKS en rejette la logique coloniale.*

» *2) La région, par l'engagement de ses militants sur le terrain, et dans une phase transitoire, peut conforter la construction de l'indépendance kanake et socialiste et concrétiser la revendication du peuple kanake qui, n'aura guère d'alternative que celle qu'il se donnera par sa mobilisation. Dans cette perspective, le FLNKS est prêt à utiliser cette échéance des élections régionales en s'appuyant sur ses propres structures.*

» *3) En ce qui concerne le référendum (...), le FLNKS précisera sa position lors d'un congrès futur.*

» *4) Le FLNKS affirme son opposition à toute base militaire sur Kanaky.* »

Le compromis

Tout est dit. Une journée et demie de discussions — certes âpres — a suffi pour que les plus irréductibles rentrent dans le rang. Les militants du PALIKA et du FULK — les premiers étaient réticents à participer aux élections, et les seconds tout à fait opposés — sont aujourd'hui les premiers à tenir un discours modéré. « *Une nouvelle conjoncture politique*, dit M. Bellouma, du PALIKA, *nous amène à parler de compromis (...) et à revenir sur nos positions.* »

Assis sur l'herbe à côté de M. Tjibaou, le secrétaire général du FULK, M. Uregei, admet également que son parti se soumettra à la volonté de la majorité du FLNKS sur la participation aux scrutins régionaux. Quant au maire de Hienghène, M. Tjibaou, il affirme : *« Nous sommes preneurs, car c'est cette échéance qui sera le critère d'engagement du gouvernement français dans la voie de l'indépendance. »*

La modération s'exprime aussi sur des sujets comme l'école. A la surprise générale, le PALIKA lui-même a demandé l'arrêt du boycottage de l'école « *coloniale* », laissant à chaque « comité de lutte » (sections locales du FLNKS) la responsabilité d'organiser des structures de substitution à l'enseignement traditionnel. « *Il faut*, estime M. Léopold Jorédié, un des hommes de confiance de M. Tjibaou, *que les enfants aillent à l'école, quelle qu'elle soit ; c'est trop important.* »

Plusieurs autres points ont fait l'objet de tractations. Parmi eux, le maintien ou non du « gouvernement provisoire de Kanaky ». L'Union calédonienne, favorable à la dissolution, faisait face aux autres composantes du Front favorables à son maintien. Finalement, le gouvernement provisoire est « prolongé » jusqu'au 31 décembre 1985.

D'autre part, sur l'insistance de M. Tjibaou, le FLNKS a renoncé à organiser une manifestation le 8 juin prochain à Paris. En revanche, pour montrer la détermination des indépendants face au projet de base militaire, le FLNKS va sans doute demander aux jeunes Canaques de ne pas faire leur service national.

Au regard de l'unité retrouvée, ces zones d'ombres apparaissent toutefois mineures. A l'issue de ce congrès, c'est le fait que le FLNKS se soit rallié à sa branche la plus modérée qui apparaît le plus déterminant aux yeux des dirigeants canaques. « *L'idée de l'éclatement ne m'a jamais effleuré*, note M. Tjibaou, *car l'unité est trop importante. Si nos adversaires ont parié sur la cassure, il faudra qu'ils regardent chez eux.* »

FRÉDÉRIC FILLOUX.

M. MITTERRAND A SOLUTRÉ

« La majorité doit gagner les élections »

De notre envoyé spécial

La Roche de Solutré. — On aura au moins appris une chose, à Solutré 85 : les Pataugas du président, ses légendaires croquenots de toile verte avec lesquels, chaque dimanche de Pentecôte depuis la Libération, il gravit le rocher qui surplombe les vignes bourguignonnes, ne sont pas malgré les apparences des Pataugas. C'est une imitation, a-t-il expliqué, fabriquée par une usine de Château-Chinon, « *qui s'appelle Morvan Chaussures, je crois* ».

Ce point éclairci, le président, à bâtons rompus, a répondu aux questions des journalistes après le pousse-café, tandis que M. Charles Hernu se dorait au soleil et que MM. Jacques Attali et Jack Lang poursuivaient leur compétition de chemisettes à rayures pastel.

Le sujet de l'heure, le front républicain, « *branche* » apparemment moins le chef de l'Etat que ses godillots. Les socialistes doivent-ils aller seuls aux élections législatives, ou tenter de susciter autour d'eux une vaste alliance républicaine ? « *Ce n'est pas mon job* », répond le chef de l'État, qui se déclare certain que MM. Lionel Jospin et Laurent Fabius, partisans respectifs des deux stratégies, « *s'entendront fort bien* ». Tout au plus rappelle-t-il qu'il existe « *une grande tradition de la République que la majorité doit prendre à son compte* ».

« *Ne nous hâtons pas de conclure* », demande-t-il à ceux qui sollicitent son pronostic sur le résultat des législatives. « *Tant que l'échéance ne s'est pas produite, toutes les chances doivent être jouées dans le respect des lois de la République.* » Et cet espoir, au détour d'une phrase : « *Les Français souhaiteront peut-être que je puisse achever convenablement ma tâche* ». En un mot, à sa majorité, à qui il demandait l'année dernière, déjà à Solutré, de « *se tenir à carreau* », il assigne aujourd'hui un objectif et un seul : « *gagner les élections* ».

Les sondages étant ce qu'ils sont, on ne peut rejeter l'hypothèse d'une victoire de l'opposition. M. Giscard d'Estaing a-t-il révélé que, battu en 1978, il eût fait retraite à Rambouillet ? « *Il aimait beaucoup Rambouillet, mais dans son cas cela ne s'est pas produit. Pourquoi voulez-vous que cela se produise dans mon cas ?* » Quant à M. Jacques Dominati, député UDF de Paris, qui propose dans cette hypothèse de « *couper l'eau, le gaz et l'électricité* » au palais présidentiel : « *L'Elysée a son groupe électrogène* », réplique M. Mitterrand ; et, plus sérieux : « *Il y a une Constitution. Ceux qui l'ont prônée, adoptée et s'en réclament, ce serait intéressant de les voir la démolir.* » Envisage-t-il, usant de ses prérogatives, de dissoudre l'Assemblée avant ou après les législatives ? « *Il ne faut rien exclure* », répond-il sibyllin. « *Je ne renonce à aucun de mes droits, ni aujourd'hui, ni demain* » ; quant à se représenter en 1988 : « *Je n'y pense jamais* », assure-t-il, élevant la voix. « *Cela ne me préoccupe aucunement.* »

« Il ne s'est pas passé grand-chose »

La démission de Michel Rocard ne le préoccupe pas davantage. « *En somme, il ne s'est pas passé grand chose* », lance-t-il à ceux qui prédisaient des remous dans la majorité à propos de la proportionnelle. « *Des ministres arrivent ou s'en vont, je m'y fais ; je m'entendais bien avec Michel Rocard au gouvernement.* »

Plutôt que de 1988 ou de Michel Rocard, le chef de l'Etat affirme se soucier de faire voter ce qui peut encore l'être avant la fin de l'actuelle session parlementaire. On va donc accélérer le vote d'un texte permettant à la France de ratifier la convention européenne des droits de l'homme. Le sort des chômeurs en fin de droit sera également examiné au prochain conseil des ministres... ou au suivant. Interrogé sur le vote des immigrés aux élections locales, M. Mitterrand juge « *sympathique* » l'initiative du maire socialiste de Mons-en-Barœul et confirme qu'il pense que « *cela finira par être institutionnel* », en se gardant tout de même de préciser l'échéancier.

A propos du récent mouvement dans les prisons, le chef de l'Etat laisse entendre qu'un effort sera fait dès le budget 1986 en faveur de la modernisation des établissements. « *Ce qui ne veut pas dire qu'un certain modernisme soit heureux* », ajoute-t-il, faisant référence à Fleury-Mérogis. Les gardiens de prison ne sont pas oubliés : « *Il serait bon de leur donner un certain nombre de dispositions dont bénéficient des corps comparables.* »

« *Pourquoi imaginer toujours le pire ?* », demande-t-il à propos de la Nouvelle-Calédonie, se refusant à envisager que l'obstruction du Sénat oblige le gouvernement à différer les élections régionales prévues en août prochain. La « *promotion* » de M. Pisani masque-t-elle une sanction ? « *Sa mission s'arrêtait au moment de me remettre son rapport. D'ailleurs, je lui avais parlé de cela il y a plusieurs mois.* »

Négligeant ses mauvais sondages, dédaignant l'échéance qui s'approche, le chef de l'Etat affiche donc une sérénité sans faille. « *Ce qui est agréable depuis que je suis à l'Elysée*, dit-il, *c'est que je fais beaucoup moins de politique.* »

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● *M. Lataillade (RPR), élu maire d'Arcachon.* — M. Pierre Lataillade, membre du comité central du RPR, ancien député, a été élu maire d'Arcachon (Gironde), dimanche 26 mai. M. Lataillade remplace M. Robert Fleury (UDF-PR), qui était démissionnaire. Il s'agit de la conséquence d'accords « *conclus localement par les différentes composantes de l'opposition nationale* », selon les termes d'un communiqué de la mairie.

M. Lataillade ne s'était pas représenté aux élections cantonales de mars dernier, ce qui avait permis l'élection de M. Fleury au conseil général, puis au conseil régional.

Propos et débats

Mme Dufoix : la meilleure des coexistences

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, a déclaré, le dimanche 26 mai, au « Grand Jury RTL- le Monde, *que* « la meilleure des coexistences », *en 1986*, « serait entre le président de la République et un gouvernement organisé autour du Parti socialiste ».

Interrogée sur la phrase qu'elle avait prononcée lors des élections cantonales de mars dernier — « J'irai marcher dans les Cévennes » — *à propos de l'hypothèse où elle devrait chosir entre un candidat de droite et un candidat d'extrême droite au second tour, Mme Dufoix a déclaré :* « On a essayé de faire de cette phrase un synonyme de « j'irai pêcher à la ligne ». En fait, elle (...) signifiait que j'avais besoin de réfléchir. Entre la droite et l'extrême droite, il y a parfois, selon les candidats, beaucoup de similitudes, alors que, pour d'autres candidats, il n'y a que peu de similitudes. Je dois donc juger en fonction des candidats. »

M. Leroy : c'est la droite qui ne veut pas gouverner avec le PS

Le Parti communiste « ne s'associera, ni aujourd'hui ni demain, à une politique de gestion de la crise », *a déclaré, le dimanche 26 mai, M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, directeur de* l'Humanité. *Dans un discours prononcé à Bègles, dans la banlieue bordelaise, M. Leroy, qui estime que la majorité gouvernementale ne sera pas majoritaire en 1986, a ajouté :* « Les socialistes disent : « Nous ne gouvernerons pas avec la droite. » La belle affaire ! C'est la droite qui a dit qu'elle ne voudrait pas gouverner avec eux ! »

M. Doumeng : le gouvernement est de gauche

M. Jean-Baptiste Doumeng, PDG d'Interagra, membre du PCF, invité du « Forum » de Radio-Monte-Carlo, le dimanche 26 mai, a déclaré : « Il y a un gouvernement de gauche, il est socialiste, il a été élu sur une base de gauche (...), les propositions du président de la République, dont il a exécuté la moitié si ce n'est plus. Pourquoi voulez-vous que je vous dise, moi, que c'est un gouvernement de droite ? » *Selon M. Doumeng,* « le PCF porte une appréciation sur certains aspects de [*la*] politique [*du gouvernement*] qui ne sont pas conformes au mandat pour lequel il a été élu. C'est la responsabilité du Parti communiste. Moi, je vous réponds : « M. Doumeng, citoyen, » quand il a voté au deuxième tour des élections présidentielles pour » M. Mitterrand, il s'attendait à ce qu'il fasse beaucoup plus mal que » ce qu'il a fait. »

DÉCÈS DE JULES ROUJON, SÉNATEUR (RI) DE LA LOZÈRE

M. Jules Roujon, sénateur (RI) de Lozère et maire de Marvejols, est décédé dimanche 26 mai. Il sera remplacé au Palais du Luxembourg par son suppléant, M. Joseph Caupert (UDF-PR), président du conseil général de la Lozère.

[Né le 18 mars 1920 à Marvejols (Lozère), industriel, Jules Roujon avait été maire de Palhers de 1945 à 1965, puis maire de Marvejols, de 1965 à 1977, et de nouveau depuis 1983. Conseiller général du canton de Marvejols depuis 1953, il était devenu vice-président du conseil général de la Lozère en 1958, puis président du conseil général de 1967 à 1974, date à laquelle il démissionnait. Jules Roujon était devenu sénateur en 1973, à la mort de Georges Bonnet, dont il était le suppléant. Inscrit au groupe RI du Sénat, Jules Roujon avait ensuite toujours été réélu.]

[Né le 4 juillet 1923 à Mende (Lozère), M. Joseph Caupert (UDF-PR), notaire, est président du conseil général de la Lozère depuis 1981. Il est conseiller général du canton du Bleymard depuis 1951. Conseiller municipal du Bleymard depuis 1947, il est maire de cette commune depuis 1959.]

● *IPSOS débouté.* — La première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris vient de débouter l'institut de sondages IPSOS qui avait engagé une action en diffamation contre trois sénateurs : MM. Dominique Pado (Union centriste), Charles Pasqua (RPR) et Etienne Dailly (Gauche démocratique) et contre M. Bernard Pons, à l'époque secrétaire général du RPR.

Après la parution, dans le journal *le Matin* du 3 août 1984, d'un sondage sur le projet de référendum présidentiel et les réserves émises par la commission des sondages sur ses résultats, les parlementaires poursuivis par IPSOS avaient déclaré que cet institut avait commis des « *irrégularités* ».

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU PS

M. Pierre Mauroy marque ses distances avec M. Michel Rocard

Le courant Mauroy du Parti socialiste s'est réuni le samedi 25 mai à L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne) pour discuter de la préparation du congrès du parti, qui doit se réunir en octobre prochain à Toulouse. M. Guy Allouche, sénateur, premier secrétaire de la fédération socialiste du Nord, a indiqué que trois cent cinquante personnes, représentant soixante-dix fédérations, avaient participé à la réunion. Le courant ne s'était pas réuni à cette échelle depuis son assemblée d'août 1984 à Valence (*le Monde* du 28 août 1984).

M. Allouche a résumé pour la presse le rapport consacré à l'activité du courant qu'il avait présenté aux participants. Le sénateur du Nord a évoqué la « *période de sommeil* » qu'avait connue le courant entre le moment où M. Pierre Mauroy était devenu porte-parole de M. François Mitterrand pour la campagne présidentielle et son départ de l'hôtel Matignon.

Depuis lors, les amis de M. Mauroy ont intensifié leur activité. M. Allouche a annoncé qu'ils auront des rencontres départementales et régionales dans la prochaine période et une nouvelle assemblée générale avant la réunion du comité directeur du PS qui, au mois d'août, examinera les possibilités de synthèse entre les contributions déposées il y a quinze jours.

M. Mauroy lui-même a souligné l'importance des courants organisés au sein du PS, leur existence ayant, a-t-il dit, permis au parti de « respirer » et de « vivre ». L'ancien premier ministre, qui, tout en animant sa propres tendance, héritière de l'ancienne SFIO, tenait traditionnellement un langage unanimiste, s'accorde maintenant avec ses amis pour qu'ils affirment davantage leur existence et pour qu'ils en prennent les moyens.

Pas d'aveu

Dans le même temps, M. Mauroy a confirmé sa perspective d'une synthèse avec ceux qu'il a appelés « *nos frères jumeaux du courant A* », c'est-à-dire les mitterrandistes. Il a nettement marqué la distance qui le sépare de M. Michel Rocard, dont les récentes déclarations lui ont remis en mémoire la fameuse épigramme de Boileau sur les dernières pièces de Corneille : « *Après l'Agésilas Hélas ! Mais après l'Attila Holà !* ».

M. Hervé Vouillot, député de la Côte-d'Or, qui a présenté un rapport sur la contribution du courant (*le Monde* daté 12-13 mai), a souligné que les amis de M. Mauroy rejettent le découpage en « phases » de l'action de la gauche depuis 1981, l'idée que des erreurs aient été commises, et l'affirmation selon laquelle le gouvernement aurait procédé, en 1981, à une « *relance massive* ». Pour M. Mauroy, les socialistes ne doivent pas, comme le demandent les rocardiens, avouer qu'ils ont changé.

Certes, le PS a fait l'apprentissage de la durée, sa conception de l'entreprise s'est modifiée, le marché est, pour l'ancien premier ministre et pour ses amis, « *l'une des voies de la liberté* ». M. Mauroy « *assume la rigueur pleinement* » et observe qu'il n'est plus question d'une « *autre politique* ». Le Parti socialiste demeure, néanmoins, pour M. Mauroy et ses amis, un « *parti de transformation sociale* », dont l'action s'inscrit « *dans la voie du socialisme* » et passe par le rassemblement de toute la gauche, non pas pour « *aménager le système en place* », a souligné M. Allouche, mais pour le réformer.

Le courant Mauroy entend se présenter comme le « *fer de lance* », pour les élections législatives, d'un PS dont le bilan, a dit M. Allouche, « *sera essentiellement celui de l'action de Pierre Mauroy* ». L'ancien premier ministre a insisté sur le traitement du chômage, qui doit être au centre du projet que le parti soumettra aux Français et qui doit faire appel à la solidarité en même temps qu'utiliser les possibilités de réduction et d'aménagement de la durée du travail.

Pour ce qui est des élections elles-mêmes, les amis de M. Mauroy proposent que les militants puissent se prononcer à bulletin secret sur les listes de candidats établies par les commissions exécutives fédérales. Ils demandent, d'autre part, que le PS limite pour lui-même les cumuls à deux mandats locaux et un mandat national et que les indemnités liées à ces mandats soient plafonnées à une fois et demie le montant de celle d'un parlementaire, la différence étant versée au parti.

PATRICK JARREAU.

Ostracisme et molletisme

La géographie actuelle du Parti socialiste, selon les amis de M. Pierre Mauroy, est à peu près la suivante : à droite, M. Michel Rocard, à gauche, le CERES de M. Jean-Pierre Chevènement, au centre, tous les autres, que des rivalités pour le pouvoir séparent sans que, dans la situation présente, la lutte puisse s'engager ouvertement. *Elle n'en est pas moins feutrée.*

Les amis de l'ancien premier ministre observent, *par exemple*, que, *M. Willy Brandt* ayant proposé que M. Mauroy *préside la structure réunissant* les partis socialistes et sociaux-démocrates de la Communauté européenne, qui doivent se rencontrer mardi à Paris, M. Lionel Jospin a répondu que le seul socialiste français habilité à une telle fonction est M. Jacques Huntzinger, chargé des relations internationales au secrétariat national du PS (MM. Brandt et Jospin se sont rencontrés le 21 mai — voir *le Monde* du 23 mai).

Autre signe de la « crispation » que les mauroyistes reprochent à la direction du parti : la dernière édition de la brochure de formation remise aux nouveaux adhérents ne parle pas, observent-t-il, de l'action de M. Mauroy à la tête du gouvernement de 1981 à 1984. *La seule mention qui y est faite du maire de Lille concerne le congrès du PS à Metz, en avril 1979, et précise que M. Mauroy avait été,* avec M. Rocard, mis en *minorité à ce congrès.*

Les amis de M. Mauroy répliquent, de façon feutrée eux aussi, à cet ostracisme en dénonçant le risque de « molletisme » qui menace, selon eux, le PS. Comme au temps de Guy Mollet, on verrait une équipe gouvernementale qui gère sans trop se soucier de faire avancer les idées défendues par les socialistes, tandis que l'appareil dirigeant du parti « verrouille » le débat interne.

P.J.

ASIE

Bangladesh

Des milliers de morts

(Suite de la première page.)

Sous la violence du cyclone (ou dépression tropicale), trois navires marchands, dont un enregistré à Singapour, ont cassé leur ancre et se sont échoués autour du port de Chittagong ; l'un des bateaux aurait été pillé par les populations locales.

Le général Mohamed Ershad, chef de l'Etat, a survolé, dimanche, la région et annoncé le déblocage immédiat d'un fonds d'urgence de 10 millions de takas (environ 3,5 millions de francs) pour venir en aide aux sinistrés. Le général a demandé aux populations de se montrer généreuses envers les réfugiés, et aux survivants de faire preuve *« de calme et de courage »*.

Presque chaque année

Sans atteindre toujours cette ampleur, les cyclones dans la région se produisent presque chaque année, mais pour la plupart d'entre eux pendant l'été et l'automne. Les mêmes villes et les mêmes villages côtiers avaient été ravagés en novembre 1970 par un cyclone. Le nombre des victimes avait alors été estimé à au moins deux cent mille personnes. La catastrophe avait d'ailleurs été en partie à l'origine de l'indépendance du Bangladesh (survenue un an plus tard), le gouvernement pakistanais ayant démontré à cette occasion son inefficacité et sa corruption dans la distribution des secours. Depuis, la situation économique dans le delta du Gange et du Brahmapoutre ne s'est guère améliorée.

Le Bangladesh est toujours l'un des pays les plus pauvres de la planète, et possède la plus grande densité de population (cent trois millions d'habitants) sur une terre spongieuse, vaste seulement comme le quart de la France. Les autorités déconseillent bien, périodiquement, aux citoyens du sud d'éviter de s'aventurer dans cette zone à hauts risques des bouches du Gange. Mais, pour ces paysans sans terre, la plupart du temps chassés des campagnes surpeuplées, il n'y a guère d'autre choix pour survivre que de s'implanter sur les îlots de limon qui se forment à l'extrémité des bras des deux grands fleuves.

PATRICE CLAUDE.

BENGALE OCCL
Tangail
Ashuganj
DHAKA
Agartala.
Kushtia
Narayanganj
TRIPURA
Comilla
Jessore
Chandpur
Boyra
Feni
Meghna
Noakhali
Khulna
CALCUTTA
Chalna
Barisal
CHITTAGONG
I. Sandwip
Chittagong
I. Hatia
HILL
I. Bhola
I. Kutubdia
TRACTS
Golfe du Bengale
Cox's Bazar
BIRMANIE
0 km 150

Le phénomène de l'onde de tempête

Le nombre élevé de victimes dû au cyclone tropical (ou dépression tropicale si la vitesse des vents moyens est inférieure à 116 kilomètres à l'heure) s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs.

Les îles côtières du Bangladesh sont, littéralement, au ras de l'eau. Or la baisse de la pression atmosphérique, qui est la caractéristique d'un cyclone ou d'une dépression, produit toujours une élévation du niveau de la mer : à une chute de 1 centimètre du baromètre correspond une montée de l'eau de 13 centimètres. Rappelons que, lors d'un cyclone, le baromètre peut baisser de quelques centimètres, et même, exceptionnellement, de près de 10 centimètres.

En outre, les vents, qui tournent autour du système, soufflent forcément, à un moment donné, vers la côte, ce qui contribue aussi à faire monter le niveau de l'eau. De plus, les vents violents font se former de très fortes vagues, et un cyclone (ou dépression) est toujours accompagné de pluies très abondantes.

Enfin le passage du cyclone ou de la dépression peut coïncider avec une marée haute. La conjonction de ces facteurs forme ainsi une onde de tempête : le niveau de la mer peut monter de plusieurs mètres et l'eau envahit les zones côtières basses.

Les 12 et 13 novembre 1970, un cyclone tropical au Bangladesh (alors Pakistan-Oriental) a été responsable d'une des grandes catastrophes des temps modernes : il a balayé les îles côtières du delta du Gange, c'est-à-dire la même région qui a été frappée le 24 mai dernier. En 1970, le niveau de la mer avait monté, par endroits, de plus de 5 mètres. Sur les 10 000 kilomètres carrés ainsi envahis, il y eut deux cent mille victimes au moins (peut-être quatre cent mille et même un million).

YVONNE REBEYROL.

● *Souscription du Secours populaire français.* — Le Secours populaire français a annoncé, lundi 27 mai, qu'il ouvrait une souscription afin d'aider les familles des victimes et les sinistrés du cyclone et du raz de marée au Bangladesh. Les dons sont reçus au Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris. CCP 654-37 H Paris (indiquer Bangladesh).

● *Assignation à résidence levée.* — L'assignation à résidence frappant deux dirigeantes de l'opposition, Mmes Hasina Wazed (Ligue awami) et Kaleda Zia (Parti national du Bangladesh), a été levée, a-t-on appris, samedi 25 mai, de source autorisée à Dhaka. Cette mesure avait été prise à leur encontre après la réintroduction de la loi martiale en mars dernier. — *(Reuter.)*

Sri-Lanka

LE PRÉSIDENT JAYEWARDENE DEVRAIT S'ENTRETENIR PROCHAINEMENT DE LA QUESTION TAMOULE AVEC M. GANDHI

Colombo *(AFP)*. — Le président sri-landais, M. Junius Jayewardene, va rencontrer prochainement le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, pour discuter de la question tamoule, a annoncé dimanche 26 mai le plus important quotidien sri-lankais, *The Sunday Island*. Selon le journal, le ministre sri-lankais de l'intérieur, M. Lalith Athulathmudali, a toutefois souligné que les négociations avec New-Delhi ne pourraient avoir lieu que si trois conditions étaient réunies : les pouvoirs locaux attribués aux 2,5 millions de Tamouls vivant au Sri-Lanka devraient être renforcés ; New-Delhi devrait s'engager à suspendre tout soutien aux séparatistes tamouls ; les provinces septentrionales et orientales de Sri-Lanka, où vivent la majorité des Tamouls, ne devraient pas fusionner.

La proposition d'accroître les pouvoirs locaux au niveau cantonal ou provincial avait déjà fait l'objet de discussions lors d'une « table ronde » entre partis politiques et représentants de groupes socio-culturels sri-lankais. La conférence avait été interrompue en décembre dernier, car les partis cinghalais s'étaient opposés à un renforcement des pouvoirs locaux en déclarant qu'on aboutirait ainsi *de facto* à un Etat tamoul indépendant. Selon le *Sunday Island*, la clause interdisant aux provinces du nord et de l'est de l'île de fusionner viserait à empêcher les Tamouls de créer un Etat indépendant ayant pour territoire ces deux provinces.

Les relations entre Colombo et New-Delhi s'étaient refroidies ces derniers temps, les Sri-Lankais ayant accusé les Indiens d'abriter et d'entraîner les séparatistes tamouls, et un ministre indien ayant affirmé que les indépendantistes tamouls et les musulmans sri-lankais défendaient la même cause. Mais le ministre sri-lankais de l'intérieur a déclaré, la semaine dernière devant le Parlement, que les séparatistes tamouls essayaient de gagner l'Inde à leur cause et qu'il était, de ce fait, d'autant plus important pour Colombo d'entretenir de bonnes relations avec Delhi.

D'autre part, jeudi 24 mai, le chef de l'Etat, M. J. Jayewardene, avait démenti l'intention prêtée à son gouvernement d'expulser près de vingt mille Tamouls de la région de Vavuniya dans le nord du pays (*le Monde* du 24 mai). Le secrétaire général du Syndicat des travailleurs sri-lankais, M. Sellasamy, avait déclaré, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat, que le président Jayewardene lui avait donné des assurances : il n'y a aucun plan d'évacuation. Le président du « Comité des citoyens » de la ville avait affirmé que cette mesure devait être prise pour des *« raisons de sécurité »*, les forces armées projetant des opérations contre des camps d'indépendantistes tamouls dans la région.

Corée du Sud

Les étudiants ont mis fin à l'occupation du centre d'information américain de Séoul

Une délégation de la Croix-Rouge nord-coréenne est arrivée à Séoul, lundi 27 mai, pour la reprise des pourparlers Nord-Sud sur la réunification des familles séparées par la guerre et la division de la péninsule. Il s'agit de la première visite d'officiels communistes au Sud depuis douze ans. Les précédentes négociations avaient été rompues en 1973. La délégation comprend quatre-vingt-quatre membres, dont cinquante journalistes.

Tokyo. — L'occupation du centre d'information américain de Séoul par un groupe d'étudiants sud-coréens (*le Monde* daté 26-27 mai) a pris fin, dimanche 26 mai, sans drame mais sans que les Etats-Unis aient accédé — le contraire eût étonné — aux exigences des protestataires. Ceux-ci avaient initialement réclamé : 1) que Washington reconnaisse sa responsabilité dans la répression du soulèvement de Kuangju (mai 1980) et fasse des excuses ; 2) que l'administration américaine cesse de soutenir le régime issu de la prise du pouvoir par les militaires à cette époque (*le Monde* du 21 mai).

Dimanche, après quatre jours de négociations, les soixante-treize étudiants ont mis fin à leur défi. Après avoir déclaré qu'ils continueraient à réclamer des excuses américaines, ils ont été transportés dans des hôpitaux. Ils devraient ultérieurement être remis à la police pour interrogatoire. Les meneurs pourraient faire l'objet de poursuites judiciaires.

Aucune violence

Dans cette affaire, le plus remarquable aura sans doute été la volonté des divers protagonistes — étudiants, diplomates, gouvernement et opposition — de faire preuve de modération. Même le soutien quelque peu embarrassé de l'opposition a paru aller dans ce sens.

Côté étudiants, on a surtout voulu attirer l'attention par un geste spec-

De notre correspondant

taculaire mais non violent. Les protestataires, qui n'étaient pas armés, ne se sont livrés à aucune violence. Au contraire, ils se sont excusés, dans une lettre à l'ambassadeur des Etats-Unis, d'avoir recours, faute de mieux, à cette « méthode illégale » pour dénoncer, d'une part, les tenteurs de la restauration démocratique et la perpétuation de la « dictature » et, d'autre part, le soutien des Etats-Unis au régime militaire sudiste et leur rôle dans le drame de Kuangju. Par ailleurs, ils ont rapidement mis un terme à leur grève de la faim.

Il n'y a, dans les propos des étudiants, rien de bien nouveau. Mais ces appels constants gênent le régime, qui, avec l'appui des Etats-Unis, s'efforce de rehausser son image démocratique dans la perspective des Jeux olympiques de 1988. Côté américain, on ne s'en est pas mal tiré. L'argument des négociateurs : sortez d'abord, nous parlerons ensuite, s'est avéré payant.

Cela dit, on imaginait mal Washington endossant la responsabilité du massacre ou retirant son soutien à un régime avec lequel l'administration Reagan et le Pentagone partagent des intérêts stratégiques jugés vitaux et de grandes affinités politiques. D'autant moins que Washington a déjà décliné toute responsabilité dans le drame et que le gouvernement de Séoul s'oppose à l'ouverture d'une enquête parlementaire sur cette affaire. Enfin, l'opposition a apporté une soutien mesuré à des revendications qui recoupent les siennes, mais non à la méthode choisie.

R.-P. PARINGAUX.

Cambodge

SELON LE « SUNDAY TIMES »

Les Khmers rouges auraient massacré de 150 à 200 civils près de Takeo

De cent cinquante à deux cents passagers civils d'un train ont été massacrés il y a trois semaines par les guérilleros khmers rouges, près de Takeo, à environ 75 kilomètres au sud de Phnom-Penh, a rapporté le *Sunday Times* du 26 mai sans citer de sources. Dans un article daté de Phnom-Penh, l'hebdomadaire britannique ajoute que les guérilleros ont mis le feu à la place du marché d'Oudong, à une trentaine de kilomètres au nord de la capitale. Il indique encore que les Khmers rouges ont tué cinq conseillers techniques soviétiques du gouvernement, dont ils ont fait sauter la voiture sur une route de la province de Battambang. *« Aucune information officielle concernant ces attaques brutales n'a été autorisée à être divulguée »*, écrit le journal, pour qui le gouvernement de M. Heng Samrin *« n'aime pas rendre publiques les activités de la guérilla par crainte de troubler l'image de calme qu'il présente au monde extérieur »*.

D'autre part, le prince Sihanouk a déclaré que la résistance khmère opérait désormais *« très à l'intérieur »* du Cambodge, y compris dans la région de Phnom-Penh, dans un entretien publié dimanche par l'hebdomadaire britannique *The Observer*. Enfin, selon Bangkok, cinq soldats thaïlandais ont été tués, vendredi, au cours d'un accrochage avec des Vietnamiens, du côté thaïlandais de la frontière avec le Cambodge, dans la province d'Ubon Ratchatani.

AFRIQUE

Soudan

Création d'un cabinet régional unifié pour le Sud

Khartoum, *(AFP)*. — Un cabinet régional unifié sud-soudanais composé de sept membres représentant les trois provinces du Sud, a été formé samedi 25 mai au Soudan. Ce cabinet sera présidé par le Conseil supérieur exécutif de transition (CSET), dirigé par le général de division James Loro Cirisio et formé le 21 avril dernier par le général Abdel Rahmane Sewar al Dahab.

Le général Sewar Al-Dahab, président du conseil militaire de transition (CMT, au pouvoir), avait décidé la réapplication des accords d'Addis-Abeba signés en 1972. Ces accords accordaient l'autonomie au Soudan du Sud, peuplé en majorité de chrétiens et d'animistes. Les gouverneurs militaires nommés à la tête des trois anciennes régions sudistes (Equatoria, Haut-Nil, et Bahr-El-Ghazal), membres du CSET, seront néanmoins maintenus dans leurs fonctions administratives, indique-t-on de même source.

Les trois anciennes « *régions* » du Sud, rebaptisées *« zones administratives »*, auront en outre chacune un haut commissaire pour l'administration, les finances et les services.

Le colonel John Garang, dirigeant de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), opposition armée au Soudan du Sud, a pour sa part rejeté dimanche tout accord avec le nouveau gouvernement militaire de Khartoum et appelé les Soudanais à poursuivre la lutte jusqu'à *« victoire complète »*.

Dans un discours, transmis par la radio des opposants basée au Soudan du Sud, le colonel Garang a ajouté que la junte dirigée par le général Abdel Rahman Sewar al Dahab — qui a renversé l'ex-président Gaafar Nemeiry le 6 avril dernier — *« n'avait pas l'intention de rendre le pouvoir au peuple ou d'organiser des élections »*.

Il a demandé à tous les secteurs de la société soudanaise de participer à la *« lutte révolutionnaire »* menée par l'APLS et son aile politique, le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) *« pour une société démocratique »* non seulement au Soudan du Sud, mais, a-t-il déclaré, dans l'ensemble du pays.

Dissolution de la Compagnie nationale des pétroles

D'autre part, le gouvernement a abrogé l'accord de création de la Compagnie nationale soudanaise des pétroles (NOCS), qui constituait, selon lui, un *« monument de corruption politique, administrative et financière »*.

Cet accord avait été conclu en septembre dernier, sous le régime du président Nemeiry, entre Khartoum et la société internationale Sigma, propriété d'un homme d'affaires saoudien, M. Adnan Khasoggi. La NOCS devait s'occuper de prospection, de pompage, d'exploitation, de distribution et d'importation de pétrole au Soudan.

Si cette société avait entamé ses activités, *« beaucoup d'argent serait allé dans les poches d'un petit groupe de gens corrompus, qui ont accepté de travailler avec des agents internationaux qui sont notoirement mercenaires et corrompus »*, affirme une déclaration jointe au décret d'abrogation publié par le président du conseil militaire de transition (CMT), le général Abdel Rahmane Sewar al Dahab. Selon la déclaration du CMT, l'accord prévoyait que la NOCS serait exonérée d'impôts, de droits de douane, et que ses échanges avec l'étranger ne feraient pas l'objet de contrôles.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● ARRIVÉE DU MÉDIATEUR DE L'ONU AU PAKISTAN. — M. Diego Cordovez, médiateur des Nations unies sur le problème afghan, est arrivé samedi 25 mai à Islamabad afin de préparer des discussions prévues en juin à Genève. — *(Reuter.)*

Chine

● ÉCHANGE DE JOURNALISTES AVEC MOSCOU. — La Chine et l'Union soviétique vont échanger des correspondants de presse pour plusieurs journaux nationaux, a-t-on annoncé samedi 25 mai, de source digne de foi à Pékin. Selon cette information, *Guangming Ribao* (Clarté), quotidien des intellectuels, et le *Jingji Ribao* (le Quotidien de l'économie) enverront des journalistes en URSS. *Renmin Ribao* (Quotidien du peuple), organe officiel du Parti communiste chinois, n'est pas concerné par cet accord, précise-t-on de même source. Actuellement, l'agence soviétique Tass a quatre journalistes accrédités à Pékin et l'agence chinoise Chine nouvelle a le même nombre de représentants à Moscou. — *(AFP.)*

Costa-Rica

● CRÉATION D'UN FORUM POUR LA PAIX. — Un Forum patriotique pour la paix et la souveraineté, destiné à combattre une éventuelle reconstitution d'une armée au Costa-Rica, a été créé sous l'égide de l'ancien chef de l'Etat, M. José Figueres, a-t-on appris, à San-José, dimanche 26 mai. La formation de ce forum a été provoquée par l'arrivée au Costa-Rica d'une vingtaine de « conseillers » militaires américains chargés d'entraîner plus de sept cents gardes civils costariciens à la lutte antiterroriste. — *(AFP.)*

Espagne

● L'ETA MILITAIRE REVENDIQUE L'INCENDIE D'UN SUPERMARCHÉ FRANÇAIS A SARAGOSSE. — Un correspondant anonyme affirmant parler au nom de l'ETA militaire (ETA-M) a revendiqué dimanche 26 mai l'incendie qui a détruit la veille un supermarché de la chaîne française SAVECO à Saragosse. L'incendie a provoqué de très importants dégâts matériels, mais n'a fait aucune victime. — *(AFP.)*

● UN POLICIER TUÉ AU PAYS BASQUE. — Un policier, âgé de vingt-huit ans, a été tué dimanche 26 mai à Guecho, dans la province de Biscaye, au Pays basque espagnol. Des douilles d'une arme habituellement utilisée par les commandos de l'ETA ont été retrouvées près du corps de la victime. Deux autres policiers ont été assassinés la semaine dernière près de Saint-Sébastien. — *(AFP).*

Ghana

● HUIT EXÉCUTIONS A ACCRA. — Huit personnes — cinq militaires et trois civils — ont été fusillées, samedi 25 mai, dans la capitale ghanéenne, après avoir été reconnues coupables de trahison, vol d'armes et meurtre. Cinq d'entre elles (deux généraux, deux sergents et un civil) étaient accusées d'avoir conspiré pour tenter de renverser le gouvernement. Un caporal avait été condamné pour le meurtre d'un civil. Les deux autres civils avaient utilisé un fusil volé à un policier pour commettre des attaques à main armée. Avec les trois exécutions de vendredi (*le Monde* daté 26-27 mai 1985), onze personnes ont été passées par les armes en vingt-quatre heures. — *(AFP, Reuter.)*

Hongkong

● L'ACCORD SINO-BRITANNIQUE. — La Chine et la Grande-Bretagne ont échangé, lundi 27 mai, à Pékin, les instruments de ratification de la déclaratin sino-britannique sur l'avenir de Hongkong après 1997, date du retour de la colonie britannique sous la souveraineté de la Chine. M. Zhou Nan, vice-ministre des affaires étrangères, et Sir Richard Evans, ambassadeur de Grande-Bretagne à Pékin, ont procédé à la signature du protocole attestant l'échange des instruments de ratification en présence du ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, et du conseiller pour les affaires de Hongkong et de Macao, M. Ji Pengfei. La signature de ce texte entraîne la mise en vigueur au 27 mai 1985 de la déclaration conjointe paraphée à Pékin le 28 septembre 1984 et signée également dans la capitale chinoise le 19 décembre 1984 par les deux premiers ministres, Mme Margaret Thatcher et M. Zhao Ziyang, après avoir été ratifiée par les Parlements chinois et britannique. — *(AFP.)*

Mauritanie

● RÉTABLISSEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA LIBYE. — Le nouvel ambassadeur libyen à Nouakchott, M. Nasser Abass Othmane, a été accueilli, jeudi 23 mai, par le ministre mauritanien des affaires étrangères, le lieutenant-colonel Ahmed Ould Minnih, a annoncé, samedi 25 mai, Radio-Nouakchott. La Mauritanie avait rompu ses relations avec la Libye en 1984, après avoir accusé Tripoli de financer des mouvements étudiants cherchant à déstabiliser le gouvernement de l'époque (*le Monde* du 28 avril 1984). — *(Reuter.)*

[Au mois d'avril, la Mauritanie avait renoué ses relations diplomatiques avec le Maroc, lié à la Libye par le traité d'Oujda du 13 août 1984.]

Pakistan

● DES DÉPUTÉS DEMANDENT LA LEVÉE DE LA LOI MARTIALE. — Trois députés de la nouvelle Assemblée nationale ont interrompu, dimanche 26 mai, le débat général pour demander la levée immédiate de la loi martiale, ainsi que le rétablissement des libertés démocratiques. Le premier ministre, M. Junejo, a constitué une commission chargée d'étudier le problème. D'autre part, de violentes émeutes ont eu lieu samedi à Karachi. Les manifestants protestaient contre les fréquentes coupures d'électricité et d'eau dans la grande métropole méridionale. *(AFP, Reuter.)*

Philippines

● RECRUDESCENCE DE LA GUÉRILLA. — Douze soldats ont été tués et cinq autres blessés lors de l'attaque, dimanche 26 mai, d'un poste militaire par des rebelles communistes, a annoncé lundi un porte-parole de l'armée, en précisant que cent cinquante guérilleros et la Nouvelle Armée populaire (NAP) avaient occupé la caserne d'Isabella, à 50 kilomètres au sud de Bacolod (centre des Philippines) et qu'ils avaient pris la fuite à bord de trois camions après s'être emparés de lance-grenades, de fusils et de dizaines de caisses de munitions. D'autre part, selon *The Bulletin*, quotidien de Manille, une attaque de la guérilla contre la ville de Cabugao, à 360 kilomètres au nord de Manille, aurait fait, vendredi, quatorze morts, dont huit soldats. — *(AFP, Reuter.)*

société

DÉFENSE

LE DÉPART EN PATROUILLE DE « L'INFLEXIBLE »

« La dissuasion nucléaire a encore de longues années devant elle »

affirme M. Mitterrand

De notre envoyé spécial

Brest. — Le président de la République a célébré une grand-messe du nucléaire en assistant, samedi 25 mai, à l'Ile-Longue, dans le goulet de Brest, au départ du sous-marin stratégique lance-missiles *l'Inflexible* pour sa première patrouille opérationnelle de deux mois et demi au fond des océans. Depuis janvier 1972, date de la sortie inaugurale du *Redoutable*, le premier sous-marin de la série, c'est la cent cinquante-neuvième patrouille opérationnelle de la force océanique stratégique. Mais cette fois-ci, *l'Inflexible* emporte dans ses flancs seize missiles d'un nouveau modèle, le M-4, avec six charges thermonucléaires à trajectoire indépendante, et décalées dans le temps ou dans l'espace. En souhaitant « *bonne chance* » à l'équipage, M. Mitterrand a salué « *cette merveille de la technique qui exige des qualités exceptionnelles des hommes et des matériels* ».

Pour cette grande messe, tout avait été réuni. Des mesures exceptionnelles de sécurité avec des commandos marines à terre, des nageurs de combat sur leurs canots pneumatiques en mer, des gendarmes du GIGN en uniforme et en civil pour les invités, y compris devant la porte du mess où le chef de l'Etat a déjeuné. Une remise de décorations, sur fond de décor de la pointe des Espagnols, à vingt-six personnalités dont huit civiles, qui ont contribué à la mise au point de *l'Inflexible*, sans oublier la photographie de famille devant le kiosque du sous-marin, avec le président de la République entouré de ses principaux chefs militaires les actuels comme les prochains. « *La défense d'un pays coûte cher*, a expliqué M. Mitterrand, sans répondre véritablement à une question sur le prix du sous-marin, *mais la sécurité d'un pays est un bien précieux.* »

On fait difficilement mieux, a convenu le chef de l'Etat en rendant hommage à l'équipage, « *constitué de gens remarquables* », et aux matériels, « *tous de fabrication française* ». Invité à préciser s'il donnerait l'ordre à *l'Inflexible* de tirer ses missiles, M. Mitterrand a expliqué : « *Cela fait partie de ma mission, s'il le faut, bien entendu. On ne peut pas diriger un pays sans accepter les obligations que cela implique.* » Reconnaissant qu'il fallait consentir « *des ajustements constants à la technique* », le président de la République a ajouté : « *La dissuasion repose sur les sous-marins nucléaires et elle a encore de longues années devant elle.* »

Ce sont ces propos qui ont marqué sans doute le temps fort de la liturgie nucléaire de l'Ile-Longue, comme si M. Mitterrand, en présidant cette cérémonie, avait souhaité, à en croire son propre entourage, rappeler l'attachement de la France à une défense fondée sur la dissuasion, alors que les Etats-Unis donnent l'impression de vouloir changer de registre en évoquant la perspective d'un bouclier spatial contre les missiles adverses. « *Impression d'autant plus fallacieuse*, constate un conseiller de l'Elysée, *que le budget nucléaire américain pour les années à venir reste florissant, malgré les restrictions décidées par le Congrès, et il n'a aucune mesure avec les quelques milliards de dollars prévus pour la défense spatiale.* »

Une « soudure » d'un demi-siècle

« *L'effort global de la France pour sa défense*, a commenté le chef de l'Etat, *est considérable. D'autres pays l'ont assumé, il est à continuer, et nous nous efforçons de rendre complémentaires les différents moyens dont nous disposons.* » Défense spatiale et dissuasion nucléaire sont-elles simultanément à la portée de la France ? « *C'est tout le problème*, répond M. Mitterrand : *un problème qui exige la réflexion de tous ceux qui ont voix au chapitre. De mon point de vue, la stratégie sera nécessairement spatiale durant le siècle prochain. Mais il faudra attendre plusieurs décennies pour que ce soit opérationnel. Ce qu'on appellera la* « *soudure* » *entre les différentes stratégies peut représenter un demi-siècle, et moi je suis comptable d'un élément dans ce demi-siècle* », a conclu le chef de l'Etat.

Pour mieux marquer encore son choix favorable pour l'instant à la dissuasion nucléaire, le président de la République a tenu à rappeler qu'il avait été décidé de mettre en service, en 1994, un septième sous-marin nucléaire « *qui sera plus perfectionné* », et qui permettra « *de rendre plus mobile l'ensemble de notre flotte* », en portant à quatre — « *ce qui est un objectif désirable* » — le nombre des sous-marins en patrouille permanente en mer. Au moment où *l'Inflexible* s'est enfoncé dans les océans, *le Redoutable* était « au garage », comme disent les marins, à sa base de L'île-Longue pour changer son cœur nucléaire et subir un carénage, tandis que *le Tonnant* entrait à l'arsenal de Cherbourg pour être modernisé et accueillir lui aussi les missiles M-4. *l'Indomptable, le Foudroyant* et *le Terrible* assureraient alors la dissuasion.

JACQUES ISNARD.

TÉMOIGNAGE

Salut à « l'Inflexible » !

par YVON BOURGES (*)

L'ancien ministre de la défense, M. Yvon Bourges, qui a contribué au lancement de l'Inflexible, décidé à l'automne 1974, explique ci-dessous les divers épisodes du programme qui devait permettre la réalisation du premier sous-marin français capable de tirer des missiles M-4 à six têtes thermonucléaires.

La décision de réaliser l'Inflexible avec les armes M-4 fut sans doute, pour la défense nationale, une des plus importantes du septennat de M. Giscard d'Estaing. A l'automne 1974, le conseil des ministres avait décidé le lancement d'un sixième sous-marin nucléaire lance-engins (SNLE) du même type que *le Redoutable*, doté s'un système d'armes M-20 équipant les cinq SNLE *précédents* (SNLE emportant seize fusées dont chacune pourvue d'une arme nucléaire). Ce sous-*marin devait être en service en 1983*. Quelques mois après ma nomination au ministère de la défense, je signais la décision donnant à ce sous-marin son nom : *l'Inflexible*.

A la fin de 1975, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) indiquait être en mesure de pouvoir, dans délai d'un à deux ans, réaliser un nouveau système d'armes nucléaires stratégiques : fusée à la portée notablement accrue et dotée de plusieurs armes nucléaires miniaturisées pouvant être échelonnées dans le temps et, sans doute aussi, réparties dans l'espace, c'est-à-dire un système d'armes équivalant à celui qui équipe les forces sous-marines stratégiques des Etats-Unis et de l'URSS.

Il s'agit là d'un progrès qualitatif d'une portée considérable.

La crédibilité de la dissuasion nucléaire repose sur l'importance du dommage que l'agresseur ne peut *accepter de subir : avec ce dévelop*pement, le dommage causé par chaque sous-marin allait connaître une progression considérable et la valeur de dissuasion de la force océanique stratégique (FOST) prendra une dimension décisive. Il était du plus grand intérêt de disposer le plus vite possible d'un SNLE avec ce système d'armes.

Les crédits budgétaires dont nous disposions ne permettaient pas de réaliser un sixième SNLE-M 20 et un SNLE avec des armes M-4, pas plus qu'il n'était possible de retirer du service un des quatre SNLE en activité pour modifier son armement. Aussi fut-il décidé d'interrompre la construction de *l'Inflexible* sur le modèle des SNLE de première génération.

Retard

Cette décision fut mal comprise *et créa, au sein même de la majorité*, des réactions défavorables, compréhensibles dans la mesure où il n'était pas possible d'exposer publiquement les raisons et les espoirs qui l'avaient entraînée.

Les études cependant se poursuivaient avec ardeur tant au CEA qu'à la délégation générale à l'armement. A la suite du conseil de défense du 24 novembre 1977, la décision pouvait *intervenir* de reprendre en 1978 la construction de *l'Inflexible* sur des bases nouvelles tant en ce qui concerne ses fusées à trois étages et à portée allongée (plus de 4 000 kilomètres) que les six charges thermonucléaires à trajectoire individuelle et à largage espacé. Les systèmes de navigation, de détection, de protection, étaient améliorés.

Sans doute, ce sixième SNLE est admis au service avec un retard de deux années par rapport au projet de 1974, mais les avantages de ce SNLE de nouveau type sont tels qu'on ne saurait le regretter.

Il était également prévu que les SNLE *le Terrible, le Foudroyant, l'Indomptable* et *le Tonnant* seraient à leur tour transformés et équipés de fusées et armes nucléaires *M-4* entre *1985* et la fin de 1990. Chaque transformation devrait durer dix-huit mois.

Malheureusement, le gel des crédits militaires à leur niveau de 1982 pour *toute la durée de la* loi de programmation militaire et les exigances financières de certaines mesures de réorganisation ne permettent pas de disposer des moyens nécessaires à la réalisation de cette modernisation. C'est ainsi que le budget 1985 nous a révélé que la transformation du *Tonnant* s'effectuerait en trois ans et non plus en dix-huit mois. Si ce rythme devait *être également* celui des transformations à venir, c'est au-delà du milieu de la prochaine décennie que *le Terrible* (*entré en service en 1980*) serait transformé. L'on ne peut que s'interroger sur la cohérence technique et financière de ce programme avec le projet de lancement pour 1985 d'un SNLE de troisième génération.

(*) Sénateur RPR d'Ille-et-Vilaine, ancien ministre de la défense.

Dans l'attente d'un effort spatial européen

En affirmant que la stratégie sera nécessairement spatiale dans une cinquantaine d'années et qu'il était responsable pour la *sécurité* de le France d'une partie de ce demi-siècle, M. Mitterrand a voulu signifier, samedi 25 mai *à l'Ile-Longue, devant l'Inflexible* que dissuasion nucléaire et défense spatiale ne s'excluaient pas, mais qu'elles étaient complémentaires dans le temps, c'est-à-dire qu'il ne fallait pas abandonner l'une pour préparer l'autre.

En d'autres termes, ce n'est pas parce que les Etats-Unis accentuent leurs recherches dans *la « guerre des étoiles »* qu'il faut que la France baisse les bras en ne perfectionnant pas son arse*nal nucléaire. Du reste*, observe-t-on à l'Elysée, les Américains eux-mêmes conduisent de front *le développement de leurs deux* dissuasions.

La déclaration du chef de l'Etat confirme des propos précédents de son ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui, récemment, à l'Institut des hautes études de défense nationale, indiquait comment la France entendait à sa manière organiser un effort spatial dans l'intérêt des Européens.

Cet effort spatial n'a pas besoin d'être totalement à l'*image de celui des Américains* pour la raison que l'Europe a sans doute d'autres ambitions *stratégiques*.

En particulier, le gouvernement français se montre très préoccupé de maintenir dans l'espace une présence technologique et militaire qui soit la marque même de l'Europe et à propos de laquelle il soit établi que les Européens ont leurs propres moyens d'observer, d'écouter et de communiquer en toute autonomie opérationnelle.

S'il devait y avoir une défense spatiale *de l'Europe, c'est proba*blement d'un point de vue français, à partir de la capacité du continent européen à mettre en œuvre des satellites de reconnaissance, des satellites d'écoute et des satellites de télécommunications. Avec l'espoir de disposer ainsi d'un réseau autonome de commandement, de contrôle et de communication, qui sera demain la forme la plus élaborée pour un gouvernement de conserver en permanence la maîtrise de ses forces militaires.

C'est aussi en ce sens qu'il *faut comprendre — au travers du* projet Eurêka — l'insistance de la France auprès de ses alliés européens pour *qu'ils ne laissent pas* à d'autres le soin de se maintenir à niveau de tout ce qui touche à l'électronique et à l'informatique, par exemple les structures de recherche dont les « retombées » à terme sont autant civiles que militaires. En attendant, la France n'entend pas découvrir sa garde, et elle confie à *l'Inflexible* et aux sous-marins qui l'ont précédé la mission de continuer à la protéger.

J. I.

EN BREF

● *Le vice-président de la chambre de commerce du Jura écroué pour banqueroute.* — M. Michel Journet, PDG des Maisons Journet (fabrique de demeures en bois), a été écroué, le 24 mai, après avoir été inculpé d'infraction à la législation sur les sociétés commerciales, de banqueroute, de faux et usage de faux. M. Michel Journet est aussi *vice-président de la chambre de* commerce du Jura. L'épouse du PDG, inculpée de complicité, a également *été écrouée*.

● *Quatre attentats à l'explosif en Corse.* — Dans la nuit du 25 au 26 mai, deux attentats à l'explosif ont été commis dans le centre de Bastia, visant *les bureaux de la* Caisse d'épargne et de prévoyance et ceux d'un huissier de justice. Au cours de la même nuit, une explosion d'origine criminelle a entièrement détruit le véhicule d'un dépositaire de journaux à Eccica-Suarella (Corse-du-Sud).

Un quatrième attentat, dans la nuit du 26 au 27 mai, a provoqué d'importants dégâts dans un magasin de meubles à Biguglia (Haute-Corse).

RECTIFICATIF. — Dans nos éditions datées 26-27 mai, une erreur de transmission a déformé les propos de M. Pierre Joxe devant le congrès du Syndicat des commissaires de police. La phrase suivante n'était pas une citation du ministre de l'intérieur mais un résumé en *substance de ses propos* : « *Ne vous* attardez pas aux « *incidents* », à ces « *faits divers* » vous opposant aux *gardiens, aux inspecteurs et à leurs* syndicats ». De même, ce ne sont pas des « *informations* » dont M. Joxe parlait à propos de la modernisation de la police, mais de l'informatique.

RELIGION

Les vingt-huit cardinaux « créés » par Jean-Paul II sont invités à la prudence

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise, le consistoire au cours duquel Jean-Paul II a « créé » les vingt-huit cardinaux, *dont les noms avaient été annoncés le 24 avril*, a eu lieu non dans la salle des audiences, mais sur la place Saint-Pierre baignée du soleil de midi, samedi 2 mai.

Face à quelque vingt mille personnes assemblées sur la place Saint-Pierre, Jean-Paul II a tenu à souligner les « *persécutions* » dont l'Eglise est toujours victime et la nécessité pour les nouveaux cardinaux d'être « *fidèles à leur devoir jusqu'à l'effusion de leur sang, selon l'antique formule que symbolise de manière précise et expressive la couleur pourpre de leur insigne* ».

Les nouveaux cardinaux, a déclaré le pape, devront avoir « *la prudence du serpent et la simplicité de la colombe* », et ils ne devront pas « *se faire d'illusions sur l'accueil qui leur sera réservé : ils seront contredits et parfois même objet de persécutions* ».

Les propos de Jean-Paul II ont une portée autre que rhétorique : parmi les nouveaux prélats, figurent en effet l'archevêque de Santiago du Chili, Mgr Fresno Larain, et celui de Managua, Mgr Obando Y. Bravo, qui ont déjà été menacés. Il y avait aussi Mgr Myroslav Lubachvsky, chef spirituel en exil des catholiques d'Ukraine ; Mgr Henryk Gulbinowicz, connu comme un partisan de la fermeté à l'égard du régime du général Jaruzelski, ainsi qu'un cardinal tchécoslovaque, Mgr Tomko, et un Philippin, Mgr Vidal.

Deux Français figurent parmi les nouveaux cardinaux, Mgr Albert Decourtray et Mgr Paul Poupard, dont nous publions ci-dessous l'interview.

Une société d'incroyants ne peut se passer de croire

nous déclare le cardinal Poupard

Le cardinal Poupard dresse un tableau de l'incroyance dans le monde moderne, à partir d'une *enquête menée récemment* par le secrétariat pour les non-croyants sur l'athéisme et l'indifférence religieuse.

— *Le problème de l'indifférence religieuse déborde les frontière du christianisme, car il s'inscrit dans un processus plus large de sécularisation des valeurs dans la société de cette fin de siècle. Quel est l'enseignement que vous tirez de la récente enquête entreprise par le secrétariat pour les non-croyants ?*

— L'Eglise n'est pas la seule intéressée par la montée de l'indifférence dans le monde, mais elle a essentiellement une mission évangélisatrice, à partir de la parole reçue de Jésus-Christ : prêcher la bonne nouvelle à toute les nations et tous les hommes. Cette tâche pastorale *est au centre des préoccupations* ecclésiales, et l'athéisme et l'indifférence apparaissent comme le grand défi de notre époque, problème lancinant de la sécularisation, de l'agnosticisme tranquille, sorte d'insensibilité spirituelle qui rend les consciences imperméables à la lumière et à la beauté de l'Evangile.

» La sécularisation des valeurs dans la société actuelle touche non *seulement la foi chrétienne, mais* toute croyance spirituelle. La psychologie collective semble s'être *enfermée dans un cadre où les* valeurs matérielles, comme celles de la consommation facile, de l'hédonisme, du plaisir individualiste, l'emportent sur les valeurs de générosité, de communion avec le vrai, le service gratuit, la contemplation du beau, l'amour des pauvres et des petits. N'est-il pas caractéristique qu'une notion aussi centrale, dans toute la tradition chrétienne, que la charité soit pratiquement bannie du langage courant ? Même dérive en ce qui concerne la vérité : qui, *aujourd'hui, se fait le défenseur de* la vérité dans les rapports humains, la communication entre les peuples ? *Les valeurs montantes à la* bourse culturelle sont celles de l'individualisme, du pragmatisme et de l'éclectisme qui tendent à dominer la culture spontanée, superficielle, véhiculée par les médias, la publicité et ces courants qui nous emportent, presque à notre insu, vers une sécularisation du spirituel tout court.

» Transcendance et éthique ne peuvent être impunément dissociées. Si l'homme n'a plus de raisons décisives de vivre et de choisir son projet *d'existence parmi* d'autres, quelle règle peut-il se donner à lui-même, sinon une sorte d'opportunisme *moral qui néglige les vertus tradi*tionnelles, autrefois hautement respectées, comme la loyauté, la fidé*lité aux engagements, la générosité à* servir le bien de la cité, l'amour de la patrie ?

— *Quel enseignement en tirer ?*

— J'en vois deux. D'abord le devoir pour l'Eglise de se faire l'avocate de l'homme, car c'est le substrat humain, dans ses dimensions morales et spirituelles, qui est atteint aujourd'hui. Il faut, par une approche nouvelle, sensibiliser les hommes et les femmes d'aujourd'hui à leur dignité fondamentale, irréductible à une simple parcelle de la *nature ou à un élément anonyme de* la société, à leur capacité d'aimer vraiment, de chercher la vérité, de *s'ouvrir au transcendant, de contem*pler le beau, de donner sans partage. Jean-Paul II l'a exprimé avec force, à l'UNESCO, le 2 juin 1980 : « *Il faut aimer l'homme pour lui-même, sans autre prétexte, uniquement parce qu'il est homme.* »

» Une deuxième ligne d'action : l'Eglise, de par sa mission, ne peut pas ne pas évangéliser, attendre que justice soit faite partout, ou qu'un travail préliminaire d'humanisation *soit accompli, pour annoncer* l'Evangile. Sans l'imposer à aucune culture, aucun groupe, ou personne — rappelez-vous le décret conciliaire sur la liberté religieuse, — à tous elle témoigne du secret qui lui est confié depuis deux mille ans, et qui est une bonne nouvelle pour l'homme.

— *Comment se manifeste l'indifférence religieuse dans les sociétés à dominante islamique ou bouddhiste ?*

— La caractéristique de ces sociétés traditionnelles est que culture et religion y sont inimement associées. Or, dans la mesure où elles sont pénétrées *par* la sécularisation venant de l'Occident, elles sont profondément affectées, non seulement *dans leur système éducatif ou* dans leurs universités ; c'est toute la fibre sociale qui est atteinte.

» Une action commune s'impose pour que la modernisation respecte la foi et les croyances. Je dirais même plus : pour que les valeurs spirituelles deviennent partie intégrante des cultures modernes, qui s'élaborent.

— *Et, dans le monde développé, dans les pays de l'Est ou en Afrique, comment se manifeste cette indifférence religieuse ?*

— Le concile Vatican II a bien vu *que l'athéisme*, l'agnosticisme, est devenu un fait de culture, une mise en sommeil de la conscience à certaines valeurs, une perte de confiance de l'homme dans sa propre humanité, un obscurcissement de la distinction fondamentale, entre le bien et le mal.

» L'Afrique demeure fondamentalement religieuse. Mais nos correspondants perçoivent le début d'un processus de sécularisation, avec la tentation du sécularisme déshumanisant, à travers l'influence de la ville *et des médias, de l'école et de l'uni*versité. Quant aux pays où l'athéisme est au pouvoir, une nouvelle génération de croyants se lève.

— *On constate pourtant, en Occident du moins, une inquiétude diffuse qui entraîne une nouvelle quête du sacré...*

— Assurément, notre temps connaît une nouvelle quête du sacré. Car une société d'incroyants ne peut se passer de croire. *Les réponses de* nos correspondants sont, sur ce point, unanimes, mais ils insistent sur son caractère ambigu. Les uns regardent du côté de l'ésotérisme et s'enthousiasment pour les vieilles gnoses, d'autres cherchent une intégration dans des communautés plus ou moins exotiques, ou se soumettent à des « gourous » qui proposent de les introduire dans des mystères prometteurs de connaissances transcendantales, etc. D'autres adhèrent à des groupements révolutionnaires, plus ou moins subversifs, d'autres cherchent quelque « révélation » dans la drogue ou d'autres substituts de *remplacement qui détruisent* le psychisme et le corps.

» Mais une quête religieuse authentique se dessine aussi à l'intérieur de l'Eglise, surtout parmi les jeunes : des groupes de plus en plus nombreux cherchent à approfondir leur foi, découvrent la valeur de la prière personnelle et communautaire, aiment prendre la route pour des lieux de pèlerinage ou participer à de grands rassemblements religieux. Les saints connaissent une nouvelle actualité. Beaucoup de jeunes ressentent aujourd'hui confusément ce que disait Gabriel Marcel : « *Sans le mystère, la vie serait irrespirable* ».

Propos recueillis par
PHILIPPE PONS.

sports

TENNIS

Lendl et Navratilova favoris de Roland-Garros

Le Tchécoslovaque Ivan Lendl et son ancienne compatriote devenue citoyenne des Etats-Unis, Martina Navratilova, qui défendront leur titre, partiront favoris des championnats internationaux de France de tennis, disputés du 27 mai au 9 juin au stade Roland-Garros. *L'an dernier, John McEnroe, qui avait* mené 2 sets à 0 et 4 jeux à 2 en finale, avait longtemps fait figure de premier vainqueur américain depuis Tony Trabert en 1955. Le champion du monde sera encore présent cette année mais, en pleine idylle, il a peut-être moins l'esprit au tennis. *Ce n'est pas le cas de* Lendl, qui a encore gagné en vitesse de déplacement et en résistance en adoptant, comme Navratilova, un nouveau régime alimentaire à base de glucides. Pour la troisième fois consécutive, Lendl vient d'ailleurs de confirmer sa supériorité sur McEnroe sur terre battue en s'imposant 6-7, 7-6, 6-3, dimanche 26 mai à *Düsseldorf, en finale de la Coupe du monde des* nations par équipes.

A l'exception de quelques spécialistes des surfaces rapides comme les Néo-Américains Curren et Kriek ou de l'Australien Cash, *blessé, tous les meilleurs joueurs du monde* sont à Paris, prêts à jouer les outsiders. Au premier rang d'entre eux réapparaît Yannick Noah, vainqueur en 1983, et qui a renoué avec le succès la semaine dernière à Rome. Le danger devrait aussi venir des Suédois, même s'ils ne semblent plus aussi invulnérables sur terre battue depuis que le Tchécoslovaque Miroslav Mecir, révélation du début de l'année, a, semble-t-il, trouvé la clé de leur jeu.

Après une décennie de règne des lifteurs, Noah, Lendl et McEnroe ont démontré depuis deux ans que le jeu d'attaque pouvait aussi s'imposer sur la terre battue. Ce ne sont pas les *300 000 spectateurs attendus à Roland-Garros* pendant la quinzaine qui s'en plaindront.

Le Noah des bons revers

Yannick Noah est de retour! Pas le Noah abattu moralement et diminué physiquement, qui annonçait son exil à New-York dans une mémorable « conférence de stress », mais un Yannick redevenu conquérant, sur la lancée de son récent triomphe romain. *« Il faudra, bien sûr, compter sur McEnroe et Lendl, sur les Suédois ou sur le Tchécoslovaque Mecir, qui accumule les bons résultats depuis le début de l'année, mais il faudra aussi compter sur moi »*, prévient-il.

Une bonne nouvelle pour le tennis français, qui, à l'image de son chef de file, avait, semble-t-il, mal digéré le festin de Roland-Garros 1983 avec la victoire de Yannick Noah et la présence de Christophe Roger-Vasselin en demi-finale, moins de six mois après le grand retour de la France en finale de la Coupe Davis.

Les deux années de traversée du désert qui ont suivi, parsemées de trop rares oasis, ont suscité de multiples interrogations. Le système de détection et de formation des tennismen français, souvent cité en exemple, ne devrait-il pas être revu ? Les blessures en série dont la plupart des joueurs français ont été victimes, à l'instar de certains jeunes Américains, ne résultaient-elles pas d'un entraînement trop précoce et trop intensif ? Sortis de la couveuse fédérale, les Français étaient-ils moralement prêts pour affronter le jungle de la haute compétition ? La réorganisation de l'encadrement technique fédéral, après le passage dans le secteur privé de certains entraîneurs comme Patrice Hagelauer, n'a-t-elle pas donné lieu à une période de doutes et de flottement ?

Après le temps des ambitions était venu celui des désillusions pour Thierry Tulasne ou Guy Forget, champions du monde juniors en 1980 et 1982. Un à un, les Français quittaient le giron fédéral pour se placer sous la coupe d'entraîneurs du secteur privé : Henri Leconte avec les Roumains Ion Tiriac et Sever Dron, puis avec Patrice Dominguez et le Polonais Wojtek Fibak ; Guy Forget avec l'Australien Bob Brett, puis Georges Deniau ; Thierry Tulasne avec Georges Goven, avant de retrouver l'entraîneur fédéral Erc Deblicker, Yannick Noah, resté fidèle à Patrice Hagelauer, etc. Des expériences pas toujours couronnées de succès.

Résurrection

A un mois de Roland-Garros, les Français paraissaient encore voués aux seconds rôles. La résurrection de Noah aux Internationaux d'Italie a-t-elle bouleversé ces données ? *« Mon succès sur Jarryd et l'enchaînement de victoires à Rome ont provoqué un déclic »*, reconnaît le numéro un français, qui avait surtout besoin de retrouver sa confiance. Son charisme sur les autres joueurs français est tel qu'il a, semble-t-il, réussi à leur faire partager ses nouvelles ambitions. En Coupe du monde, des nations à Düsseldorf, Henri Leconte (récent vainqueur du tournoi de Nice et quarantième au classement de l'Association des tennismen professionnels) vient ainsi de battre successivement Ivan Lendl (numéro 2) et Mats Wilander (numéro 4), tandis que Thierry Tulasne prenait le meilleur sur Miroslav Mecir et inquiétait jusqu'au tie-break du troisième set le Suédois Henrik Sundström.

Les joueurs français ne pouvaient rêver de meilleur test que Roland-Garros pour un éventuel retour au premier plan. Yannick Noah n'a d'ailleurs pas ménagé ses efforts pour y parvenir. *« Faire un come-back, c'est ce qu'il y a de plus difficile pour un sportif*, explique-t-il. *En restant inactif, on perd beaucoup au niveau des sensations, de l'organisation et de la motivation sur chaque point. Lorsqu'on reprend, les automatismes n'existent plus, il faut penser à tout. Il y a six mois, j'ai dû reprendre le tennis par l'ABC : préparation, bien regarder la balle, placement, etc. J'ai dû refaire toutes mes gammes. J'ai vraiment repris très bas, mais, quand je gagne un match aujourd'hui, cela me fait autant plaisir que quand j'avais dix-huit ou dix-neuf ans. »*

Ce travail intensif a même permis à Noah d'améliorer ses points faibles. *« Yannick a plus confiance dans son revers qu'il y a deux ans, notamment pour les passings »*, estime Patrice Hagelauer.

GÉRARD ALBOUY.

McEnroe : la traversée de la terre battue

Correspondance

Düsseldorf. — John McEnroe a demandé de ne pas jouer son premier match des Internationaux de France — contre un qualifié, l'Haïtien Agenor — avant mercredi 29 mai. Il ne faut pas moins de deux jours pleins au champion du monde pour récupérer après son match contre Ivan Lendl, dimanche 26, en finale de la Coupe du monde par équipe à Düsseldorf. Dans cette compétition, qui est la répétition générale avant les Internationaux de France, la fraîcheur athlétique et la puissance du Tchécoslovaque ont prévalu à nouveau sur terre battue face au talent de l'Américain. Comme lors de la finale de Roland-Garros 1984, McEnroe a été près de la victoire — il a eu une balle de match à 6-5 dans le tie-break du deuxième set — *mais, cette année*, Lendl semble encore plus sûr de lui et plus solide.

Sur la brique pilée, le génie inventif du New-Yorkais n'est pas suffisant. Il faut savoir construire patiemment chaque point. Or la patience n'a jamais été le trait de caractère dominant du numéro un mondial. Dans ces conditions, est-il en mesure d'emporter la première levée du grand chelem, *sur une surface qui n'a pas réussi* aux Américains depuis trente ans ? Rien n'est moins sûr. D'autant qu'il a dans son tableau trois marathoniens des courts : les Suédois Sundstrom, Nystrom et Wilander. Il faudra du « coffre » pour en venir à bout.

Les trois sets d'une lutte dense, serrée, souvent brillante que se sont livrés à Düsseldorf McEnroe et Lendl durèrent trois heures trente-deux minutes. A la fin du match, l'Américain se trouva comme à l'entame de son cinquième set pathétique de l'année dernière, physiquement émoussé. Il avait du mal à rester concentré. Son service passait de plus en plus mal. De 58 % des premières balles passées au premier set, il était descendu à 50 % au deuxième pour dégringoler à 36,5 % au dernier set. Il avait dû écarter, parfois par des prodiges de dextérité au filet, pas moins de quinze balles de break contre son engagement avant de le céder pour la première fois au cinquième jeu du troisième set. Dès lors le résultat était acquis. *« Lendl a maintenu le niveau de son service jusqu'au bout, sans fléchir »*, devait avouer McEnroe.

Comment faire justement pour ne pas fléchir ? L'Américain fut désarmant quand on lui demanda *si, à l'instar du vainqueur, il* ne devrait pas penser à son régime diététique. La même question posée au mois de janvier avait provoqué chez lui des propos sarcastiques. Ici, nullement : *« Je devrais peut-être y regarder de plus près. Je suis prêt à considérer toute idée sérieuse »*. C'est dire que deux jours de réflexion et de repos ne seront pas inutiles au champion américain avant d'entreprendre cette nouvelle traversée de la terre battue.

20 MILLIONS DE FRANCS DE PRIX

Les championnats internationaux de France distribueront près de 20 millions de francs de prix. 1 150 000 dollars (10 523 650 F) seront accordés aux *messieurs, ce qui représente* une augmentation de 30,47 % par rapport à 1984. Le vainqueur du simple messieurs touchera 1 338 200 francs.

Les dames se verront attribuer *935 000 dollars* (8 556 185 F), soit une augmentation de 41,45 %. La gagnante du simple percevra 1 262 000 francs. L'augmentation des prix *résulte* en partie *du coût du dollar, passé en un* an de 8,065 à 9,151 francs.

CYCLISME

Bordeaux-Paris : Martens surprend

Le Belge René Martens — ne pas confondre avec l'ancien champion du monde Freddy Maertens — s'était fait oublier depuis sa victoire dans le Tour des Flandres en 1982. Il a effectué une rentrée aussi brillante qu'inattendue samedi 25 mai en remportant le 82e Bordeaux-Paris, la plus longue des courses en ligne : 586 kilomètres, dont 368 derrière vélomoteurs à partir de Poitiers.

Ce coureur de trente ans, qui compte peu de premières places à son palmarès mais qui gagne décidément dans les grandes occasions, ne figurait même pas sur la liste restreinte des outsiders au départ des Quatre Pavillons. Son habileté consista sans doute à exploiter le marquage entre les principaux favoris, Duclos-Lassalle, vainqueur en 1983, Kuiper, Pascal Poisson, et à se détacher suffisamment loin du but pour surprendre ses adversaires directs. La tactique a souvent réussi dans cette épreuve très particulière, et elle s'est, une fois de plus, révélée payante.

Au terme d'une échappée solitaire de 150 kilomètres déclenchée aux portes d'Orléans, René Martens a franchi la ligne d'arrivée à Fontenay-sous-Bois avec 4 mn 31 s d'avance sur Duclos-Lassalle, 11 mn 25 s sur Guy Gallopin et 16 mn 56 s sur Pascal Poisson, tandis que Kuiper se trouvait relégué en cinquième position à la suie d'une chute.

Disputé par treize concurrents seulement — et combien pouvait-on dénombrer de coureurs réellement motivés parmi eux ? — ce derby de la route, qui était autrefois une compétition de légende, n'a pas provoqué l'enthousiasme. Sa longueur s'est traduite par des langueurs, et la performance, au demeurant méritoire, de Martens, s'est inscrite dans un scénario d'une extrême platitude. Quant au matériel spécial utilisé par les deux premiers, qui avaient choisi des roues arrière lenticulaires, il n'a guère convaincu. La moyenne horaire est l'une des plus faibles de ces dernières années : 43,647 kilomètres contre 44,305 en 1984.

En la circonstance, René Martens a partagé la vedette avec une jeune femme de vingt et un ans et demi, Nathalie Pelletier, qui s'était élancée deux heures quarante-cinq minutes avant les hommes pour effectuer la totalité du parcours dans les mêmes conditions que les professionnels. Elle n'a été rejointe qu'à 10 kilomètres de l'arrivée et elle a amélioré de quarante-cinq minutes le temps réalisé l'an passé par l'Américaine Betsy King sans paraître autrement éprouvée à sa descente du vélo.

JACQUES AUGENDRE.

FOOTBALL

Isabelle, entraîneur

De notre correspondant

Bourges. — Isabelle pourrait être bientôt le prénom d'un entraîneur de football d'une équipe de deuxième division nationale, comme Reims, Orléans ou Grenoble. Fiction ? Sans doute, quoique...

A vingt-six ans, Isabelle Bourdier mène sa vie balle au pied, et les « tacles » ne l'impressionnent pas, malgré ses 49 kilos pour 1,62 mètre. Elle possède déjà son premier degré du brevet d'Etat, et elle compte bien ne pas en rester là.

Prof de gym depuis trois ans au collège « le Colombier » à Dun-sur-Auron, dans le Cher, Isabelle cumule les titres et les kilomètres. Championne de France universitaire de cross-country en 1981, et quatrième en 1982 — cela lui a valu de participer aux championnats du monde universitaires de cross à Berlin, — elle se réserve désormais pour sa grande passion, le foot. Chaque semaine, à l'ombre du beffroi, elle entraîne l'équipe cadette de l'Union sportive dunoise. Les mardi et vendredi, sans compter les matches du dimanche, ce numéro 8 rejoint les joueuses de l'US Beaumont, près de Clermont-Ferrand, d'ores et déjà championnes d'Auvergne. Pas vraiment le temps de quitter les crampons.

Sous le cheveu brun et court, les idées sont nettes comme les plus belles passes de Platini. L'an passé, Isabelle, laissant sa timidité au vestiaire, vient à Vichy se présenter en juin à l'examen du second degré, celui qui permet tout simplement d'entraîner une équipe de deuxième division. Marquant de la tête, mais quelque peu trahie par les jambes, la première candidate dans l'histoire du foot français échoue pour douze malheureux centièmes de point... ce qui lui valut toutefois l'admiration d'un connaisseur, celui qui la précédait sur la liste alphabétique du stage, Dominique Bathenay.

Cette année, les crampons mieux vissés que jamais, ce « milieu » de terrain entend s'ouvrir le chemin des buts. Dès lors, ce rêve pourrait se réaliser : « J'aimerais entraîner une équipe de garçons... des cadets nationaux, par exemple... » A moins que son rêve le moins avoué, mais le plus cher, ne la comble : « Je pourrais postuler pour entraîner l'équipe de France féminine. »

PATRICK MARTINAT.

Les résultats

Athlétisme

GRAND PRIX (SAN JOSÉ)

Perturbée par de nombreux forfaits et un vent violent, la première étape du nouveau Grand Prix, doté de 525 000 dollars pour 1985, a été marquée, le 25 mai à San José (Californie), par le jet à 71,36 mètres du discobole tchécoslovaque Imrich Bugar, par la victoire de l'Américain John Gray sur le champion brésilien du 800 mètres, Joachim Cruz, et par la victoire du champion olympique français Pierre Quinon, avec un saut de 5,60 mètres à la perche.

RECORD DE FRANCE AU MARTEAU

Pour la quatrième fois depuis avril 1984, le Racingman Walter Ciofani a amélioré le record de France du lancer du marteau avec un jet de 78,50 mètres, le 25 mai à Bourg-en-Bresse, lors du match France-Suisse. Ciofani, âgé de vingt-six ans, qui se prépare à devenir professeur de golf, a réussi 2,12 mètres de mieux que son précédent record, en mai 1984 à Colombes.

Handball

COUPE DE FRANCE
(Quarts de finale retour)

*US Ivry (N. 1A) – Stella St-Maur (N. 1A) 25-19 (21-18)
Villefranche (N. 1B) - *USM Gagny (N. 1A) 23-28 (20-31)
*USAM Nîmes (N. 1A) – SMUC (N. 1A) 19-17 (22-23)
*St-Martin-d'H. (N. 1A) - Dunkerque (N. 1B) 20-17 (21-23)

*Les demi-finales auront lieu les samedi 1er (aller) et 8 juin (retour). Le club qualifié est précédé du signe *. Entre parenthèses se trouve le score du match aller.*

Jeu à XIII

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Finale)

Déjà vainqueur de la Coupe de France, le XIII Catalan est devenu champion de France, pour la quatrième année consécutive, en battant Le Pontet (26-6), le 26 mai à Toulouse. Le joueurs de Perpignan se sont imposés en marquant quatre essais par Cologni (2e et 28e minute), T. Naudo (11e minute) et J.-J. Naudo (46e minute), trois transformations (2e, 28e et 46e minute), une pénalité (53e minute) et deux drops (17e et 37e minute) par J.-J. Naudo. Les joueurs du Pontet ont réussi un essai par Bergé (55e minute) et une pénalité par Imbert (10e minute).

Tennis

TOURNOI DE FLORENCE
(80 000 dollars)
FINALE

Sergio Casal (Esp) b. Jimmy Arias (EU), 3-6, 6-3, 6-2.

COUPE DU MONDE PAR EQUIPES
à Düsseldorf
FINALE

Les Etats-Unis ont gagné, le 26 mai à Düsseldorf (RFA), la Coupe du monde de tennis par équipes en battant la Tchécoslovaquie par deux victoires à une, grâce au succès en double de la paire Ken Flach - Robert Seguso sur les Tchécoslovaques Ivan Lendl - Tomas Smid en deux sets, 6-3, 7-6.

Après les deux simples, les Etats-Unis et la Tchécoslovaquie étaient à égalité 1-1, après les victoires de Jimmy Connors sur Miroslav Mecir (6-3, 3-6, 7-5) et d'Ivan Lendl sur John McEnroe (6-7, 7-6, 6-3).

Voile

MULTICUP DE LA BAULE

Une semaine après avoir remporté les Vingt-Quatre Heures des multicoques à Brest, Philippe Jeantot, sur son catamaran Crédit Agricole, *a gagné, le 26 mai à La Baule, la Multicup disputée sur 180 milles par vent de force 2 à 4. Il a précédé Marc Pajot sur* Elf-Aquitaine II *et Eric Loiseau sur* Roger-et-Gallet.

RUGBY

LE STADE TOULOUSAIN CHAMPION DE FRANCE

Un jeu aux antipodes

Le Stade *toulousain* a conquis, *le* 25 mai au Parc des princes, le bouclier de Brennus pour la huitième fois de son histoire, après trente-huit ans d'attente, à l'occasion d'une finale du championnat de France record : 8 essais et 58 points, dont 6 essais et 36 points pour les vainqueurs, ont été marqués au cours de cet ultime match de la saison contre Toulon, qui céda seulement pendant les prolongations. Témoin de cette rencontre, M. François Mitterrand a pu constater que l'ère biterroise — onze titres de 1970 à 1984 — est bel et bien terminée ; c'est un match à l'australienne, avec 15 attaquants dans chaque camp, qu'ont disputé les deux équipes pour le plus grand plaisir de 40 000 spectateurs, tous rouge et noir.

Il reste une poignée de secondes avant la fin des quatre-vingts minutes réglementaires. Au tableau d'affichage : Toulon 19-Toulouse 19. Remise en jeu à hauteur des 25 mètres toulousains après un dégagement direct en touche. Les sauteurs varois contrôlent le ballon. Jérôme Gallion fait une passe énorme à Cauvy. L'ouvreur est en position classique pour botter un drop. Il a réussi des dizaines de coups de pied *tombés tout au long de la saison*. C'est sa grande spécialité. Il en a même passé un cinq ou six minutes auparavant. Las ! Celui-ci frôle le poteau gauche. Et Toulon ne sera pas champion de France pour la deuxième fois, cinquante-quatre ans après l'unique titre gagné par les quinzistes de la Rade. C'en est bien fini pour eux. Ils n'ont plus assez de réserves physiques pour contenir les Toulousains, qui en profitent pour porter l'estocade de trois essais. Pourtant, les coéquipiers de Gallion sont passés très près de la consécration au cours d'une finale parmi les meilleures de ces cinq dernières années.

Dominés par la masse des Garonnais pendant les première minutes, les Varois ont réussi à contrôler tactiquement le cours du jeu. A la mi-temps, ils menaient ainsi 12-3, grâce notamment à un superbe essai aux pieds des poteaux de l'ailier Fournier, qui a tranché comme un rasoir la défense toulousaine après une ouverture fulgurante de Cauvy à la 29e minute.

Le doute s'était alors installé dans le camp des Stadistes, meilleure équipe depuis le début du championnat, dont les buteurs Lopez et Gabernet avaient singulièrement manqué de réussite jusque-là. L'équilibre de la partie bascula quand l'arrière de Toulon, Jérôme Bianchi (1), qui traînait une vieille blessure à la cuisse, dut quitter le terrain. Son remplaçant, Fargues, commença par rater une pénalité bien placée aux 30 mètres, puis servit sur un plateau le premier essai des Toulousains en dégageant des 22 mètres dans les bras du centre Bonneval, qui n'eut plus que la peine d'aller aplatir. Vent de panique dans la défense varoise : quelques minutes après, l'autre centre toulousain, Charvet, en profitait pour signer à peu près dans les mêmes conditions le deuxième essai garonnais, premier d'une exceptionnelle série personnelle de trois (2).

Le score était alors de 13 à 12 en faveur du Stade. Gallion a repris les choses en main. En deux coups de rein, le demi de mêlée du XV de France a redonné l'avantage à son équipe, écrasant lui-même la balle dans l'en-but adverse (19-13), après avoir servi un drop. Manifestement, *le petit dentiste toulousain voulait* plus que tout la victoire pour son club. Mais, samedi, David avait quinze Goliath en face de lui. La troisième ligne toulousaine, animée par le décathlonien Janik, a aussitôt fait voler en éclats la défense varoise pour offrir à Charvet son deuxième essai. C'était l'égalité et les prolongations assurées après le drop manqué de Cauvy. Toulon n'avait plus alors assez de tonus pour s'imposer. Ballottés dans la tempête stadiste, *les Varois n'ont pas pour autant* essayé d'enterrer le ballon pour limiter des dégâts, qui se sont chiffrés par le score record de 36 à 22. Jusqu'à la dernière minute et au dernier essai de Charvet, les deux équipes ont produit un festival offensif.

Au-delà de la joie des uns et de la déception des autres, il restera de cette finale commencée dans une ambiance très orageuse, ponctuée d'éclairs de violence, l'image d'un *rugby a grand spectacle*, à l'australienne donc, ce jeu de mouvement aux antipodes de la méthode biterroise, qui doit être celui de la fin des années 80.

Les deux anciens internationaux *Villepreux et Skrela*, qui entraînent le Stade toulousain, l'ont bien compris : pour que le ballon ovale résiste à la concurrence de plus en plus pressante du ballon rond dans la Cité des violettes, il faut que les *avants ne se contentent pas de* confisquer le jeu à leur profit. C'est donc une véritable vague qu'ils font déferler constamment sur le terrain, amenant à l'essai tantôt le pack — comme l'a montré le pilier Portolan pendant les prolongations, — tantôt les trois quarts, avec les centres explosifs Charvet et Bonneval. L'élimination des vieux Biterrois en quarts de finale n'était pas un hasard : c'était un signe de l'inéluctable avènement de ce jeu dynamique.

Et le bonheur dans cette finale, c'est que, avec des moyens différents, Toulon a donné la réplique sur le même ton jusqu'au bout. Cela explique sans doute l'enthousiasme des supporters varois pour cette formation largement composée d'enfants du pays. Les dirigeants du club n'ont au moins pas à craindre une nouvelle sécession des joueurs, comme après la défaite contre Béziers lors de la finale 1971. Frère d'André Herrero, qui avait donné le *signal de cette révolte*, Daniel, véritable visionnaire de l'entraînement, a offert à cette équipe les clés pour s'imposer un jour prochain, sans doute.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Bianchi a déclaré forfait pour la tournée en Argentine. *Il sera remplacé* par l'arrière du Racing-Club de France J.-B. Lafond.

(2) Depuis la reprise du championnat en 1945, aucun joueur n'avait réussi à inscrire trois essais lors d'une finale.

هكذا من الأمل

Le Monde
ECONOMIE

L'élargissement de la CEE

ESPAGNE : le plus grand vignoble du monde

Pas de déferlement mais une compétition plus sévère pour les vins d'appellation

DEPUIS plus de dix ans, la perspective de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne était ressentie comme une catastrophe par les viticulteurs du midi de la France. Depuis peu, les Dix et l'Espagne se sont mis d'accord : l'élargissement aura bien lieu en 1986. Pourtant, dans le Languedoc-Roussillon, les clameurs se sont tues.

Le compromis sur le vin, un des produits espagnols le plus redoutés, est-il rassurant ? La dramatisation antérieure était-elle exagérée ? Ou plus simplement les producteurs français ont-ils mieux appris à connaître la viticulture espagnole ? C'est sans doute cette dernière raison, avec un brin de résignation aussi devant la fatalité politique de l'élargissement, qui explique que le « catastrophisme » n'ait plus court. Mais la question reste posée : qui doit avoir peur des vins espagnols ?

Avec 1 640 000 hectares, le vignoble espagnol est le plus grand du monde (60 % de plus qu'en France) ; mais la production totale de vin ne représente que la moitié de la récolte française (44 % de celle de l'Italie), soit 38,6 millions d'hectolitres en 1984. (Cette production peut varier : 31,6 millions d'hectolitres en 1983 ; 48 millions en 1979.) En effet, le rendement moyen est faible : 25 hectolitres à l'hectare de vigne contre 60 à 75 en France et en Italie. *Les zones à appellation d'origine – vingt-huit au total –* couvrent 60 % du vignoble, mais les statistiques sur le volume de production sont plutôt floues, à *quelques millions d'hectolitres* près : 6, 8 ou 9 ?

Au plan international, les vins espagnols les plus connus proviennent des aires d'appellation Rioja, Jumilla, Jerez, Malaga, sans oublier le million d'hectolitres de mousseux, dont les exportations font un malheur aux Etats-Unis. Pourtant le vignoble le plus important, celui qui pose le plus de problèmes aux responsables de la politique agricole espagnole, est celui de la région centrale : 757 000 hectares de vignes dans la région de la Manche et de la Castille, avec 481 000 hectares pour la zone de la Manche proprement dite. (Par comparaison, le vignoble du Languedoc-Roussillon s'étend sur *400 000 hectares, celui de* Provence-Alpes-Côte d'Azur sur 120 000 hectares.) Dans les vingt-cinq dernières années, la production espagnole s'est concentrée sur cette région et, à un moindre degré, en Estrémadure et en Andalousie. Dernier trait notable du vignoble espagnol : les vins blancs dominent et les rouges sont souvent obtenus avec des cépages blancs mélangés à des cépages rouges « teinturiers ».

C'est précisément la faiblesse des rendements espagnols qui laisse à penser que la production peut s'accroître et perturber le marché communautaire déjà bien encombré. Il est exact que le vignoble espagnol détient des réserves de productivité. Selon deux chercheurs français (1), l'augmentation de la production prévisible serait de 1 million d'hectolitres par an (comme en Italie) alors même que des surfaces sont encore disponibles, notamment par reconversion des oliveraies touchées par la crise oléicole.

Un rajeunissement

En vingt-cinq ans, les rendements sont passés de 15 à 25 hectolitres et, au ministère de l'agriculture, à Madrid, on reconnaît que ceux de la Rioja pourraient être multipliés par trois ou quatre et demeurer inférieurs aux rendements français. En France, lors de la récente assemblée de la Confédération nationale des caves particulières, il a même été expliqué que l'écartement entre les pieds de vigne était suffisamment grand en Espagne pour intercaler des ceps supplémentaires.

Ce qui est sûr, c'est que le vignoble est âgé et que son possible rajeunissement peut entraîner un gain de production. Ce qui est certain, c'est qu'on aperçoit dans la Manche des parcelles non travaillées depuis *quelques années.* Ces vignes négligées pourraient ne plus l'être ; mais il y a fort à parier que leurs propriétaires attendent de pouvoir bénéficier des primes communautaires d'arrachage... A moins qu'ils n'attendent surtout l'augmentation des prix garantis dont ils bénéficieront, une fois l'Espagne admise dans la CEE. Cette augmentation confortable des prix peut, selon certains experts, provoquer un accroissement de production.

Toutefois d'autres arguments militent en faveur d'une stabilisation de la production viticole espagnole. D'abord, il y a les conditions naturelles de production. Pour les hauts fonctionnaires du ministère de l'agriculture, l'Espagne n'est pas gâtée par la nature : le quart du territoire est, selon eux, désertique et plus de 56 % des terres agricoles sont à plus de 600 mètres d'altitude. Le vignoble lui-même s'établit sur des sols pauvres, de 300 à 1 000 mètres. La pluviométrie moyenne est inférieure à *700 millimètres*, de l'ordre de 400 millimètres dans la Manche. Les ressources en eau *sont limitées et l'irrigation de la* vigne théoriquement interdite.

Théoriquement, car dans la Manche, au mois d'avril, nous *avons vu quelques parcelles arrosées* : il s'agissait, paraît-il, de plantations jeunes qu'il fallait bien mettre en place. Ces fraudes existent, mais elles coûtent cher, non par le montant d'éventuelles amendes, mais par le prix de l'eau.

Ensuite, le gouvernement espagnol devra réduire les dépenses de soutien. Bon an mal an, le quart de la production de vin doit être distillé (9,7 millions d'hectolitres), faute de débouchés. Cela a coûté aux contribuables espagnols 65 milliards de pesetas en 1983, 60 milliards en 1984 (3,24 milliards de francs). Enfin, l'agriculture espagnole a des déficits à combler, notamment en aliments fourragers pour le bétail ; les investissements comme l'irrigation devraient être plutôt orientées vers ces productions déficitaires.

L'accord européen conclu avec l'Espagne et le Portugal représente un garde-fou : distillation obligatoire (à bas prix) au-delà de 23,3 millions d'hectolitres de vin courant ; montant régulateur (c'est-à-dire taxe à l'exportation) pour compenser, pendant la période de transition, la différence entre les prix espagnols et communautaires ; interdiction d'exporter les vins « clairets » (coupages de vins rouges et blancs qui devront être réservés au marché intérieur).

La puissance du négoce

Cela ne veut pas dire que la concurrence espagnole sera sans effet sur l'avenir des autres producteurs de la CEE. La vivacité de cette concurrence dépend de la puissance du négoce. Selon des officiels espagnols, la partie française surestime la capacité de l'appareil commercial hispanique car elle transpose au secteur du vin la réalité rencontrée dans celui des fruits et des légumes. Les viticulteurs sont peu impliqués *dans les fonctions* d'aval, *sauf* dans le nord du pays : huit cent cinquante coopératives élaborent la moitié de la production, mais elles ne commercent pas directement.

Trop faible, l'appareil commercial ? Voire. Le négoce est aussi concentré qu'en France, puisque quatre sociétés traitent le tiers du marché intérieur. Le secteur des vins d'apéritif ou de dessert, celui des alcools, est dominé par de grands groupes, Domecq, Osborne et autrefois Rumasa. Ce géant agro-alimentaire, nationalisé le 23 février 1983 (depuis, *l'Etat espagnol se défait* progressivement de cette acquisition), réalisait dans le marché du vin un chiffre d'affaires de 80 milliards de pesetas (4,32 milliards de francs), d'abord dans le Jerez, puis dans les vins de Montilla-Moriles, de la Rioja et de la Manche.

Comme Rumasa, Domecq, qui depuis... 1730 a bâti son empire sur le Jerez, possède de nombreuses filiales de commercialisa*tion à l'étranger. Il réceptionne,* en saison de vendanges, plus de 1 000 tonnes de raisin par jour et produit entre 15 et 20 millions de litres par an. Un stock de 100 000 tonneaux dans cinquante-quatre caves, dont une seule en abrite 45 000. Domecq exploite 1 000 hectares de vignes en propriété et assure la gestion de 2 000 autres hectares. Et, dans ces vignobles industriels de l'Andalousie, on est loin des 25 hectoli*tres à l'hectare de la Manche, plu*tôt au-delà de 100, voire 115...

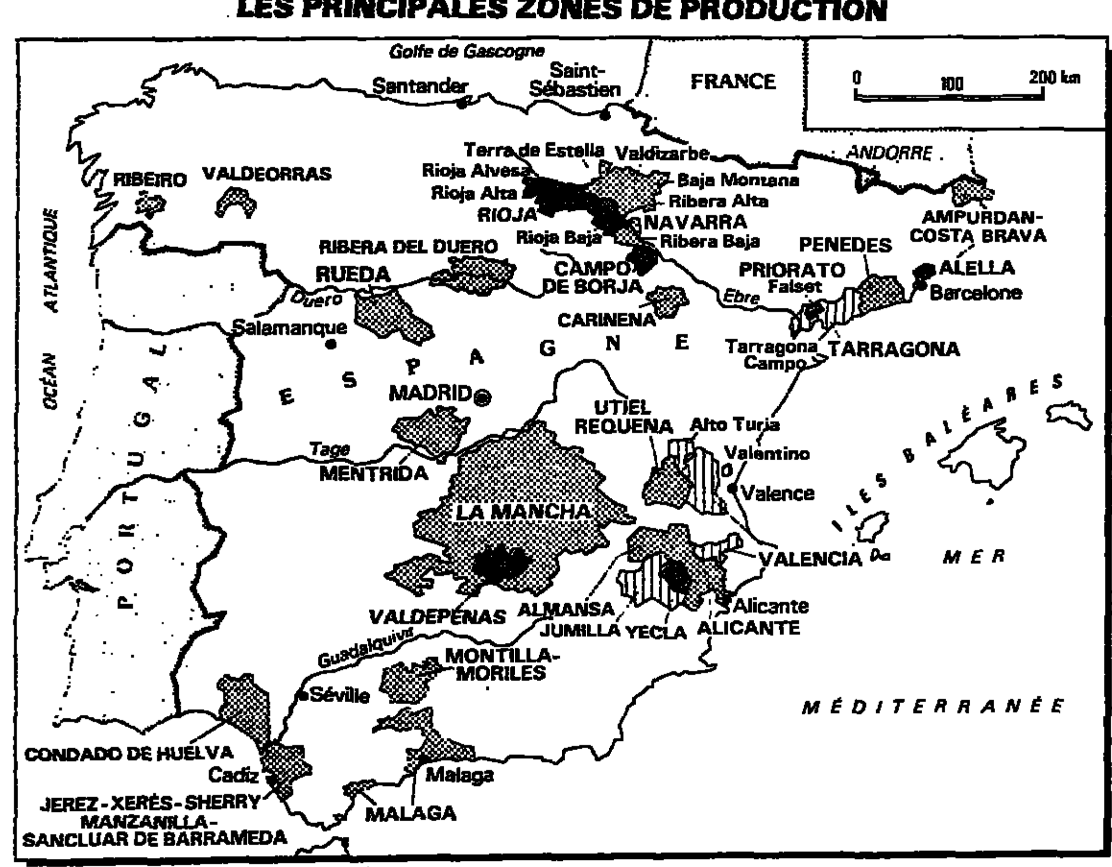
En août 1984, le groupe japonais Suntory, premier producteur mondial de spiritueux, a acheté une distillerie à Alvisa, dans la Manche, qui produit 60 000 litres d'alcool par jour (pendant neuf mois).

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 10.)

(1) J.-P. Laporte et R. Lifran, *Concurrence et complémentarités des vignobles européens*, INRA, Montpellier, juin 1984.

LES PRINCIPALES ZONES DE PRODUCTION



Blanc sec

L'EXPÉRIENCE, *unique*, menée, dans le vignoble du Condado de Huelva peut symboliser l'évolution possible des productions espagnoles. Autrefois riche, à la pointe du progrès – on y voit encore des caves à charpente métallique signée Gustave Eif*fel, – le vignoble de Huelva*, qui produit un vin de liqueur, le *fino*, vieillit dangereusement.

On y rencontre des caves qui connurent la splendeur et où les mauvaises herbes ont envahi les cours des bâtiments et les jardins. Le marché local ne progresse plus, bien que le *fino* soit une institution andalouse sinon nationale. Le marché international est écrasé par le poids du Jerez voisin, lui-même victime de la crise économique depuis 1974.

Le vignoble a perdu 5 000 hectares en cinq ans, consacrés aux fraises ou aux céréales. Il s'étend désormais sur 13 500 hectares et donne 80 000 hectolitres de vins de liqueur. Que faire ? Le poids économique et social de la vigne est tel que l'arrachage et la reconversion sur une échelle *plus vaste semblent impossibles.*

Changer l'encépagement, méthode retenue dans le Midi pour améliorer la qualité, serait trop coûteux. D'où l'idée de fabriquer un nouveau produit, un vin blanc sec et fruité, avec le cépage traditionnel, le xalema, mais avec une autre conduite de la vigne et une nouvelle technique de vinification.

Il y a deux ans, l'Institut *national des appellations d'origine* installait une station expérimentale. Dix-neuf coopératives et quelques indépendants ont ensuite créé, avec l'apport financier majoritaire de la Communauté autonome d'Andalousie, une société d'économie mixte, la SOVICOSA, qui pro*duit un vin blanc de marque*, Vina Odiel, vendu dans le commerce 200 pesetas (12 F). La valorisation des raisins est meilleure qu'avec le *fino* et ce Vina Odiel (il n'y en a que 2 500 hectolitres pour la première année) est parfaitement adapté au goût européen...

J. G.

ISRAEL : des fruits et des légumes très politiques

Face à la concurrence de Madrid, Jérusalem peut-il s'unir avec Rabat et Tunis ?

EN bras de chemise, mais le keffieh bien tourné sur la tête, des travailleurs arabes, qui viennent chaque jour de la bande de Gaza, apprêtent les choux chinois. De l'imposant légume, il ne restera plus qu'une boule verte d'un volume standard, bientôt emballée sous un film plastique rétractable. Les feuilles à grosse nervure ainsi retranchées iront nourrir les moutons. Au moshav – village coopératif – Givolim, dans le Néguev vert, trois frères originaires d'Iran exploitent chacun 4 hectares de légumes.

Les choux, destinés uniquement à l'exportation, seront expédiés à la station du contrôle de qualité d'Azata, à 80 km au sud de Tel-Aviv : 25 000 tonnes de légumes (salades, céleris, oignons, poivrons, melons, pastèques et choux) produits par 400 cultivateurs répartis dans 25 villages y transitent, en attendant d'être exportés par le port d'Ashdod ou par des avions-cargos (700 tonnes par jour) vers les Etats scandinaves, allemands ou français, nord-américains aussi. A chaque maillon de la chaîne, un contrôle effectué tantôt par un organisme public (Agrexco pour les fruits et légumes, Citrus Marketing Board pour les agrumes), tantôt par le ministère de l'agriculture.

La qualité est une obsession. Les seconds choix, payés moitié prix au producteur, resteront sur le carreau local. C'est que l'exportation des produits végétaux, obtenus à grands frais d'eau – dont la maîtrise est devenue une spécialité israélienne, – est un devoir national. Les fruits – les agrumes, – les légumes, frais ou transformés, c'est du sérieux, tellement sérieux que l'arrivée de l'Espagne dans la Communauté économique *européenne est vécue comme un drame.*

L'agriculture israélienne n'est que spécialité et adaptation. Préférant importer céréales, sucre, produits animaux, qui rentabilisent mal le sol et l'eau, Israël a choisi pour son agriculture des créneaux spécifiques, à forte valeur ajoutée. Exemples : le plus connu, l'avocat ; les moins célèbres peut-être, les fleurs, les plantes médicinales ou le maïs de consommation humaine.

Depuis quelques années, plus de cinq mille cultivateurs « font » de la fleur, qu'ils exportent en Europe, Pays-Bas compris. A Tekuma, en plein Néguev, la société Mitspor « sort » jusqu'à treize millions de pieds par an, dont une majorité d'œillets. La recherche de produits nouveaux est constante : comme ce chou chinois, les mangues, le kaki – appelé « Sharon fruit » pour lui donner *« un nom à consonance israélienne »*, – ou encore la carambole, un fruit originaire d'Asie Mineure, dont le goût s'approche de la groseille à maquereau, en moins acide.

J. G.

(Lire la suite page 10.)

L'élargissement de la CEE

ESPAGNE : le plus grand vignoble du monde

(Suite de la page 9.)

Pour des raisons économiques, mais qualitatives aussi, les alcools de vin de la Manche intéressent les grands producteurs de Jerez, de brandy et de gin. Il y a donc fort à parier que l'ensemble des productions viticoles bénéficient de l'appareil commercial de ces grands groupes.

L'Espagne *n'a pas attendu* l'élargissement de la CEE pour être une puissance exportatrice de vins. Elle vient, après l'Italie et la France, au troisième rang mondial. Le fait d'être à la porte de l'Europe ne l'a pas empêchée de représenter, avec le Portugal, 8 % des achats de vins par la Communauté, notamment des pays du Nord, où se met en place une industrie de transformation qui déplace les zones de concurrence.

Les vins espagnols sont présents aussi dans les pays tiers, notamment en URSS, en Suisse et aux Etats-Unis, où pourtant leur part sur le marché des vins de table a diminué de 15 % à 6 %, faute d'une politique commerciale appropriée, reconnaît-on à Madrid. L'adhésion donnera aux productions viticoles espagnoles un accès plus large à ces marchés, *d'abord pour le vrac* (avec peut-être le danger d'une résurgence de la pratique des coupages en Europe), puis pour les vins d'appellation en bouteille (2).

C'est là que se situe pour les producteurs du Midi le véritable danger. Si l'on admet que la production espagnole n'augmentera pas considérablement et que les circuits commerciaux, pour le vrac – blanc surtout, – sont déjà établis, la concurrence s'exercera sur des appellations aux contours *mal définis*, et dont le sort *n'a* d'ailleurs pas été réglé avec précision par l'accord européen sur les « petits vins de qualité ».

Entre 8 et 12 francs

« *Le consommateur de la CEE va trouver des appellations d'origine contrôlée (AOC) espagnoles correctes entre 8 F et 12 F la bouteille. Pourquoi s'en priverait-il ?* », prédit un producteur français. Le coût de revient est en effet nettement moins élevé : les charges de main-d'œuvre seraient quatre fois moindres dans la Manche qu'en France, selon certaines sources. Toutefois, d'après un of*ficiel espagnol*, les charges ne sont aujourd'hui inférieures que de 20 % et elles s'aligneront en cinq ou six ans.

En réalité, le danger de la concurrence espagnole dépendra dans le domaine viticole de la politique agricole que mèneront les autorités madrilènes. Le vin ne représente en Espagne que 5 % de la valeur de la production agricole totale contre 9 % en France et en Italie. Ce n'est pas, au plan économique, un secteur essentiel, mais il *pose*, *dans les régions* où les reconversions sont difficiles, un problème social. C'est le cas de la Manche, où la rudesse du climat ne laisse pas espérer de rende*ments céréaliers supérieurs* à 15 quintaux par hectare : mais où, avec de l'eau, des cultures comme le trèfle, le melon ou la betterave seront plus rentables que la vigne.

L'Espagne importe 13 % à 14 % de ses achats totaux en produits agricoles et cherchera à réduire cette ponction. Comme les autres pays européens, elle s'efforcera de réduire la charge des distillations, préférant sans doute user du budget communautaire pour moderniser les secteurs déficitaires. Mais elle peut aussi conforter des exportations, plus sans doute sur les pays tiers que sur l'Europe elle-même. Quelques investissements, comme celui réalisé avec le concours de la Communauté autonome d'Andalousie, y suffiraient.

On peut alors prédire qu'il n'y aura pas un raz de marée de vins espagnols déferlant par-dessus les Pyrénées, mais une compétition plus sévère sur le marché des vins de prix moyens, qui est celui du bordeaux générique. Là s'est aussi fondée toute la politique d'amélioration du vignoble en France, notamment dans le Languedoc-Roussillon.

JACQUES GRALL.

(2) Entre 1971 et 1981, les exportations espagnoles de vins en vrac ont représenté 6,5 % du marché néerlandais, *20 % du marché suédois, 25 % du mar*ché danois, 27 % du marché suisse ; en bouteilles, le poids relatif s'établit à 1,7 % en Allemagne fédérale, 2,5 % aux Pays-Bas, 2,7 % au Danemark, 13 % au Royaume-Uni, 20 % en Suède, 27 % en Suisse, 1,5 % aux Etats-Unis, 3 % au Canada.

En vrac

La cave coopérative Virgen de las Vinas, à Tomelloso, au cœur du vignoble de la Manche, est la plus grande d'Espagne et peut-être d'Europe. Sa construction fut achevée en 1968. Vinifiant le raisin de 1 800 vignerons qui, dans treize villages, cultivent 28 000 hectares de vigne, elle produit 700 000 hectolitres de vin.

Une petite partie est mise en bouteille pour le marché espagnol. Le plus gros volume est vendu en vrac à des négociants, notamment à la société Vinintera, une filiale de Campo-Frio – une des plus grosses salaisonneries espagnoles, – elle-même filiale du géant de l'agro-alimentaire américain Béatrice-Food. Son activité a progressé de 25 % en 1984, où elle a commercialisé 120 000 hectolitres de vins de la Manche en vrac et 60 000 hectolitres en bouteille, dont 70 % à l'exportation, notamment vers les Pays-Bas.

« Nous sommes des producteurs, pas des négociants », explique le président de la coopérative. *« La chaîne de commercialisation est trop faible, cela ne nous incite pas à faire de gros efforts pour augmenter les rendements. Quant à replanter des vignes jeunes, la rentabilité actuelle est insuffisante.*

» Nous préférons nous orienter vers les melons ou les betteraves à sucre. Le nombre d'adhérents à la coopérative ne diminue pas, le nombre des hectares de vigne, oui. »

ISRAËL : des fruits et des légumes très politiques

(Suite de la page 9.)

Les agrumiculteurs se reconvertissent depuis une bonne dizaine d'années. La concurrence espagnole est, déjà, trop forte, la rentabilité insuffisante. Ainsi le kibboutz de Gaash au nord de Tel-Aviv, fondé en 1951, s'est-il réorienté vers les avocats (400 tonnes, dont *350 à l'exportation) en attendant* de cultiver le coton. Avec les fraises qui ont aussi remplacé des orangeraies, mais dont la production (15 000 à 20 000 tonnes) est déjà stabilisée, le coton est une spéculation du présent.

Pour faire vivre les cent cinquante familles du kibboutz, la culture ne suffit plus. Une fabrique de lampes a été créée, qui déjà assure les deux tiers des 20 millions de dollars du total des ventes. Afin de résister à la concurrence, la diversification s'opère au sein de la famille des agrumes elle-même. Ainsi se développent le minéola, un hybride de pamplemousse et de tangérine ; le temple, un hybride de tangérine et d'orange.

Dans cette course à la valeur ajoutée, l'industrie alimentaire ne reste pas en arrière. La société Pardess Citrus, le premier fabricant de jus d'agrumes et de tomates (200 000 tonnes de fruits frais écrasés par an), prépare des spécialités *« sur mesure » pour les grands* des boissons, tels Evian, Pampryl ou Volvic.

Devant la concurrence forcenée *livrée par le Brésil, sur un marché* des jus concentrés devenu international en dix ans, la firme est contrainte à l'innovation technologique et y parvient. Avec une gamme de 420 produits, l'invention d'un conditionnement en fûts de 210 kilos – unique au monde, – des expéditions de pur jus surgelé en sac plastique, Pardess Citrus a décuplé son chiffre d'affaires à l'exportation en dix ans : 3,2 millions de dollars en 1974, 35 millions en 1984.

Israël craint pour ses succès, suivant à la loupe les nouvelles plantations réalisées en Espagne. Avec les producteurs de l'Europe des Dix, Israël jouait la carte des exportations hors saison pour ne pas concurrencer les producteurs européens. Dans l'Europe des Douze, le respect de ce pacte de non-agression sera plus difficile.

L'inquiétude tient à deux raisons au moins : pour Madrid, les frais d'approche sont moins élevés et les prix des produits à l'exportation pourront être abaissés. Avec les ressources communautaires, les *producteurs espagnols pourront* moderniser leurs équipements, mieux rentabiliser leurs exploitations par la hausse des prix intérieurs et, dès lors, abaisser les « prix marginaux » *à l'exportation. Or les* produits des pays tiers comme Israël, pour pénétrer dans la Communauté, doivent respecter un prix de référence (prix minimum, applicable durant les périodes de production concurrente, au-dessous duquel aucune importation ne peut se faire).

Le cinquième quartier de l'orange

Les craintes du petit pays au fond de la Méditerranée qui réussit à vendre du vin à la France, de la sauce tomate à l'Italie et qui s'ingénie à *« investir sur le cinquième quartier de l'orange »*, paraissent économiquement justifiées. La Communauté économique européenne *absorbe les deux tiers de* ses exportations agricoles. Les Etats-Unis aussi sont acheteurs, mais fort éloignés.

Des pays de l'Est avec lesquels sont passés des accords de troc, il ne reste que la Roumanie et la Yougoslavie. Du moins officiellement, car avec les autres, cela se passe « sous la table ». Les pays arabes ignorent, ou feignent d'ignorer, que certaines importations en provenance d'Europe ont une origine israélienne. Même s'il est contourné, le boycottage est sévère.

C'est pour ces raisons qu'Israël s'évertue à négocier avec l'Europe un accord préférentiel, qui garantisse à ses produits agricoles un accès privilégié sur le marché de la Communauté. L'accord de 1975 passé avec la CEE, portant surtout *sur les produits industriels ne pre*nait en compte que les agrumes frais et les avocats. Du fait de sa diversification, Israël aimerait aujourd'hui que cet accord s'*intéresse* aussi à des produits nouveaux, comme les fleurs.

Toutefois, les appréhensions israéliennes sont autant politiques qu'économiques. Les exportations agro-alimentaires représentaient 21 % des exportations totales en 1975, et seulement 16 % en 1983 (soit 820 millions de dollars). Mais, moins importantes dans la balance commerciale, elles continuent d'avoir un poids idéologique certain.

D'abord, l'agriculture permet de tenir le territoire : occuper le terrain quand il est assiégé et contesté est une nécessité première. Ensuite *l'Etat s'est construit sur le retour à* la terre : les kibboutzim, même s'ils ne rassemblent plus que 4 % de la population, demeurent à la fois la pépinière des cadres de l'Etat et le symbole de la construction israélienne. Enfin, une bonne part des industries de transformation est contrôlée par la puissante centrale syndicale Histadrouth.

Aussi nombre d'interlocuteurs rencontrés considèrent-ils les importations par l'Europe de produits israéliens comme un devoir vis-à-vis du peuple juif. *« Nous ne comprenons pas comment les Français*, nous disait l'un d'eux, *acceptent la concurrence capitaliste de l'Espagne, où s'investissent aujourd'hui les capitaux arabes et américains, et refusent de soutenir les revendications d'Israël. »*

Pour appuyer ces revendications, Israël pourrait faire front commun avec les pays méditerranéens qui auront aussi à souffrir de l'élargissement. Un front commun entre Israël, la Tunisie et le Maroc est-il réaliste ? Tel-Aviv, a depuis peu, déclenché une offensive diplomatique de grande envergure, avec notamment la visite du chef de l'Etat à l'Assemblée européenne. De même que dans l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, la dimension politique était prédominante, de même les négociations entre l'Europe et Israël ne peuvent se résumer à une simple affaire de concurrence commerciale.

J. G.



CHINE

Des industriels ébahis

Paul Quilès et des hommes d'affaires français redressent des « coups mal partis »

LA Chine est devenue l'acheteur le plus coriace de la planète. Depuis qu'elle a fait savoir qu'elle était décidée à rattraper son retard économique et technologique avec le concours des autres nations, le monde entier se presse à sa porte pour lui offrir usines, avions, hôtels, métros, boissons gazeuses, stations de sports d'hiver, etc. Pensez ! Un pays qui paie rubis sur l'ongle des milliards de francs. Un marché d'un milliard d'hommes à donner le vertige aux services de marketing les plus blasés. Et Pékin la Rouge qui invite les Chinois à s'enrichir et à penser au profit !

Après les Japonais et les Américains, les Français ont constaté que la Chine s'était éveillée. Ils rattrapent leur retard en multipliant les missions ministérielles : quatorze membres du gouvernement de M. Fabius n'ont-ils pas prévu d'imiter, en 1985, Marco Polo ? Parmi ces visiteurs, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, s'est signalé, du 3 au 11 mai, par une activité commerciale débordante pour placer la technologie française.

Même s'il ne déteste rien tant que jouer les *VRP*, il a servi de poisson-pilote à une quarantaine d'hommes d'affaires venus vanter leurs produits ferroviaires et leurs métros. L'accompagnaient aussi la fine fleur du génie civil, du bâtiment et des travaux publics, des hôteliers et même deux architectes, MM. Bofill et Charpentier.

Tous ont fait connaissance avec les règles du jeu commercial impitoyable en vigueur dans l'Empire du Milieu. Pas question, en effet, de lui vendre des biens et des services et de repartir en emportant son bénéfice. La Chine demande à ceux qui prétendent devenir ses fournisseurs de transférer leur technologie, autrement dit de lui apprendre à les concurrencer un jour et elle exige que l'usine achetée serve d'abord à l'exportation. Pour couronner le tout, elle oblige ses futurs partenaires à constituer des sociétés communes, c'est-à-dire des sociétés où elle apporte seulement le terrain, à charge pour la firme étrangère de trouver le capital nécessaire à la vie de l'entreprise.

Dans la suite de M. Quilès, ces perspectives suscitent des réactions diverses. On trouve d'abord les industriels déjà implantés et qui savourent de francs succès. M. Franck Vaingnedroy, directeur de la division matériel ferroviaire d'Alsthom-Atlantique, mène les derniers marchandages consécutifs à la commande de cent cinquante locomotives électriques doubles – 2,6 milliards de francs – passée le mois dernier par le ministre chinois des chemins de fer (*le Monde* du 28 mars). Aujourd'hui, son partenaire aimerait que ces locomotives intègrent des produits chinois, par exemple des essieux et des batteries. Pour un prix et une qualité convenables, le constructeur se laissera d'autant plus aisément convaincre qu'une nouvelle centaine de locomotives pourrait être achetée un jour...

En toute complicité, M. Jean-Philippe Bernard, directeur de la coopération internationale à la SNCF, discute avec le ministère des chemins de fer pour élaborer un programme de formation des conducteurs desdites locomotives et pour concevoir les établissements d'entretien. Ne pas oublier surtout qu'il faudra signalisation, aiguillages tout de suite après les motrices...

Deux brasseries et un parc de loisirs

Autre heureux, M. Poullain, directeur général de la société Space, qui signe un contrat pour la création d'une société de 100 millions de dollars (950 millions de francs) de capital. Celle-ci créera vingt-huit restaurants fast food dans les capitales provinciales, un restaurant français et un hôtel à Pékin, un *supermarché, deux brasseries*, et *un* centre national alimentaire pour aider la République populaire à maîtriser les techniques de la conservation et de la distribution.

Tout le monde n'en est pas rendu là. Certains sont tout interdits par les perspectives que leurs interlocuteurs chinois font miroiter. Ils n'ont encore aucun contrat en poche. C'est le cas de M. Roger Godino, PDG de la société des Arcs. Il négociait pour l'installation d'une station de sports d'hiver en Mandchourie, à Mao-Tié-Lin. Trois mille, quatre mille lits pour attirer les Japonais et entraîner les équipes de ski chinoises. 600 millions de francs à trouver.

Voilà qu'à Shanghai le responsable du tourisme lui parle de projets gigantesques pouvant atteindre 250 millions de dollars (2,3 milliards de francs), et comportant une base nautique, un jardin botanique, un centre de remise en forme pour les cadres, la rénovation d'un vieux village datant de l'époque Ming, mille chambres d'hôtel, et un immense parc de loisirs capable de recevoir cinquante mille personnes par jour. Surtout pas un Disneyland, mais un parc d'attractions composé par tiers de Chine ancienne, de Chine actuelle, et de Chine de demain. M. Godino travaille à un montage financier pour ne pas rater le coche comme dans le cas du projet des tombeaux Ming, près de Pékin, où il n'a pas cru au golf, et au stade de neige. Les Japonais viennent d'être chargés de ces réalisations.

M. Pierre Marion, président d'Aéroports de Paris, est ébahi des bouleversements qu'il constate dans la mentalité chinoise. S'il fait le compte des marchés que pourraient valoir à l'industrie française des contrats d'ingénierie obtenus par son établissement, il arrive à un total de 12 milliards de francs : aéroport de Xining, situé à 1 600 kilomètres au nord-ouest de Pékin, dont l'étude de faisabilité est achevée ; aéroport de Shenzen, près de Hongkong à construire sur la mer ; aéroport de Canton à agrandir ; aérogare de Shanghai. Il aimerait que les « crédits-protocoles » financent les études d'Aéroports de Paris et lui permettent de faire une percée.

D'autres affichent leur perplexité. Par exemple, M. Frédéric Pascal, PDG de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC), s'interroge sur les perspectives de coopération immobilière. Les Chinois savent parfaitement construire. Il est donc inutile de leur proposer une aide en la matière. En revanche, la SCIC pourrait leur éviter les erreurs d'urbanisme qu'elle a commises en région parisienne dans les années 60. Elle pourrait également leur conseiller des matériaux, voire des fabricants de matériaux. Elle sait réaliser une programmation hospitalière, et connaît l'hôtellerie. La SCIC se propose donc comme maître d'ouvrage de certaines opérations, car il faut participer à la révolution économique que vit la Chine. Reste que l'activité de conseil n'y est pas rémunérée, et qu'on connaît mal les règles juridiques qui président à la vie économique et sociale.

Un métro pour Shanghai ?

Les banquiers en poste à Pékin ou à Hongkong manifestent une réserve similaire. Un décret du 2 avril dernier les autorise à ouvrir des succursales ou des filiales dans les quatre « zones économiques spéciales », à condition d'apporter 14 millions de dollars (130 millions de francs) pour chaque création. M. Jean-Claude Gruffat, directeur général d'Indosuez à Hongkong, se demande si cet investissement important sera rentable, puisque les nouveaux établissements se verraient interdire la clientèle des « corporations » chinoises. Seules les sociétés communes leur seraient accessibles.

M. Paul Quilès aimerait dissiper ces réticences. *« Je suis frappé de l'évolution des idées des chefs d'entreprise qui m'accompagnent*, dit-il. *Au début, ils étaient sceptiques et abordaient le marché chinois avec méfiance. Beaucoup d'entre eux sont venus me dire ensuite qu'ils avaient étudié des dossiers intéressants. Ils conservent le réflexe de demander une aide financière au gouvernement français. Je leur ai conseillé d'aller chercher l'argent là où il se trouve, c'est-à-dire notamment à Hongkong, pour investir en République populaire. Je suis très satisfait de ce voyage : j'ai pu ouvrir des portes aux industriels français. Grâce à ce travail d'équipe, nous avons donné une bonne image de la France et nous avons redressé des coups mal partis. »*

Au rang des coups mal partis figure le métro de Shanghai. Avec ses treize millions d'habitants, cette métropole souffre d'encombrements chroniques de la circulation. Ses responsables ont décidé de consacrer 3,5 milliards de francs à la construction d'une ligne de métro *nord-sud de 13,6 km*, comportant douze stations. Malgré le travail d'approche de la société Interinfra, les Français semblaient distancés par les Britanniques grâce aux propositions de Mass Transit Railways Corporation, gestionnaire du métro de Hongkong.

Le ministre français a donc développé une contre-offensive en remettant à la municipalité de Shanghai un embryon d'étude globale de transports et en lui offrant l'envoi d'une mission d'experts. L'astuce consiste à mettre dans le même dossier le métro, pour lequel il *sera difficile de trouver des financements* internationaux, et l'équipement du port de commerce, auquel la Banque mondiale est prête à consentir des crédits. Le maire de Shanghai n'a pas dit *non*.

Au terme d'une semaine de voyage de Pékin à Hongkong, en passant par Shanghai et Canton, la délégation française a amassé à l'évidence plus de questions que de réponses sur l'immensité chinoise. Quelle procédure retiendra la loi sur les faillites en préparation ? Pourquoi les usines de la zone de Shenzen ne disposent-elles pas d'électricité en quantité suffisante ? En cas de divergences de vues, qui l'emportera de Pékin ou de la province, de la Banque de Chine ou de la China International Trust and Investment Corporation, spécialisée dans les investissements ? Le marché noir peut-il prendre de l'ampleur, comme dans l'île de Hainan, où des milliers de voitures auraient été importées illégalement ?

Deux questions essentielles se retrouvent dans toutes les têtes étrangères : la Chine restera-t-elle marxiste ? Ne risque-t-elle pas de se refermer d'autant plus brutalement qu'elle contrôle mal la modernisation en cours ?

ALAIN FAUJAS.

La chronique de Paul Fabra

Un village heureux

DANS l'allocution qu'il a prononcée le 20 mai dernier pour fêter le quarantième anniversaire de la prise de fonctions du maire d'Yvoire, Paul Jacquier (élu et réélu à l'unanimité six fois de suite), le commissaire de la République de la Haute-Savoie, Michel Gillard, a parlé de la *« longue période de développement économique »* de cette petite commune dont le nombre d'habitants (environ trois cent cinquante) n'a guère varié depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Quoique appliquée à un simple mais très beau village, que les touristes qualifient parfois spontanément de Saint-Paul-de-Vence de la rive française du lac Léman, l'appréciation n'est pas trop forte.

En l'espace d'une génération et demie, Yvoire a subi de remarquables transformations, les conditions de vie y ont changé du tout au tout : faute de quoi, on peut être sûr que les descendants des douze familles de pêcheurs et des trente-deux familles d'agriculteurs, sans oublier celles du menuisier, du maréchal-ferrant, du boucher, du boulanger, des deux marchands de poisson, des deux épiciers et des modestes propriétaires des sept bistrots alors ouverts toute l'année – qui vivaient là en 1945, pour la plupart à l'abri des vieux remparts percés de deux portes monumentales, – auraient depuis longtemps abandonné leur lieu de naissance. Mais Yvoire n'a été ni déserté par ses enfants ni racheté par des bourgeois ou des artistes vrais ou faux venus de l'extérieur.

Le village et son château du quatorzième siècle, qu'habite toujours la famille d'Yvoire, jouissent d'une situation exceptionnelle, à l'extrême pointe d'un cap qui marque sur la carte la limite entre le « petit lac » et le « grand lac » : la côte suisse est ici à 5 kilomètres de distance. Le temps n'est pas éloigné où cet intervalle d'eau séparait économiquement et socialement deux mondes. L'existence qu'on menait à Yvoire jusqu'au tout début des années 50 avait ses bonheurs, qui renaissent aujourd'hui au cœur de l'hiver, quand il n'y a pas de touristes et que la communauté se reforme autour des diverses associations.

Le souvenir qu'on en a est celui d'une vie empreinte de rudesse et de pauvreté. L'hiver, les enfants marchaient en galoches où s'accrochait la neige et l'été pieds nus au milieu des fumiers amassés devant chaque maison du village, au long des ruelles qui descendaient jusqu'à la place de l'église. On citait en exemple le fils du cantonnier – *« une famille de solide tradition laïque pourtant »*, – qui seul avait pu poursuivre des études grâce à l'appui du clergé. Au dire d'un médecin de la région, la moitié des jeunes de vingt ans avaient leur dentition irrémédiablement abîmée. Les cas de tuberculose n'étaient pas rares parmi eux, qu'on disait élevés à l'air salubre de la campagne. Les premières douches municipales furent ouvertes en 1956, quand la quasi-totalité des habitations du village n'en possédaient pas encore. C'est que la pêche ne rappportait pas gros à Yvoire et qu'en moyenne les revenus des « porteurs de lait » à la Fruitière (coopérative de fabrication du fromage) étaient aussi maigres.

Aujourd'hui, tout cela appartient à la mémoire collective. La dernière des vingt-neuf étables intra-muros a disparu il y a une bonne douzaine d'années. Les vieilles portes en plein cintre de ces réduits, qui abritaient chacun de trois à cinq vaches plus, quelquefois, un cheval et quelques chèvres, ont été pieusement conservées : elles ouvrent sur des restaurants ou des boutiques où l'on vend des *souvenirs de qualité diverse. On a* bien essayé d'attirer un jeune exploitant pour perpétuer la tradition agricole, mais le projet – on le regrette – a fait long feu. Il n'y a plus un seul pêcheur à plein temps.

Fils de pêcheur lui-même devenu *hôtelier dynamique, Paul Jacquier* a eu pour préoccupation constante de maintenir la population du village. Cela l'a conduit à encourager la conversion au tourisme, devenu l'affaire de tous après avoir été celle de quelques individus clairvoyants. Yvoire est fier d'avoir été désigné comme le village le mieux fleuri de France. Cinq cent mille visiteurs y passent chaque année et beaucoup y reviennent, attirés par la qualité de l'accueil et le charme du lieu, largement préservé, malgré quelques échoppes aussi peu style local qu'il est possible et malgré les poissons congelés du Danemark et de la Tchécoslovaquie vendus par beaucoup de restaurateurs sous l'appellation de « perches de lac ».

Primauté du politique, on peut douter que cette réussite, dont tous ont plus ou *moins profité, eût été possible si le* maire, issu des premières élections municipales de la Libération, n'avait su patiemment réconcilier avec lui-même un village dont les divisions idéologiques et religieuses avaient eu des conséquences tragiques pendant les années d'occupation et pendant les mois qui suivirent.

IL est beaucoup question, depuis quelques semaines, d'un petit livre publié aux Etats-Unis sous le titre *The Share Economy* (« l'Economie du partage »). Son auteur, Martin L. Weitzman, est professeur à Harvard (Massachusetts Institute of Technology). Chose rarissime, le *New York Times* lui a *consacré un éditorial qu'il n'a pas hésité* à appeler *« La meilleure idée depuis Keynes »*. Jean Boissonnat en a parlé dans son Bloc-notes avec presque autant d'éloges.

La bonne idée développée par Weitzman, de façon du reste partielle, date en réalité de cent soixante-dix ans, et cela ne l'empêche pas, en effet, d'être dans son principe excellente. Elle fait partie de l'appareil conceptuel du grand David Ricardo (1772-1823), le continuateur du très célèbre Adam Smith, mais qui dépasse son maître en force logique. Ricardo lui donne une expression beaucoup plus systématique que Weitzman, qui déroutait déjà ses contemporains.

C'est un fait heureux qu'à travers l'épreuve de la crise actuelle les nôtres redécouvrent comme à tâtons, en tout *cas de façon empirique, plusieurs principes* fondamentaux de l'économie politique que quelques hommes de génie avaient, à l'aube de la révolution industrielle, su formuler avec une clarté jamais encore surpassée. Certaines de ces idées-forces avaient été comme ensevelies sous les statistiques de la comptabilité nationale qui, comme la langue d'Esope, peuvent servir pour le meilleur et pour le pire. Le pire est ici que l'abondance des chiffres supplée à un raisonnement.

Weitzman préconise de changer les termes de la négociation salariale. Dans les circonstances présentes, la méthode traditionnellement suivie, qui consiste à fixer la rémunération en valeur absolue (temps à l'heure ou au mois, par exemple), risque de provoquer ou de perpétuer le chômage, car *le niveau des* salaires est aussi largement déterminé sans tenir compte ni de la conjoncture ni de l'évolution de la capacité bénéficiaire de l'entreprise. Un grand pas serait franchi si les partenaires sociaux cherchaient à s'entendre directement sur la répartition de la masse qui reste à partager, une fois payées les fournitures, amorti le matériel, etc.

N'est-ce pas ce qui, dans la pratique, se passe déjà au Japon où les salaires sont beaucoup plus flexibles que dans tous les autres pays industrialisés grâce au fait qu'ils sont en partie versés sous forme de bonus variables distribués une ou deux fois par an et dont le montant est calculé en fonction des profits de l'entreprise ? Conséquence : en période de vaches maigres, les firmes nippones ne licencient pas mais payent moins.

PARTANT de l'idée que la totalité du revenu était nécessairement partagée entre le salaire et le profit (abstraction faite, ici, de la rente versée aux propriétaires du sol), Ricardo *appelait salaire réel la quote-part qui en* revenait aux travailleurs. Cela pouvait avoir des conséquences propres à heurter l'esprit de ceux qui ne sont pas rompus aux raisonnements économiques. Supposons que, par suite d'une sévère récession, la masse des biens et services produits à se partager vienne à se contracter, par exemple, de 20 %, mais qu'entre-temps la quote-part des salariés s'élève globalement de 80 % à 85 % et celle des capitalistes s'abaisse de 20 % à 15 %. Dans ce cas, les salariés verront leur niveau de vie baisser, mais Ricardo dirait que leur salaire réel a monté, indépendamment de leur expression soit en monnaie, soit en pouvoir d'achat. L'avantage du schéma ricardien est de montrer que l'augmentation des salaires n'est pas en soi inflationniste ; si *elle est réelle, elle n'a qu'une seule* conséquence : réduire la part du profit.

A travers les revues françaises

Qu'en est-il des « emplois McDonald's » ?

Pas de déclin dans l'industrie américaine où en deux ans les emplois ont progressé de 8 % contre 7 % dans les services

par DANIEL VITRY (*)

LES *Annales de l'INSEE* viennent de publier un numéro spécial consacré à « L'économétrie du déséquilibre ». Ch. Gourieroux, J.-J. Laffont et A. Montfort font le point sur la question dans un article « Econométrie des modèles d'équilibre avec rationnement : une mise à jour » (1). Les auteurs s'intéressent d'abord au cas d'un marché unique. Le modèle d'un marché fonctionnant avec rationnement se caractérise par le fait que le prix qui explique l'offre et la demande est fixé en dehors du marché, au lieu d'être le résultat du fonctionnement du marché. Face à des séries statistiques de prix et de quantités échangés, il faut donc rechercher s'il s'agit d'un prix d'équilibre ou d'un prix de déséquilibre. L'article cité présente les tests qui permettent de trancher.

Il faut souligner une difficulté particulière rencontrée lors de l'agrégation de plusieurs marchés. Dans ce cas, en effet, il faut envisager la possibilité pour des agents subissant une contrainte de se reporter sur un autre marché. Les effets de report sont la conséquence de l'interdépendance entre les marchés. Les auteurs proposent des modèles qui permettent de passer de façon continue du cas où les offres de tous les marchés seraient contraintes au cas où les demandes seraient toutes contraintes. L'équilibre à prix fixe dépend alors, de façon cruciale, de la proportion existant entre les différentes contraintes. Cette partie de l'économétrie du déséquilibre n'existait pas il y a huit ans.

Le numéro des *Annales de l'INSEE* propose plusieurs cas d'application de l'économétrie du déséquilibre. En particulier, J.-P. Lambert, M. Lubrano et H. Sneessens présentent un article : « Emploi et chômage en France de 1955 à 1982 : un modèle macroéconomique annuel avec rationnement » (2). Il s'agit d'un modèle à deux marchés, celui des biens et services et celui de l'emploi, et à quatre agents, les entreprises, les ménages, les pouvoirs publics et le reste du monde. Les auteurs supposent que les entreprises font de bonnes prévisions de la demande finale. Les données utilisées étant annuelles, cette hypothèse est raisonnable. Ils supposent aussi que les salaires sont rigides, ce qui a pour effet d'empêcher l'ajustement *a priori* de l'offre et de la demande de travail : il y a donc rationnement d'un côté ou de l'autre. Ils supposent enfin que les déséquilibres sur le marché des biens et services ne se résolvent pas comme sur les marchés traditionnels en équilibre, mais par une modification de la durée du travail ou de l'utilisation des équipements, ainsi que par des mouvements d'importations, d'exportations et de stocks.

Sur le marché du travail, l'emploi observé est déterminé par la plus petite des trois quantités suivantes : l'offre de travail par les travailleurs, la demande de *travail par les entreprises qui ne* subissent pas les contraintes de capacité de production, l'emploi potentiel de court terme déterminé par les capacités de production compte tenu des coûts d'ajustement. On retrouve ainsi à peu près les situations d'inflation contenue, de chômage keynésien et de chômage classique. L'une des originalités du modèle est qu'il permet la présence simultanée des trois types de chômage sur différents micromarchés, évitant ainsi la critique faite à certains modèles de basculer entièrement d'un type de chômage dans l'autre.

Les résultats portent sur la France des années 1955 à 1982. Pour les deux tiers des années en cause, le chômage keynésien apparaît comme dominant. Le régime d'inflation contenue tend à voir son importance décroître en *longue période, alors qu'au* contraire le chômage de type classique voit son importance augmenter, au moins jusqu'en 1975. Ainsi, en 1968 le chômage était keynésien à 56 %, classique à 25 % et de type inflation contenue à 19 %. En 1982, il était keynésien à 71 %, classique à 28 % et de type inflation contenue pour 1 % seulement. L'importance du chômage keynésien ne doit cependant pas laisser croire qu'une politique de relance le réduit facilement : cela provient de la faiblesse des capacités de production excédentaire. Les auteurs estiment qu'en 1982 le chômage, quoique keynésien à 71 %, ne pouvait baisser au mieux que de *trois points par* la relance.

Le tertiaire américain

Certains estiment que la reprise économique américaine actuelle, qui a commencé en novembre 1982, se traduit surtout par la création d'emplois tertiaires non qualifiés et instables. Pour faire image, on a parlé des « *emplois McDonald's* », du nom de la célèbre chaîne de restauration rapide, où les emplois non qualifiés à fort taux de rotation sont très nombreux. Claude Vimont a publié, dans les *Chroniques d'actualité de la SEDEIS*, une étude, « La reprise de l'emploi aux Etats-Unis : quels enseignements en tirer », qui permet de faire le point (3).

De novembre 1982 à octobre 1984, l'emploi salarié non agricole a augmenté de 6,3 millions de personnes. L'emploi dans l'industrie (25,5 millions de personnes en octobre 1984) est encore à 300 000 unités en dessous du niveau d'octobre 1981, après être passé par un creux de 23,7 millions en octobre 1982. En deux ans l'emploi a augmenté de 7,7 % dans l'industrie, la construction et les mines, contre 6,9 % dans les services privés et publics. L'emploi a de nouveau baissé en 1984 dans des secteurs traditionnels comme le textile, l'habillement et le cuir. Il a continué à baisser dans la production des dérivés du pétrole : au contraire, il a repris dans les secteurs liés au bâtiment et dans l'automobile, où cependant le chômage reste élevé.

L'emploi a également augmenté dans les secteurs des nouvelles technologies, mais, en nombre d'emplois créés, l'informatique et autre bureautique ne représentent pas des chiffres considérables. Tout cela signifie que *le secteur industriel n'est pas* à l'évidence voué à un déclin inéluctable, ce qui va à l'encontre des idées reçues actuelles. Du côté des services, l'expansion est générale, mais les effectifs des administrations n'ont que très peu augmenté, passant de 16 à 16,2 millions de personnes en quatre ans. Enfin signalons que le nombre des individus à leur compte a fortement progressé.

Les résultats de l'étude par profession sont inattendus. Les emplois de niveau supérieur ont toujours progressé, même pendant la crise de 1981-1982 : depuis la reprise de novembre 1982, l'augmentation est de 4 % par an. Les techniciens et employés ont connu une progression moins enviable, puisque la croissance n'est que de 3 %. La crise a surtout touché l'emploi ouvrier, en particulier l'emploi non qualifié. Pour les ouvriers non qualifiés, la baisse a *été de 20 % entre 1980 et 1982* ; pour les ouvriers qualifiés, de 15 %. Globalement, la reprise s'accompagne d'une augmentation de la qualification du travail, le nombre des ouvriers qualifiés passant de 40,4 % à 43,5 % du total des ouvriers, en quatre ans.

Enfin, l'emploi non qualifié dans les services n'a pratiquement pas baissé pendant la crise ; si la reprise économique a d'abord entraîné une forte hausse de ce type d'emplois (+ 4,6 % en 1983), ce qui a donné naissance *aux fausses interprétations dénoncées*, cette croissance se ralentit beaucoup (+ 1,3 % seulement en 1984). La grande difficulté en matière d'emploi aux Etats-Unis, comme ailleurs dans les économies occidentales, reste celui des ouvriers non qualifiés très difficiles à reconvertir, et celui des jeunes sortant, sans formation, du système scolaire.

Indexation et inflation

L'indexation des salaires est actuellement remise en cause dans les économies occidentales. Elle est en effet rendue responsable de la propagation de la hausse de certains prix, de l'accélération de l'inflation, de la rigidification des salaires réels et même de la perte d'efficacité de certaines mesures de politique économique comme la dévaluation. Deux articles viennent de paraître sur la question et éclairent le débat. Le premier est paru dans la *Revue de l'IPECODE*, « Réflexions sur la désindexation », par Moncef Kaabi et François Le Peltier (4). Il s'agit de tester les effets du remplacement de l'indexation des salaires sur l'indice des prix à la consommation par une norme annuelle de croissance des salaires définie nationalement, mais modulable dans chaque entreprise en fonction des gains de productivité. *On peut prévoir un système* de rattrapage des salaires dans certains cas, mais avec retard. La norme de croissance peut naturellement aussi être revue périodiquement.

Les auteurs utilisent le modèle ICARE, qui est le modèle trimestriel de l'économie française de l'IPECODE, dans lequel ils remplacent l'équation des salaires habituelle par une équation où le taux de salaire est déterminé par une norme salariale, par la variation prévue de la productivité du travail et par un coefficient de rattrapage de la dérive de la norme par rapport à l'inflation. Ils peuvent ainsi faire des simulations sur la période 1985-1988.

Que se passe-t-il en cas de baisse de 5 % du prix du pétrole ? L'inflation mondiale baisse de près d'un point et les exportations de la France augmentent en moyenne annuelle de 1,3 %. Le taux de l'inflation française baisse plus avec des salaires indexés qu'avec des salaires déterminés *par une norme sans rattrapage*, et l'indexation des salaires est plus favorable au taux de marge brute des entreprises. Au contraire, la croissance est plus forte lorsqu'il n'y a pas indexation et le chômage recule deux fois plus.

Que se passe-t-il si le taux normal de TVA augmente de deux points ? Cette mesure affecte les prix de détail, mais pas les prix à la production. En l'absence d'indexation, les pertes de pouvoir d'achat qui résultent de la mesure détériore l'activité économique, mais l'inflation n'est pas stimulée. En définitive, le taux d'inflation est beaucoup plus élevé avec l'indexation, et la baisse des *marges brutes des entreprises* est beaucoup plus forte. Les auteurs concluent que le remplacement proposé de l'indexation par une norme *a priori* de progression des salaires est un instrument efficace de lutte contre l'inflation... en période d'inflation.

Dans son article de la *Revue économique*, « L'indexation des salaires : une optique de stabilisation macroéconomique », Patrick Artus aborde la question de l'indexation de façon un peu différente (5). Il recherche en effet le degré optimal de l'indexation, c'est-à-dire celui qui permet de stabiliser le plus les fluctuations dues à des chocs exogènes. L'auteur utilise un modèle d'une économie ouverte dont il s'est déjà servi pour analyser la spirale prix-salaires-change dans les économies industrielles.

Cette fois-ci, il étudie ce qui se passe en fonction de chocs exogènes portant sur l'offre de monnaie, le taux d'intérêt étranger et la demande étrangère, le prix des matières premières ou celui des produits concurrents, enfin la demande publique. Il recherche alors ce qui se produit en fonction de l'objectif à stabiliser, qui peut être la production, le solde extérieur ou les prix intérieurs. Les estimations sont faites pour trois pays : la France, la RFA et le Royaume-Uni. Remarquons que l'indexation est à peu près inexistante en RFA.

● Si l'objectif à stabiliser à la suite de l'un des six chocs exogènes indiqués ci-dessus est la production, une très forte indexation, allant de 91 à 100 %, est la meilleure protection dans les trois pays, sauf dans le cas du Royaume-Uni lorsque le choc provient du taux d'intérêt étranger ou des prix étrangers.

● Si les prix intérieurs sont l'objectif à stabiliser, les résultats sont assez différents. Dans le cas de la France, c'est l'absence totale d'indexation qui permet le mieux d'atteindre l'objectif, quelle que soit l'origine du choc. Au Royaume-Uni, il en est de même, sauf si le choc provient du taux d'intérêt étranger ; dans ce cas une indexation à 25 % est optimale. *En RFA, au contraire*, c'est une indexation à 100 % qui permet le mieux de stabiliser les prix, sauf si le choc est d'origine monétaire.

● Si l'objectif visé est la stabilisation du solde commercial, les résultats sont très variables en fonction du pays considéré et de l'origine du choc. Dans le cas de la France, une très forte indexation permet d'atteindre l'objectif si le choc provient du taux d'intérêt ou des prix des concurrents : pour tous les autres chocs, c'est au contraire l'absence de toute indexation qui stabilise le mieux les prix. Mais en RFA une indexation très forte est optimale dans cinq cas de chocs sur six. L'indexation est donc un instrument puissant à utiliser avec prudence.

(*) Professeur à l'université de Paris.

(1) Christian Gourieroux, Jean-Jacques Laffont, Alain Montfort : « Econométrie des modèles d'équilibre avec rationnement : une mise à jour ». *Annales de l'INSEE*, n° 55/56.

(2) Jean-Pierre Lambert, Michel Lubrano, Henry R. Sneessens : « Emploi et chômage en France de 1955 à 1982 : un modèle macroéconomique annuel avec rationnement ». *Annales de l'INSEE*, n° 55/56.

(3) Claude Vimont : « La reprise de l'emploi aux Etats-Unis : quels enseignements en tirer ». *Chroniques d'actualité de la SEDEIS*, 15 mars 1985.

(4) Moncef Kaabi et François Le Peltier : « Réflexions sur la désindexation des salaires ». *Revue de l'IPECODE*, n° 7, février 1985.

(5) Patrick Artus : « L'indexation des salaires : une optique de stabilisation macroéconomique ». *Revue économique*, n° 2, mars 1985.

MÉDECINE

LA 38e ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Vaincre la « cécité » des rivières

De notre correspondant

Genève. – Les travaux de la 38e Assemblée mondiale de la santé se sont terminés en laissant planer l'impression que le généreux objectif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « La santé pour tous en l'an 2000 », risquait fort de demeurer du domaine de l'utopie. Car, sur le plan sanitaire, nombre de pays parmi les plus pauvres, au lieu d'enregistrer des progrès, *sont en nette régression.* Le docteur Surjaningrat (Indonésie), qui présidait la réunion, a rappelé que, « *tandis que la crise en Afrique nous affecte tous profondément, des centaines de millions de personnes en Asie, en Amérique latine, en vérité dans tous les pays du monde, vivent dans des conditions socio-économiques inacceptables, négligées et dénuées des ressources de base les plus élémentaires pour les soins de santé...* » Il ressort des débats que, face à un tel marasme, les Etats membres de l'OMS devraient avant toute chose rechercher les mesures permettant de renforcer l'infrastructure des systèmes de prévention primaire.

L'OMS poursuit ses efforts dans ce sens. Ainsi la lutte dans onze pays d'Afrique occidentale contre l'onchocercose (ou cécité des rivières), fléau menaçant quelque trente-huit millions de personnes, qui consiste principalement à supprimer un moustique, la simulie (vecteur de cette maladie), a nécessité, entre autres, des épandages hebdomadaires de larvicides biodégradables le long des 18 000 kilomètres de rivières. *Les résultats de* cette opération sont spectaculaires : 90 % de la zone infectée ont pu être contrôlés, et l'OMS affirme que trois millions d'enfants nés au cours de ces dix dernières années seront épargnés. Cette opération représente un travail gigantesque de l'OMS, qui a mobilisé huit cents professionnels. Cependant, la protection d'un être humain contre la cécité durant un an revient à moins de 1 dollar.

Afin de se rapprocher des objectifs fixés, l'Assemblée a préconisé avec vigueur une meilleure coopération avec les organisations non gouvernementales (ONG) et les institutions bénévoles, dont la plupart ont fait preuve d'une remarquable efficacité sur le terrain.

« *Laissons la politique de côté* », a demandé le docteur Halphdan Mahler, directeur général de l'OMS, et cette Assemblée a été, selon le vœu des délégations occidentales, moins utilisée comme tribune politique que celles des années précédentes.

I. V.

● *Des singes du Kenya seraient porteurs du virus du SIDA.* – Des chercheurs de l'Institut kényan de recherches sur les primates (IPR) ont découvert qu'un singe très répandu au Kenya, le vervet, était porteur, dans 20 % des cas, du virus responsable du SIDA (HTLV III). Sur les cent cinquante primates testés, trente étaient porteurs d'anticorps anti-HTLV III. Ce qui ne signifie pas pour autant que ces singes sont atteints par la maladie. Il y a quelques semaines, le professeur Max Essex (Harvard Medical School, Boston) avait publié des observations similaires (*le Monde* du 18 avril). S'il est encore prématuré de parler de « réservoir animal » de la maladie, il semble en revanche de plus en plus probable que le virus du SIDA sévisse à l'état endémique dans certaines régions d'Afrique.

D'autre part, on apprenait, dimanche 26 mai, que douze personnes étaient décédées, vraisemblablement des suites d'un SIDA, dans *la région* de Kagera *(Tanzanie)*.

ÉDUCATION

POUR ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU PERSONNEL UNIVERSITAIRE

Le ministère crée trois cents emplois d'allocataires

L'université française souffre de nombreux maux. Mais un des plus pernicieux est sans doute l'absence de renouvellement du personnel enseignant. Au recrutement massif opéré dans les années 60 a succédé, depuis 1980, une période où les emplois vacants sont fort rares. Les universitaires constituent un corps encore jeune : entre 1986 et 1990, à peine 1 % des quelque 44 000 enseignants en fonction prendront leur retraite. Cette situation prive l'enseignement supérieur de sang neuf et décourage les étudiants du troisième cycle de poursuivre leurs recherches.

La succession de périodes de recrutement massif ou trop faible « *risque de livrer l'université française dans l'immédiat à l'étranglement et à la sclérose et dans l'avenir à la dévaluation et à la médiocrité* », écrivait M. Jean-Louis Quermonne dans une étude sur les personnels universitaires. Il préconisait l'institution d'allocations semblables à celles mises en place dans les organismes de recherche pour favoriser l'accès des jeunes aux emplois dans l'enseignement supérieur.

Un décret en préparation au secrétariat d'Etat aux universités reprend en partie cette suggestion. La réforme des carrières universitaires adoptée l'an dernier par le gouvernement définit deux grands corps : les professeurs et les maîtres de conférences (correspondant à l'ancien corps des maîtres-assistants).

En conséquence, il a été décidé de ne plus procéder au recrutement d'assistants, corps qui doit être mis en extinction. Les emplois actuellement vacants d'assistants – environ 560 – doivent être utilisés par le ministère pour accélérer le processus de recrutement de maîtres de conférences, financer le détachement de normaliens dans l'enseignement supérieur et organiser le recrutement d'allocataires de l'enseignement supérieur.

Les allocataires (300 emplois prévus), *choisis par les commissions* de spécialistes parmi les étudiants de troisième cycle titulaires d'un diplôme d'études approfondies, devraient *assurer un* enseignement hebdomadaire de six heures. Ces jeunes enseignants, rémunérés comme des assistants, bénéficieraient d'un contrat de trois ans pour préparer leur doctorat et, ainsi, être candidats à des emplois de maîtres de conférences. Les élèves des écoles normales supérieures, qui, eux, sont fonctionnaires, disposeraient du même service et du même nombre d'années pour obtenir un doctorat et, de la sorte, postuler à un poste de maître.

Ce projet de décret est critiqué par les syndicats, qui, lors d'un comité technique paritaire, ont voté contre. Ils estiment que ces propositions ne permettent pas « *une formation pédagogique et scientifique des futurs enseignants chercheurs* ». Ils remarquent aussi que tous les allocataires ne pourront obtenir leur doctorat en trois ans et que certains se trouveront ainsi éliminés de l'enseignement supérieur sans disposer de possibilités de réinsertion. Au ministère, les responsables du projet expliquent qu'il s'agit de « *mesures limitées dans le temps* » qui ne concernent pour l'instant que des disciplines sous-encadrées, comme la technologie et la gestion.

S. B.

● *Monseigneur Decourtray contre le congé scolaire du samedi.* – Le cardinal-archevêque de Lyon, Mgr Albert Decourtray, s'est élevé, dimanche 26 mai, contre le projet de report des cours du samedi matin au mercredi dans les écoles primaires publiques. Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, Mgr Decourtray a affirmé que si les catholiques étaient privés du mercredi pour l'enseignement du catéchisme, « *ce serait une catastrophe à la fois pour l'éducation religieuse des enfants, pour leur culture tout court, pour le bien du pays* ».

Le ministre de l'éducation nationale avait annoncé en novembre 1984 son intetion d'autoriser les écoles à transférer les cours du samedi matin au mercredi de façon décentralisée. M. Chevènement a ré*cemment précisé que si une décision* devait être prise, elle ne pourrait intervenir avant la rentrée scolaire de 1986 (*le Monde* du 29 mars).

● *Bourses de formation à l'OFAJ.* – L'Office franco-allemand pour la jeunesse accorde aux animateurs désireux de s'engager dans des actions franco-allemandes des bourses pour suivre des stages intensifs d'allemand de quatre semaines en RFA.

★ OFAJ, 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris. Tél. : 354-34-04.

INFORMATIONS « SERVICES »

ENVIRONNEMENT

UN RAPPORT SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS

La chimie dans le collimateur

Après deux ans de travaux, le conseil supérieur des installations classées a remis au ministre de l'environnement un rapport sur la prévention des risques industriels. Bien qu'il se termine sur une note optimiste – « *au regard des risques qu'elle engendre, l'industrie française présente en général un bon niveau de sécurité* », – ce rapport, rédigé par le général Charles Ferauge, ancien chef de la brigade des sapeurs-pompiers *de Paris, souligne toutes les* insuffisances des dispositions prises pour assurer la sécurité des productions chimiques en France.

Excluant d'emblée l'industrie nucléaire – présentée à cet égard comme un modèle, – l'étude souligne que les industriels de la pétrochimie, à commencer par l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole, ont su mieux que les autres coordonner leurs efforts *et les résultats de leurs recher*ches en matière de sécurité. L'Union des industries chimiques, en revanche, semble craindre davantage les fuites de ses secrets de fabrication que celles des gaz toxiques. Seveso, et tout récemment Bhopal, justifient pleinement l'inquiétude.

« L'effet domino »

En matière de prévention, le rapport Ferauge montre les *limites d'une politique de zones* industrielles qui, en concentrant les installations à hauts risques, multiplient les dangers d'accidents en chaîne *(« l'effet domino »).* Il souligne les dangers d'un urbanisme décentralisé qui permet aux maires de laisser construire à proximité d'usines dangereuses, avec ce résultat paradoxal que ce sont les habitants arrivés après la construction de l'usine qui, parfois, réclament sa fermeture.

Le conseil rappelle que, depuis la loi de 1976 et ses décrets d'application (1977), *toute installation industrielle à* risques requiert une « *étude des dangers* ». On en fait environ deux mille par an en France pour les installations nouvelles, mais « *leur qualité laisse souvent à désirer* ». A l'exemple de l'industrie nucléaire, le ministère de l'environnement demande aussi une « *étude de sûreté* », qui comporte un rapport de l'industriel lui-même et une analyse critique de ce rapport fait par un organisme tiers. Pour se conformer à la directive européenne dite de Seveso (applicable aux usines existant depuis janvier 1984 et depuis le 7 janvier 1985 aux usines à venir), la France devra procéder, d'ici à 1989 à l'examen complet de trois cents usines à risques.

Le rapport Ferauge souligne *que ces études* (de dangers et de sûreté) sont des documents publics qui devraient être accessibles à tous, sous réserve de la protection des secrets de fabrication. Il cite en exemple les centrales nucléaires et les sites industriels comme Lacq ou Carling en Lorraine, où « *la population avoisinante est bien avertie des risques sans être inquiète, ni mécontente, bien au contraire* ». Quant aux accidents, qui devraient toujours *être déclarés, les industriels de* la chimie ont tendance à les oublier *(« le mutisme paraît être la règle »)* malgré la circulaire de 1983 qui renforce les sanctions pénales.

Le Conseil suggère de créer un « *centre d'analyses des risques technologiques* » doté *d'une banque de données pour* la fiabilité des matériels. Il en coûterait, selon lui, environ un million de francs par an. Il demande aussi que l'on double les effectifs des inspecteurs d'installations classées et que les sanctions contre les infractions soient effectivement prises dans des délais assez courts pour être dissuasives.

ROGER CANS.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 MAI

« L'Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou.

« Dans les appartements de l'Hôtel de Montmorency », 15 heures, 85, rue du Cherche-Midi.

« Exposition James Tissot au Petit Palais », 16 heures, hall d'entrée.

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes », 15 heures, sous l'horloge, sortie métro Richelieu-Drouot (Marion Ragueneau).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, porte Barbet-de-Jouy.

« Hôtels et jardins du Marais : (quartier Saint-Pol), 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville sortie rue Lobau, (G. Botteau).

« L'appartement d'apparat de Louis XIV », 15 heures, métro Louvre (C.-A. Messer).

« Exposition Archéologie et projet *urbain aux thermes de l'Hôtel de Cluny*, 10 h 30, cour du musée.

« Le village d'Astérix au Musée en herbe », 14 h 30, entrée Jardin d'acclimatation.

« L'Ecole des beaux-arts présentée aux jeunes : visite de l'atelier de l'école de mosaïque », 14 h 30, 17, quai Malaquais.

« La peinture murale romane », *15 heures, entrée Musée des monuments* français.

« Delaunay au Musée d'art moderne », 16 heures, (Ghislaine Careri).

« Les vieux quartiers de l'île de la Cité, de la place Dauphine à l'enclos du cloître Notre-Dame », 14 h 30, Pont-Neuf, statue d'Henri IV.

« Hôtels et jardins du Marais », place des Vosges, 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

« Montmartre, cité d'artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abesses (P.-Y. Jaslet).

« Marais, place des Vosges illuminée », 21 heures, métro Pont-Marie *(Les Flâneries)*.

CONFÉRENCES

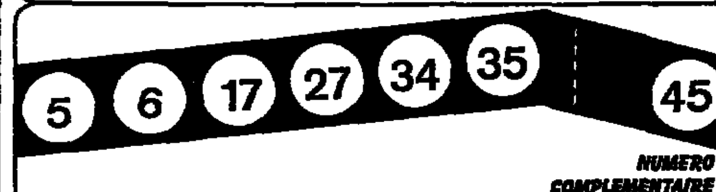
MERCREDI 29 MAI

26, rue Bergère, 20 h 30 : « La Kabbalah ou tradition cosmique » (J. Baryosher).

1, rue V. Cousin (Bachelard), 19 h 30 : « Pour un monde nouveau » (Martin Gray).

1, bis, rue de Vangirard, 15 heures : « *Terre et ciel ne sont qu'un : en* l'homme ».

LOTO NATIONAL N° 21 — TIRAGE DU SAMEDI 25 MAI 1985



NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 29 MAI 1985 ET SAMEDI 1er JUIN 1985

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	5	1 606 680,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	38	98 655,00 F
5 BONS N°s	1 068	11 030,00 F
4 BONS N°s	78 277	150,00 F
3 BONS N°s	1 781 332	9,00 F

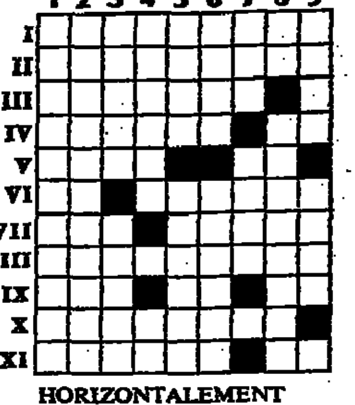
BONUS DU SAMEDI 131 504

3 BONS NUMÉROS + COMPLÉMENTAIRE : 9,00 F x 2 = 18,00 F

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3974



HORIZONTALEMENT

I. Elle exerce un métier de tout repos qui offre une situation assise. – II. Peut nous éviter de sales tours. – III. Marque de « fabrication ». – IV. Font arriver du liquide. Bon pour accord. – V. Un homme à la mer. Abréviation. – VI. Démonstratif. Partagent la peine des autres. – VII. Jamais vieux. Sortait de la poche des citoyens pour remplir celles de Vespasien. – VIII. A donc plus de points communs avec le rossignol qu'avec le canard. – IX. En Sibérie. Parcelle de vie. Note. – X. Le noir le plus complet. – XI. Peut avoir de bonnes origines mais est toujours de basse extraction. Note.

VERTICALEMENT

1. Ensemble de prises branchées sur la force. – 2. Pour les gens qui ont le goût de l'uniforme. – 3. Course de chevaux. Futur père. – 4. Au même endroit. Accord franco-américain. – 5. Certains la cuisinent quand d'autres la mettent aux fers. Une véritable profession de foi pour Danton. – 6. L'idéal féminin dans l'ancienne Egypte. Lieu de repos pour « L'homme de Java ». – 7. En dit long en faisant parler peu. Fait des crêpes légères. – 8. « Crème » solaire. « Balles » au panier. – 9. Article de « presse ». Donne un genre.

Solution du problème n° 3972

Horizontalement

I. télescope. – II. Eventails. – III. Laine. Lia. – IV. Es. – V. Vu. Manie. – VI. Irritable. – VII. Sées. Nein ! – VIII. Tiret. – IX. Odon. Mère. – X. Narines. – XI. Calés. As.

Verticalement

1. Télévision. – 2. Evasure. Dac (Fondateru de « *L'Os à Moëlle* »). – 3. Lei. R4mora. – 4. Ennemis. Nil. – 5. Ste. AT. Ne. – 6. Ca. Unanimes. – 7. Oïl. Ibères. – 8. Pli. Elier. – 9. Esaü. Entées.

Solution du problème n° 3973

Horizontalement

I. Phallocrate. Aar. – II. Eolienne. Onagre. – III. Rut. Partants. – IV. Criminalité. – V. Ove. Oasis. – VI. Larynx. Méduse. – VII. Are. Nodule. Us. – VIII. Tissas. Euterpe. – IX. Al. Mort. – X. Ut. Briquetier. – XI. Noé. Ur. Ut. – XII. Têt. CIA. Idrisi. – XIII. Camisole. Eus. – XIV. Epée. Roturières. – XV. Tiers. Névé. Hère.

Verticalement

1. Percolateur. Cet. – 2. Hourvari. Tapi. – 3. Altières. Némée. – 4. Li. Sabotier. – 5. Légionnaire. – 6. On. Naxos. Cor. – 7. Cn. As. Aquilon. – 8. Réplique. Uraète. – 9. Ais. Luge. Uv. – 10. Torr. Met. Trière. – 11. En tête. – 12. Aa. Dormeur. Eh ! – 13. Agneau. Portière. – 14. Art. Suer. Suer. – 15. Résines. Tapisse.

GUY BROUTY.

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Est élevé à la dignité de *grand-croix :*

M. Jean Cardot, général de division aérienne.

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*

MM. Michel Fleutiaux, colonel de l'armée de terre ; Denis Jacquin, lieutenant-colonel honoraire de l'armée de terre.

Sont promus *commandeurs :*

MM. Louis Socquet, Edgard Tupet, Paul Adge, Michel Domenech, Jean Minvielle, Raymond Petiau, Marie Favre d'Echallens, Mme Eugénie Batonneau, MM. Marcel Gorse, Edmond Mallet, Gilbert Ménie, Yves Yan.

Sont promus *officiers :*

MM. Fernand Cuvelier, Alphonse Grelaud, Félix Liegeois, Raymond Baudoin, Raymond Bonnet, Albert Busa, Pierre Conilh, Mme Jeanne Dardennes, *M. Jean Février, Mme Louise Gehenne*, MM. Albert Gresser, Pierre Hemery, René Houillon, Charles Juhel, Jean Kamaropoulos, Albert Le Goff, Mme Paulette Leroy, Cécile Lesieur, *MM. Gaston Outrey, Marcel Ribour*, Haiem Attali, Jean-Claude Boitier, Adrien Bonneval, Maurice Cormier, Pierre Durand, Justin Feraud, Thomas Fondo, Michel Guégan, Gaston Kalfon, Simon Marie, Marcel Meunier, *Basile* Pettidis, Jean Savart, Jean Verga, Mme Louise Alcan, MM. André Cardor, Robert Faure, Mme Berthe Chier, MM. Fernand Lavoignet, Louis Leclercq, Joseph Masina, Louis Maurin, Louis Meant, Georges Melot, Robert Rondelle, Mme Jeannine Rylski, Jeanne Tarraquois, MM. Jean-Baptiste Varnoux, Jean-Marie Lejault.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Michel Anxionnat, Robert Aragon, Arthur Aren, Théophile Audran, Henri Bagnaud, René Bars, Raymond Bidot, Alfred Blimond, Elie Bonnet, Henri Bresson, Julien Brûnel, Joseph Carrere, Jean-Baptiste Chauvel, Marc Consalvi, René Coulet, Jean Dartiguelongue, Roger David, Claude Deboves, *Prudent Decottignies, Fernand Delesse*, Valtin Demauve, Robert Dothee, Makhlouf Draouazia, Calixte Gazan, Christian Grémont, Eugène Grimaldi, Joseph Houet, Jean-Pierre Hutin, Antoine Jalabert, *Louis Labro, Jean-Baptiste Laf*fitte, Gustave Leclerc, Henri Malherbe, Henri Mazur, Victor Meffrey, Belkhir Mekidiche, Mathieu Paccioni, Paul Philippe, Francis Piriou, Georges Pizel, Jean Poulain, *Fernand Rigail*, François Roignant, Patrice Rosalie, Serge Viollier, André Allaire, Henri Arnodo, Germain Baillat, Armand Benad, Georges Bernardeau, Georges Bisson, Roger Bougeot, *Marcel Braun, Raoul* Cathelin-Teiller, Mme Germaine Chalus, MM. Louis Chaput, Jean Chauffour, Paul Chevillard, Jean-Marius Comte, Joseph Cotavoz, Charles Courbe, *Charles Danner, Roger Debarre*, Augustin Demaret, Maurice Demuynck, Charles Depeneau, Mme Jeanne Dexandier, Line Doffemont, MM. Gaston Duriaux, Ardino Feliziani, Mme Louise Foutry, Rebecca Gamerow, MM. Paul Garin, Raoul Gautier, Roger Geschlecht, Mme Simonne Gilles, MM. Gilles Guery, Raymond Hallery, Noël Haussaire, Mme Marie-Louise Heckinger, M. Louis Hilt, Mme Paulette Hourdin, MM. Raymond Huard, Roger Imbert, Florian Jager, Mme Odette Jarassier, M. Gaëtan Juffroy, Mme Jane Lafond, MM. Pierre Leduc, Jacques Lefèvre, Edmond Liehn, André Mangel, Adelino Marchetto, Emile Maré, Xavier Massé, *Antoine Massfelder, Marius Mauduech*, Jean-Marie Mayet, Jacques Moalic, Mme Germaine Morigot, MM. Aimé Obœuf, Primo Pasquini, Mme Madeleine Passot, MM. Georges Peghaire, Mau*rice Pellan, Marcel Petit, François Piar*kowski, Aimé Planchon, Mme Anne-Marie Pommeau, M. Robert Porcher, Mme Augustine Pouchoulin, MM. Enrique Radal, Fernand Ramirez, Joseph *Reinert, Mme Hélène Rochette*, M. Fermin Roman, Mme Maud Romana, MM. François Rovira, Gaston Saleix, Georges Savary, Louis Serre, Joseph Sorian, Paul Stricher, Moïse Talbot, Mme Damira Titonel, MM. Maurice Tronchon, Olivo Visentin, Joseph Wachowicz, Robert Weil, Léon Zirnhelt, Huberd David, Jean Filhol, Bernard Gillet, Pierre Kuchler, Fortuné Lanfranchi, Jean Laporte, Jacques Lecœur, Mme Georgette Martin, MM. Jean Panchetti, André Souquiere, Mme Georgette Therville, MM. Georges Wallers, Roland Lecomte.

CARNET

Naissances

– Frédérique et Laurent TOUBOL

ont la joie d'annoncer la naissance, le 13 mai 1985, de

Stéphanie

18, résidence Elysée-I,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

Décès

– Le général Pierre-Louis Cassou,
ses enfants et petit-enfants,
M. Claude Cassou
et ses enfants,
M. et Mme Daniel Roumanoff
et leurs enfants,
M. et Mme Stewart Culdey
Et Philippe Tenenhaus,
M. et Mme Jean-Pierre Cassou,
et leur fils,
Mlle Evelyne Cassou,
M. et Mme Georges Cassou,
et leur fille,
M. Jacques Cassou,
ont la douleur de faire part du décès de

Gracia CASSOU,
née Cohen,

survenu à Eilat (Israël), le 15 mai 1985, dans sa soixante-dixième année.

L'inhumation a eu lieu au Mont des Oliviers à Jérusalem, le vendredi 17 mai.

Pierre-Louis Cassou,
44, rue de la Faisanderie,
Paris-16e.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la mort de

Bernard BAROKAS,

sa famille et ses amis demandent une pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

culture

LE WEEK-END d'Hervé Gui[illegible]t

• Jaune, couleur néfaste [illegible] Ivresse du fiasco à la corrida de Nîmes • F[illegible]ie indispensable pour la feria • Ne jamais cou[illegible]r droit devant le taureau

« LE destin, dit Simon Casas, directeur artistique des arènes de Nîmes, *il y a des gens qui ne cessent de le provoquer, de vouloir le connaître. Ils vont consulter des voyantes. Moi, je l'ignore. Mais les signes, aujourd'hui, n'ont de cesse de se manifester, de tomber comme de mauvaises cartes.* »

Simon Casas parle avant la corrida : *« Le jaune est une couleur néfaste pour la corrida. A Madrid, un jour, l'orchestre a joué en jaune, et trois fémorales de suite ont été percées. Vous connaissez la courbe que fait le sang en jaillissant très haut à ce moment-là. »*

Je fais remarquer à Simon Casas qu'il porte, justement, un costume jaune. *« Comment jaune ?* s'indigne-t-il. *Moutarde, oui. »* La cape volera-t-elle dangereusement sous le vent en dévoilant l'épée ? La nuée ne va-t-elle pas ravir à la corrida son allié le plus précieux, le soleil, qui sied à la photo pour imprimer positivement ses nuances, et dont l'absence peut, de même, dénaturer et inverser les sens de la corrida ?

Ce vendredi après-midi, il n'y aura pas de massacre, mais les demi-teintes rendront les choses plus douloureuses, plus exaspérantes. Le chausson de Vasquez volera dans le sable et il retirera l'autre pour toréer pieds nus. Au *moment de se cambrer,* le pied en avant, pour pointer l'épée, il ordonnera à l'orchestre, d'un geste princier, le silence. On lui fera un triomphe, mais le président refusera qu'on lui coupe l'oreille du toro.

Un autre torero, semble-t-il, ne veut plus tuer, ne veut plus en être capable, veut devenir pitoyable. *Au terme d'une carrière glorieuse à* Séville, il a décidé de venir à Nîmes connaître l'ivresse du fiasco, la hargne de la foule, qui, en cette obscurcie, a davantage une âme de matador que sa mine défaillante. Romero reviendra saluer sous les huées. Ce sera lui le héros de ma journée.

J'ai demandé à Simon Casas de m'emmen[illegible] voir l'habillage d'un torero. *« Il faut trouver u[illegible] raison, ou un objet, quelque chose qui justifi[illegible] présence. Demain il y aura Espartaco. [illegible] problème, c'est que tu lui ressembles, ça [illegible] gênant pour lui de[illegible]son sosie le regarder en train de mett[illegible]s bas roses et ses fanfreluches. Si [illegible] là avec une valise, ça passera beauco[illegible]eux.* » Simon Casas est merveilleuseme[illegible]

Il s'est pris[illegible]mour pour une troupe de cirque, les Z[illegible]s. Certaines nuits, il les héberge dans[illegible]nes. Ils se font passer pour des Manouch[illegible]urope centrale. *En réalité,* ils sont nés à [illegible]evoie. Ils n'arrêtent pas de débaptiser le[illegible]que : ils ne veulent pas être connus. Qu[illegible] s'appelait le cirque Aligre, ils faisaient jou[illegible]*méo et Juliette* à un peuple de rats.

Vendr[illegible]oir, le Tout-Nîmes répond à l'invitatio[illegible]on maire, Jean Bousquet, et va ramper [illegible]rs le dédale de roulottes à foin, débouch[illegible]s un nuage d'encens où des oies musicie[illegible] caquètent des trémolos tziganes. Des la[illegible] stylés, les bras couleur d'abeille, exerc[illegible]ux contorsions du service, *s'em[illegible]ent* de saouler au curaçao les spect[illegible] des premiers rangs pour les aider à supp[illegible]a suite. Après un doux et réconfortant num[illegible]e dressage de toutou, un cheval noir fris[illegible]d sur eux, chassant sous ses ruades so[illegible]eur enragé et paniqué, qui bondit sur l'a[illegible]nce et grimpe au mât du chapiteau pour é[illegible]*r au cheval fou.*

⁂

[illegible]Nîmes, pour cette feria, la folie est [illegible]pensable. On se fait regarder d'un œil noir si [illegible]e se laisse pas flotter ivre mort dans un des [illegible]breux bains de foule qui veinulent la ville. [illegible]mme à Bâle pour le sacre des tambours, il ne [illegible]t plus y avoir de nuit. Il faut s'évanouir sur le [illegible]rreau et attendre que le soleil, la foule et la [illegible]ie du lendemain vous réenrôlent.

A 10 heures, les trompettes reprennent du service. Un coup de canon donne le signal de l'abrivado. On décharge devant les arènes des cars de vieilles Américaines sous le prétexte de leur faire contempler les splendeurs de l'Antiquité. Les yeux en l'air ou dans leurs jumelles, elles n'ont pas remarqué qu'une foule de Nîmois levés d'un bon pied guettent leur frayeur, *mais* derrière des barricades. A peine ont-elles le temps d'entendre le bruit d'une cavalcade qu'un taureau gigantesque fonce sur elles. C'est un couinement général, stoppé de justesse par une bifurcation.

Le premier conseil qu'on vous donne quand vous arrivez à Nîmes est de ne jamais courir droit *devant le taureau, mais de zigzaguer pour lui* échapper. Espartaco n'est-il pas fou d'attendre le taureau à genoux dans l'arène, sans rien connaître encore de sa puissance, de sa lâcheté ou de ses ruses ? Quitte à être torero, autant essayer de devenir inaccessible. Nimeno II, avec juvénilité, met du jeu dans la mise à mort, des sautillements d'enfant et des lascivités de pin-up. Espartaco, carrément, tente le diable et se repose d'une passe en prenant appui sur la corne du taureau.

Dans son livre *Tous toreros,* qui vient de paraître aux éditions Denoël, Simon Casas raconte cette vie étrange de torero, que des *superstitions attachent à certains hôtels pas* toujours reluisants, et qui vont de ville en ville, d'arène en arène, en Rolls ou en Hispano, accompagnés de leurs valets et de leur imprésario, sans autre lien avec le monde. Jeune torero, Simon Casas a abandonné la corrida le soir de sa grande première, de son *« alternative », aussi cruciale que la prise d'habit* d'une carmélite. Il a su qu'il ne serait jamais un bon torero. Il se trompait peut-être.

Dans l'artère principale de Nîmes, subsiste, pour quelques semaines encore, la façade archaïque d'un théâtre bâti au dix-neuvième siècle, si splendide imitation de l'art gréco-romain qu'on a fini par le vénérer comme un théâtre antique. Il a brûlé entièrement le jour même où une mamma nîmoise a décidé d'offrir à son fils choriste, dont la candidature avait été refusée, une éternelle vengeance. Aucun architecte n'a jamais réussi à reconcevoir un théâtre sur ce lieu pourtant évident. L'espace ras va devenir un musée d'art moderne. La fausse façade antique va être transplantée à la campagne.

H. G.

MUSIQUE

«PELLÉAS ET MÉLISANDE», au Théâtre des Champs-Élysées

Une fraîcheur première

Le Théâtre des Champs-Élysées (en coproduction avec l'Opéra de Paris) présente un *Pelléas et Mélisande* très «naturel» et rafraîchissant, qui nous change agréablement *des mises en scène quelque peu pré*tentieuse de Genève et de Bruxelles ces dernières années, ou même du beau spectacle de Pierre Strosser à Lyon, si intériorisé qu'on en venait à perdre le sens original du texte. Il est vrai que la production de Gian Carlo Menotti a près de vingt ans (*cf. le Monde* du 29 juin 1966, à Spolète) et date d'une époque où l'on ne se croyait pas obligé de reconstruire les œuvres. *« Pelléas et Mélisande sont comme des enfants »*, dit Menotti; qui oserait aujourd'hui soutenir cette vérité première ?

Le vrai plaisir de cette soirée réside dans une très bonne distribution française : Colette Alliot-Lugaz, voix de source, Mélisande frêle et ravissante, avec tant d'innocence, d'intensité retenue et de sagesse jusqu'au moment où sa vérité vibrante se dévoile dans la seconde scène au bord de la fontaine; Jean-Philippe Lafont, qui n'a jamais si bien chanté, Golaud pétri de tendresse, d'émotion, de brutalité et de remords mêlés; François Le Roux, un Pelléas d'une grande fraîcheur, dépassé par le drame qui l'entoure, malgré une diction trop syllabique dans une voix qui manque un peu d'étoffe (tous trois sortis de l'Opéra-Studio).

Et puis Pierre Thau, un Arkel plus actif et vibrant que de coutume, en dépit de son apparence de Mathusalem, la toute bonne Geneviève, affublée on ne sait pourquoi du chapeau de Basile, Jean-Louis Soumanias (le médecin) et un petit Yniold qui a l'âge même du rôle.

A ces chanteurs, si totalement investis dans leurs rôles, on souhaiterait une direction d'acteurs plus exigeante qui fasse jaillir derrière l'intrigue le mystère des êtres et leur stature tragique, si profondément inscrits dans la musique. Il est vrai que, si la sonorité de l'Orchestre de l'Opéra est très chatoyante et harmonieuse, la direction de Stefan Soltesz paraît assez hédoniste, un peu molle et languissante par moments ; il accompagne le chant au lieu d'imprimer au drame son intensité, son frémissement, sa force visionnaire.

Dans l'esprit de Debussy

Les décors de Rouben Ter Arutunian ne correspondent peut-être plus guère à notre sensibilité debussyste. Le peintre a sans doute cherché l'accord d'une certaine atmosphère lumineuse avec la musique, délimitant dans l'obscurité, par des boules *ou de vastes ovales,* des arrière-plans aux couleurs vives ou secrètes et aux motifs tourmentés. Mais il a un peu restreint ces visions impressionnistes en datant les éléments décoratifs par un retour au style d'époque symboliste, voire préraphaélite : fontaine à tête de *Méduse chevelue, lit* de Mélisande en style «nouille» et bouche de métro, labyrinthe végétal pour le souterrain, etc., même si la haute tour phosphorescente aux formes vivantes et souples suggérant flammes, cheveux et lierre est d'une réelle beauté.

Un spectacle qui laisse une impression mitigée, mais reste dans l'esprit de Debussy.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 27 et 29 mai, 1, 3, 5, 8, 15 et 17 juin, avec, en alternance, Barbara Hendrickx (Mélisande) et Laurence Dale (Pelléas).

THÉATRE

LES JOURNÉES DU CO[illegible]ERVATOIRE D'ART DRAM[illegible]IQUE

Un biceps et plu[illegible]urs masques

Près d'une ruine, dans un sous-bois, un monsieur, écartant des branches, découvre la dame de ses pensées endormie sur *« un lit de fougères »*.

A poings fermés, elle dort. I[illegible] n'ose pas la réveiller ni la mettre [illegible] mal, ce ne serait pas courtois, bie[illegible] qu'il soit particulièreme[illegible] enflammé par le spectacle [illegible] deux bras nus très blancs [illegible] dégage la chemise courte.

Il s'éloigne, le cœur g[illegible] disant :

« Que n'ai-je le droit d'[illegible]r un kiss à ce biceps de neige [illegible]

Ce vers hardi et charm[illegible]est l'un des rares attraits de l'[illegible]mi-nable pièce de Victor[illegible]go, *Mangeront-ils,* que d[illegible]eurs Hugo n'avait ni éditée[illegible] fait jouer de son vivant.

Il avait laissé un «[illegible]*jet de préface* », disant que [illegible] pièce *« est jouable seulemen[illegible]ce théâtre idéal que tout hom[illegible] a dans l'esprit »*.

Au cours des qua[illegible] premières journées de présenta[illegible] publique de leurs travaux (2[illegible] 23 mai), les étudiants du [illegible]nservatoire d'art dramatique [illegible] atelier de Pierre Vial – ont [illegible]nmoins joué *Mangeront-ils ?*, [illegible]oire de prouver qu'à l'impos[illegible]e tout acteur en herbe est ten[illegible] La bien-aimée au biceps de ne[illegible] c'était Catherine Mouche[illegible]et le voyeur *« incandescen[illegible]* (*dixit* Hugo) mais chevaler[illegible]ue, c'était Francesco Tuzio. [illegible]eront du chemin, sans doute, [illegible] ils devront interpréter des [illegible]ces plus jouables mais dont [illegible] vers seront moins farceurs.

C[illegible]ps déformés

Les ét[illegible]iants de l'atelier animé par Ma[illegible] Gonzalez ont, quant à eux, pr[illegible]enté un spectacle remarquable[illegible] extrêmement drôle *Jeu de ma[illegible]ques.*

To[illegible]s les acteurs étaient masqu[illegible] du masque classique de cuir br[illegible]n de la comédie italienne[illegible]mais le corps étaient entièrement «masqués» aussi, cont[illegible]faits, déformés.

Les scènes étaient, pour la plupart, fondées sur des improvisations.

Une vieille grand-mère de Bretagne (Nelly Alard) a pris par [illegible]urrier que son petit-neveu se [illegible]ente au concours du Conser[illegible]oire. Elle met son plus beau [illegible]stume, prend le train pour [illegible]aris, mais ne trouve pas son [illegible]etit-neveu dans la foule des candidats.

Un professeur du Conservatoire (Muriel Mayette) est chargé d'enseigner les « onomatopées ». Il parle presque seulement par onomatopées, personne ne comprend ce qu'il dit, et pourtant il a des grands gestes de « science doctorale ».

Plusieurs étudiants jouent la scène de leur concours d'entrée au Conservatoire (Clotilde Ramondou, Hélène Alexandris, Liz Schlegel) : ils n'ont rien préparé, ne *savent pas leur texte, n'ont* aucune présence, et, de toute façon, meurent de trouille.

Un élève particulièrement baraqué (Thierry de Carbonnières), improvise le rôle d'un *technicien du Conservatoire qui* grimpe sur une immense et très mince échelle pour changer la lampe d'un projecteur défaillant.

Toutes ces scènes, et bien d'autres, manifestent un long travail et beaucoup de talent, car le port du masque conduit le comédien à inventer les signes d'un langage sans regard, sans visage, et sans « voix humaine » non plus car la voix humaine normale ne coïncide pas avec l'apparence artificielle du masque. Ainsi l'être entier du comédien devient une invention, une création. Toutes les facultés de l'acteur entrent en jeu.

Ce spectacle, *Jeu de masques,* durait deux heures et semblait n'avoir pris qu'une dizaine de minutes, tant il fascinait.

Il y a dans tout travail fait avec soin et passion quelque chose d'émouvant, d'encourageant. C'est un réel plaisir de voir les étudiants de l'atelier Gonzalez (et ceux de l'atelier Vial) faire preuve de tant de conscience de leur art. (N'oublions pas, chez Gonzalez, Sylvie Laporte, l'une des meilleures.)

Une seconde session de journées se tiendra du 17 au 19 juin (classes de Michel Bouquet, Jean-Luc Boutté, Daniel Mesguich, Claude Régy).

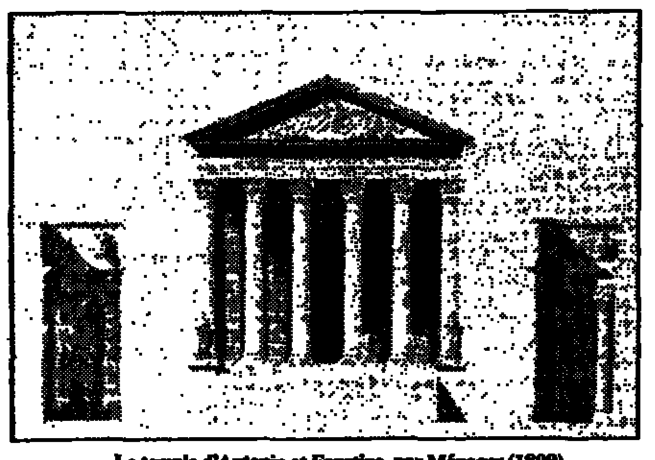
MICHEL COURNOT.

EXPOSITIONS

Architectes français à Rome

(Suite de la première page.)

Depuis trois siècles, l'imagination des constructeurs travaillait sur ces ruines, les enveloppant d'un paysage grave et poignant (Piranèse) ou les redressant comme par miracle (Soufflot, Desgodets). Les villes se remplissaient d'édifices à colonnes, parce que l'art de bâtir se fondait sur les ordres, sur la rivalité de l'arc bien arrondi ou de la plate-bande horizontale. Mais que de partis intéressants on savait en tirer ! La récente publication des prix de Rome, c'est-à-dire des grandes compositions présentées à l'Académie royale au dix-huitième siècle est merveilleusement éloquente (2) ; de vastes aménagements de portiques et de coupoles « à l'antique », développés à propos de n'importe quel programme, constituaient une sorte de trésor professionnel, dont l'écho se fit fatalement sentir dans les études dites de « restauration ». Les historiens d'aujourd'hui n'ont aucune peine à déceler les fantaisies du dessinateur.



Le temple d'Antonin et Faustine, par Ménager (1809).

L'amateur attentif pourra prendre plaisir à identifier les styles des relevés. L'école française a toujours mis sa fierté à la qualité du « rendu ». Beaucoup des planches présentées à Rome sont des chefs-d'œuvre de virtuosité. Aux nuances grises et fines des premiers auteurs s'opposent les grandes ombres portées de Lenormand (1850), le pavement blanc décrit par Dutert à la Regia (1873) etc. Bientôt le tour de main des jeunes praticiens conduit au décor de théâtre : le Forum ambitieux, scintillant, rouge et brun, de J. Carlu (1924) annonce la Rome fascinante et fantomatique de Fellini.

La crise du « système » eut sur un autre plan des conséquences importantes. Dans le climat de la culture néoclassique on aimait les maquettes, les modèles réduits en bois, en stuc, souvent en liège, représentant les édifices antiques. Il y avait à Naples, à Rome, des artisans spécialisés, et ces modèles, à la fin du dix-huitième siècle, étaient diffusés partout.

On en a l'écho précis dans le mobilier, dans les décors, où se glissent si souvent des souvenirs des grands arcs de triomphe et des temples, autant que dans l'architecture. Mais les maquettes étaient réunies méthodiquement par des spécialistes intelligents qui, au-delà de la fonction pratique de l'enseignement, concevaient l'idée de réaliser à l'aide de constructions en miniature un véritable musée de l'architecture (3). D'abord dans la galerie de l'Institut de France puis, après 1835, à l'Ecole des beaux-arts fut disposée la collection constituée à cette fin qui, déplacée vers 1860, fut dispersée et délibérément perdue (des vestiges en ont été recueillis au musée de Saint-Germain-en-Laye). Des chefs d'atelier de grande autorité comme Guadet et Moyaux le diront plus tard : il s'agissait de *« soustraire aux yeux des élèves »* des modèles inutiles. On reconnaît là une démarche fréquente dans nos institutions. Un réflexe pédagogique légitime fait éliminer des documents rares, qu'on a le plus grand mal à repérer et à sauver un siècle plus tard. Tant d'occasions manquées pour constituer le grand musée de l'architecture indispensable à la culture moderne !

ANDRÉ CHASTEL.

(2) *Les Prix de Rome.* Concours de l'Académie royale d'architecture au XVIII[e] siècle, catalogue, présentation par J.M. Pérouse de Montclos. Publication de l'Inventaire général, éditions Berger-Levrault, 1984.

(3) « Les maquettes d'architecture », par J.-R. Gaborit, C. Brisac et J.-P. Caillet, dans *Revue de l'art* nº 58/59 (1982-1983).

Divorce et réconciliation

Avec ses paysages superposés, ses monuments, ceux de la Rome impériale, ceux de la Rome des papes et des princes, la capitale italienne est plus que toute autre une ville de la mémoire. Aussi contribue-t-elle à créer ce lien sans cesse à reprendre entre le présent et le passé. Deux expositions – l'une à la villa Médicis et à la curie du Forum, l'autre à Paris sur le thème « Archéologie et Projet urbain, Rome et les expériences françaises » (*le Monde du 18 mai*) – sont consacrées, sur des registres différents, à ce rapport de l'homme à son passé.

Celle de Rome esquisse une histoire de l'archéologie à travers l'évolution d'une sensibilité à l'antique. Des vues de Rome de Piranèse aux envois des architectes pensionnaires à la villa Médicis, le dessin se veut un devoir de rigueur mais aussi une hypothèse. Plus on avance dans le temps et plus architectes et archéologues commencent à se *séparer, l'archéologie se consti*tuant peu à peu en discipline autonome.

L'exposition « Archéologie et projet urbain » complète, en quelque sorte celle de Rome. Elle attire en effet l'attention, à partir des expériences romaine et française, sur l'indifférence croissante qui existe désormais entre le vestige et le projet urbain.

Alors que les villes, de la Renaissance au dix-neuvième siècle, ont entretenu des liens *privilégiés avec leur passé, la spéciali*sation des savoirs (archéologie d'un côté, architecture et urbanisme de l'autre) a conduit à couper la ville de son patrimoine historique. Le grand projet de la municipalité de Rome de faire disparaître la Via dei Fori Imperiali (ouverte par Mussolini) et de réintégrer la Rome antique dans la Rome moderne est, de ce point de vue, une tentative, sans doute unique au monde par son ampleur, de respect de la mémoire en l'inscrivant dans le présent quotidien d'une ville.

Ph. P.

★ Musée national des Thermes de l'hôtel de Cluny, jusqu'au 2 septembre.

CINÉMA

L'amour craque

Le Meilleur de la vie, joli titre pour un film comme esquissé, sans avoir été mené à son terme par le réalisateur Renaud Victor, mais porté par deux comédiens qu'on croit découvrir pour la première fois, Sandrine Bonnaire et Jacques Bonnaffé, Véronique et Adrien, un jeune couple parmi tant d'autres. Véronique poursuit encore ses études, alors qu'Adrien travaille comme petit employé à la SNCF et s'absente souvent.

Véronique aime passionnément Adrien, alors qu'Adrien devient de plus en plus odieux après la naissance d'un enfant. Le malaise, la névrose, la haine presque s'installent entre les deux partenaires. Ils se quittent, s'occupent de Marie, le bébé, à tour de rôle. Renaud Victor, oublie le quotidien, le familier, pour s'attacher à suivre le déchirement mutuel des deux partenaires.

Le Meilleur de la vie devient une sorte de documentaire, une analyse clinique de l'échec d'un couple. Une telle démarche exige *beaucoup des acteurs, et ceux-ci se* mettent à ce point à nu, qu'on éprouve presque de la gêne à observer leur comportement. S'il travaille les caractères, Renaud Victor n'utilise la ville de Nîmes *que* comme une toile de fond – un décor très beau – auquel il ne cherche pas à rattacher davantage ses personnages. Il s'arrête à mi-chemin de sa recherche. L. M.

Maison des écrivains

UN EXPERT DÉFAVORABLE

Un expert désigné par le tribunal administratif de Paris, à la suite d'une requête présentée par M[me] Geneviève Dormann, a déposé son rapport sur les travaux de rénovation de l'Hôtel d'Avejean, au 53, rue de Verneuil, dans le septième arrondissement, qui doit devenir la Maison des écrivains en 1986 (*le Monde* des 8 et 20 février).

D'après la commission municipale du vieux Paris, qui a rendu publiques les conclusions du rapport, une grande partie des travaux serait en infraction avec l'arrêté préfectoral du 29 octobre 1984 : la démolition des combles de la façade donnant sur la rue de Verneuil, notamment, ainsi que la suppression de certaines cheminées, lames de parquet, serrureries, etc. La préfecture de Paris assure cependant que ces travaux *« ont été entourés du maximum de précautions »*.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Un bal masqué.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Stradella.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma /vidéo, nouveaux films BPI Maria Callas, de G. Seligman : 16 h (2e partie) ; 19 h : les Canadiennes, d'A. Kish ; Marin Karmitz éditeur de films à Paris : voir festivals de cinéma ; Cinéinstantériaux : programme à l'accueil.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : le Journal intime de Sally Mara.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : la Jalousie du barbouillé.

ÉPICERIE (724-14-16), 21 h 30 : Théâtre.

ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Adam et Eve.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : les Contes de Chelm. II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin.

MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort ».

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (354-53-79), 20 h 30 : Hop là ! Hop là !

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 et 22 h : Compartiment tumeurs.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 20 h 30 : Ruy Blas.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 22 h 30 : Carmen Cru.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby ; 22 h 30 : Crazy cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

A.-DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Le bal de l'amante invisible, Cie l'Éclat des muses.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : C. Zarcate.

LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h : M. Tamayo, 21 h 30 : J. Florence.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Brazil en fête.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Pélléas et Mélisande.

Théâtre La Bruyère, 21 h : A. Kondratovitch (Chopin).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : Bach et son temps.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Lundi 27 mai

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Swing Quintet.

MONTANA (548-93-08) 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : S. Jordan.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Farmer, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Azur.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Classiques du cinéma mondial : Berkeley Square, de F. Lloyd ; 17 h, le cinéma des plasticiens (Perception de l'espace) ; 19 h, cent jours du cinéma espagnol : Fata Morgana de V. Aranda.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sué., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

DÉTECTIVE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (358-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVORCE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

2010 (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

ELIANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, (H. sp.), 6e (633-10-82).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub.), v.o.) : Forum Denfert (H.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MICKI ET MAUDE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

MISHIMA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia, 5e (326-84-65).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (F.) : Studio43, 9e (770-63-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Cinoches (633-10-82).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE PACTOLE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Cité Internationale hsp, 14e (589-38-69) ; Rialto, 19e (607-87-61).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UCG Opéra, (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 5e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UCG Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UCG Biarritz, 8e (562-20-40) ; UCG Boulevard, 9e (574-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UCG Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UCG Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

[illegible]AH (Fr.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).

[illegible]ER'S STORY (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

S[illegible] FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e ([illegible]-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-[illegible]) ; Miramar, 14e (320-89-52).

STA[illegible] (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-[illegible]).

STAR WAR[illegible], LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU [illegible] : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRAN[illegible] THAN PARADISE (A., v.o.) : [illegible]André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWA[illegible] : Forum Orient Express, 1er (233-26[illegible]) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-3[illegible]) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont [illegible], 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e ([illegible]-52) ; Gaumont Convention, 15e ([illegible]-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TERMINAT[illegible] (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e ([illegible]-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; [illegible]C Ermitage, 8e (563-16-16) : v.f. : [illegible], 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, (742-56-31) ; Paramount Galaxie, (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e ([illegible]-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; [illegible]parnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pa[illegible] Montparnasse, 14e (335-30-40) : [illegible] Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, (636-10-96).

THAT'S DANCIN[illegible] (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-[illegible]) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; [illegible]ichel, 5e (326-79-17) ; UGC Odé[illegible], 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e ([illegible]4-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-[illegible]16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e ([illegible]79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e ([illegible]-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (58[illegible]-03).

LE THÉ AU HAREM [illegible]RCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont-Ha[illegible], 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e ([illegible]6-70) ; Studio de la Harpe, 5e (63[illegible]52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; [illegible]bassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e ([illegible]0-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e ([illegible]7-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; [illegible]C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaum[illegible] Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, [illegible] (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugr[illegible]le, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (52[illegible]-94).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : [illegible]pée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, [illegible] (562-41-46) ; Action Lafayette, [illegible] (329-79-89).

UN DIMANCHE A LA CAM[illegible]NE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN PRINTEMPS SOUS LA N[illegible]E (Franco-canadien) : Espace Gaît[illegible], [illegible]4e (327-95-94).

VOYAGE A CYTHERE (Grèce, v.[illegible]) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ARGENT (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES 5 000 DOIGTS DU DOCTEUR T (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

DERRIÈRE LE MIROIR (Suédois, v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Impérial, 2e (742-77-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (32-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA POUPÉE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

[illegible]IN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

[illegible] CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand [illegible], 15e (554-56-85).

[illegible]USSA (Fr.) : Républic Cinéma, [illegible] (805-51-33).

S[illegible]G (A. *) (v.o.), Républic [illegible], 11e (805-51-33) ; (v.f.) : [illegible], 2e (233-54-58).

LA [illegible]DA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15[illegible] ([illegible]-91-68).

TAX[illegible]ER (A., v.o.) (**) : Boîte à film[illegible] (622-44-21).

TRIST[illegible] (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES T[illegible]S (A., v.o.) : Action Christine, 6e ([illegible]-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (380-2[illegible]).

UNE FIL[illegible]NIQUE (Fr.) : Républic Cinéma, [illegible] (805-51-33).

URGENCE [illegible] : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-6[illegible]).

Les festiv[illegible]

BERGMAN ([illegible]) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

L. BUNUEL (v[illegible]) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55). 19 [illegible] Mort en ce jardin. 15 h : la Vie [illegible] de la Cruz. 17 h : Los Olvida[illegible].

CHARLOT [illegible] Arts, 15e (527-77-55), 20 h 30 : [illegible] artiste peintre ; [illegible] brocanteur.

[illegible] ANNIVERSAI[illegible] DE LA FOX (v.o.) : Action Riv[illegible], 5e (329-44-40). Cycle Paul N[illegible] : Aventures de jeunesse. Salle II [illegible] Stop [illegible].

M. DURAS : Républic Cinéma, 11e (805-51-33). 17 h : Aurelia S[illegible]

JEAN-LUC GODARD : St[illegible] 43, 9e (770-[illegible]). 22 h 10 : Pari[illegible] par. Mer. 18 h 10, Passion. 18 h 10 : [illegible].

MARIN KARMITZ, éditeur de films à Paris. Centre G.-Pompidou, salle Garance (278-37-29). Dans la ville blanche, d'A. Tanner.

[illegible]LATON, Action Écoles, 5e (325-72-[illegible]), le Mécano de la généra[illegible].

J.-P. [illegible]OCKY le Latina, 4e (278-47-86) ; [illegible] l'Ibis rouge. Salle II. le T[illegible].

LES FILMS NOUVEAUX

A. K., film français de Chris Marker : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA CAGE AUX CANARIS, film soviétique de Pavel Tchoukhrai, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LE FIL DU RASOIR, film américain de John Byrum, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie (70 MM), 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FOU DE GUERRE, film franco-italien de Dino Risi : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MEILLEUR DE LA VIE, film français de Renaud Victor : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE, film américain de John Landis, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (575-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STEAMING, film britannique de Joseph Losey, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 8e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

VOLEUR DE DÉSIRS, film américain de Douglas Day Stewart, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

WITNESS, film américain de Peter Weir, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).



هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Lundi 27 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 40 Cinéma (l'avenir du futur) : Comme un homme libre.
Film américain de M. Mann (1979), avec P. Strauss, R. Lawson, B. Denneby, G. Lewis, B. Todd, W. Prince, M. Pineiro.
Condamné à perpétuité pour le meurtre de son père, un homme s'entraîne avec acharnement à la course à pied, dans la cour de la prison californienne où il est détenu. Vision documentaire d'un univers carcéral ; histoire romanesque, habilement réalisée et très bien jouée, du défi d'un prisonnier.
22 h 30 Débat : les sportifs du futur.
Avec les professeurs M. Rieu, physiologiste ; J.-P. Broustet, cardiologue ; H. Stéphan, médecin-entraîneur à l'INSEP, et le docteur J.-N. Heuleu, traumatologue du sport.
23 h 35 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.
23 h 45 Journal.
0 h C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Angelo, tyran de Padoue.
De Victor Hugo, spectacle de la compagnie Renaud-Barrault, avec J. Dacqmine, C. Claire, G. Page...
Padoue, 1549. La Tisbé, comédienne et courtisane célèbre, a pour amant un jeune homme, Rodolfo, qu'elle fait passer pour son frère. Elle craint de porter ombrage au tout-puissant despote de Padoue, Angelo Malipieri, un de ses plus fervents adorateurs, auquel elle n'a jamais rien accordé. Un drame passionnel typiquement hugolien.
22 h 45 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville.
Les principaux acteurs qui ont joué dans les succès cet hiver : Jean Poiret, François Périer, Jean Piat, Sami Frey, Michel Bouquet : un reportage sur « Quartett », de Heiner Müller, mis en scène par Patrice Chéreau à Nanterre.
23 h 25 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Elle court, elle court, la banlieue.
Film français de G. Pires (1973), avec M. Keller, J. Higelin, N. Courval, V. Lanoux, R. Castel (rediff.).
Des jeunes mariés sont obligés d'aller habiter en banlieue. A cause du « métro, boulot, dodo », leur couple se démantibule. Si le scénario de Nicole de Buron s'est inspiré d'une étude sociologique, la mise en scène de Gérard Pirès est celle d'une comédie burlesque avec gags à la manière des dessins animés américains.
22 h 10 Journal.
22 h 35 Thalassa.
Les pêcheurs à cheval d'Oostduinkerke.
23 h 20 Série : Idées reçues.
De Daniel Peressini et Albert Jacquart.
Une nouvelle série, cinq minutes chaque jour, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme.
23 h 25 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, Première séance ; **17 H 20**, Woody Woodpecker ; **17 h 28**, Ciné 16 : la Jeune Fille du premier rang, téléfilm de J. Trebouta ; **18 h 50**, Atout PIC ; **18 h 58**, Feuilleton : l'Homme du « Picardie » ; **19 h 15**, Informations ; **19 h 20**, L'agriculture biologique.

CANAL PLUS

20 h 35, Pinot, simple flic, film de G. Jugnot ; **22 h 5**, Boxe ; **23 h 10**, Hockey, finale de la coupe Stanley ; **0 h 45, New York Nights**, film de R. Vanderbes ; **2 h 30**, Gala d'investiture du président Reagan.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Avez-vous lu Victor Hugo ? Choix de textes et lectures.
21 h 30 Latitudes, magazine des musiques traditionnelles.
22 h 30 Nuits magnétiques : ça suit son cours.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Sonate en trio en ut mineur*, de Bach ; *Trio à cordes op. 58*, de Roussel ; *Quatuor avec harpe*, de Ton That Tiet ; *Quintette à cordes en ut mineur*, de Mozart, par le Trio à cordes de Paris, C. Frey, violon, M. Michalakakos, alto, J. Grout, violoncelle et F. Cambreling, harpe, E. Popa, second violon.
22 h Les soirées de France-Musique : concerts GRM ; à 23 h 5 : la guerre des pianos.

Mardi 28 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 30 ANTIOPE 1.
11 h Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h).
13 h Journal.
13 h 50 Le rendez-vous des champions.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 30 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : les Bargeot.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Histoires insolites : Nul n'est parfait.
D'après l'œuvre de G. Mandel. Adapt. R. Grenier, réal. C. Chabrol, avec M. Duchaussoy, C. Cellier.
Un jeune professeur au mauvais caractère cherche chaque matin à assassiner sa charmante femme. Après deux tasses de café, ce meurtrier en puissance redevient le plus amoureux des hommes. Humour noir de Claude Chabrol.
21 h 30 Multifoot et Internationaux de tennis à Roland-Garros.
23 h 5 Journal.
23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Série : Theodor Chindler.
15 h 40 Reprise : Le grand raid.
16 h 45 Le journal d'un siècle.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 Spécial Loto sportif.
20 h 40 Cinéma : Obsession.
Film américain de B. de Palma (1976), avec C. Robertson, G. Jujold, J. Lightgow, S. Williams, W. Blackman, P. McNamara.
Seize ans après la mort de sa femme victime d'un enlèvement, un homme d'affaires américain en voyage à Florence croit retrouver la disparue sous les traits d'une jeune étudiante. Mystère à la manière de Hitchcock avec référence à Vertigo *et aussi drame romantique sur l'amour fou, mis en scène frénétiquement.*
22 h 20 Mardi cinéma.
Avec Jacques Weber et trois autres comédiens.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Cinéma : Elena et les hommes.
Film français de J. Renoir (1956), avec I. Bergman, J. Marais, M. Ferrer, J. Richard, P. Bertin, J. Claudio.
Vers 1890, une princesse polonaise exilée à Paris se fait l'égérie d'hommes auxquels elle offre une marguerite. Elle épouse ainsi la cause d'un général que son entourage pousse à s'emparer du pouvoir. Tableaux Belle Epoque, allusions à l'aventure du général Boulanger, mais le ton est tendre et ironique, la vie a toujours l'air d'un spectacle de théâtre et les images en couleurs rappellent la peinture impressionniste.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Urba.
Magazine de la ville.
Le dessinateur, décorateur, peintre Raymond Moretti reçoit l'équipe d'Urba dans son atelier situé dans les sous-sols de la Défense. Trois thèmes : vivre à la Défense ; l'art dans la rue ; pour une ville verte.
23 h 20 Série : Idées reçues.
23 h 25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; **9 h**, Hill Street Blues ; **9 h 45**, L'hôtel en folie ; **10 h 20**, Reilly, l'as des espions ; **11 h 10**, le Cadeau, film de M. Lang ; **13 h 5**, Rue Carnot (et à 17 h 25) ; **13 h 35, les Fantômes du chapelier**, film de C. Chabrol ; **15 h 30, La vie est un roman**, film d'A. Resnais ; **18 h**, Jeu : 4 C+ ; **18 h 40**, Jeu : Les affaires sont les affaires ; **19 h 10**, Zénith ; **19 h 45**, Tout s'achète ; **20 h 5**, Top 50 ; **20 h 25**, Football : dernière journée du championnat de France ; **22 h 20**, les Mots pour le dire, film de J. Pinheiro ; **23 h 55, Don Camillo monseigneur**, film de C. Gallone ; **1 h 50, Mausolée**, film de M. Dugan.

FRANCE-CULTURE

6 h, Jacques Cartier ; **7 h**, Le goût du jour ; **8 h 15**, Les enjeux internationaux ; **8 h 30**, Les chemins de la connaissance : fragilité du mariage (et à 10 h 50 : le corps tel qu'on le pense) ; **9 h 5**, La matinée des autres : vieillards et sociétés ; **10 h 30**, Musique : miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10**, L'école des parents et des éducateurs : la bosse des maths est-elle une maladie mentale ? ; **11 h 30**, *Feuilleton* : Victor Hugo ; **12 h**, Panorama ; **13 h 40**, Instantané : magazine musical ; **14 h**, Un livre, des voix : « le florentin : le roman de *Dante* », *de M.-B. Jeannin* ; **14 h 30**, « Et puis », d'A. de la Morinerie. Avec J.-R. Caussimon et M. Regnier ; **15 h 30**, Les mardis du théâtre : panorama du théâtre aux Pays-Bas ; **17 h 10** *Le pays d'ici*, en direct de La Rochelle ; **18 h**, Subjectif : Agora (Georges Londeix) ; à 18 h 35 : lettres de Victor Hugo et Juliette Drouet ; **19 h 30**, Perspectives scientifiques : douze clés pour la biologie ; **20 h**, Musique, mode d'emploi : *Haendel*.
20 h 30 Pour ainsi dire : la poésie en France.
21 h Entretiens avec... Raoul Ubac.
21 h 30 Diagonales, actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : d'un état à un état tu vas.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musique légère ; **7 h 10**, L'imprévu ; **9 h 8**, Le matin des musiciens : des instruments, des formes, mode de jeux et jeux de pensée (expériences d'autres mondes) ; **12 h 5**, Le temps du jazz ; **12 h 30**, Concert : œuvres de Bach par J.-C. Pennetier, piano, V. Dietschy, soprano, et l'orchestre de Bernard Thomas ; **14 h 2**, Repères contemporains : J. Maticic ; **14 h 30**, *Les enfants d'Orphée* ; **15 h**, *Les après-midi de France-Musique* : Sept Faust plus un ; œuvres de Berlioz, Gounod, Schumann, Boito ; **18 h 2**, Acousmathèque ; **18 h 30**, Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser ; **19 h 15**, Premières loges : airs de Verdi, Thomas, Hahn, Massenet, Charpentier par Fanny Heldy, soprano ; **20 h**, Avant-concert.
20 h 30 Concert : *le Convive de Pierre*, de Dargomijski, par les chœurs et l'Orchestre de l'Opéra-Comique, dir. J.-C. Casadesus, sol. A. Cathcart, S. Koptchak, H. Garetti.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : les mélodies de Moniusko : à 23 h 5, jazz-club (en direct du New Morning).



LE QUOTIDIEN « L'UNION » (REIMS)
A LA RECHERCHE DE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

La fin des « douze »

Reims. – C'est fait. La marche inexorable de *l'Union*, « *grand quotidien d'information issu de la Résistance* », à Reims, vers le dépôt de bilan s'est achevée le 23 mai devant le tribunal de commerce, qui a prononcé le règlement judiciaire de la société. « *Les vieux* » sont donc désormais privés du contrôle de la gestion du journal. « *Les vieux* », comme les appellent certains jeunes journalistes avec un curieux mélange d'exaspération et de respect, ce sont les représentants des douze associations et partis politiques fondateurs du journal à la libération, ses propriétaires sans partage jusqu'au 23 mai.

Douze associations : six à gauche – dont quatre proches du PCF – et six à droite, si l'on classe à droite le « groupe des indépendants de la Marne », défini comme « *modéré* » par son président, Mᵉ Claude Thienot, l'un des plus gros notaires de la région. Tout au long de l'existence du journal, ce paritarisme a garanti sa scrupuleuse neutralité politique. Mais, les fondateurs vieillissant, ces structures très particulières ont entravé la gestion de l'entreprise.

Les « douze », par exemple, se sont toujours opposés au déménagement à la périphérie, qui aurait permis de vendre l'immeuble du centre-ville. Alors que son tirage était monté à 160 000 exemplaires, le journal est aujourd'hui retombé à 115 000. La perte d'exploitation s'élève à 30 millions de francs environ.

Le matériel a vieilli. Le coût de la modernisation de l'imprimerie et de l'atelier de composition est aujourd'hui estimé par M. Jean-Pierre Jacquet, gérant, à 60 millions de francs. Les banques, pour financer ces investissements, exigent une augmentation des fonds propres d'environ 25 millions de francs.

De notre envoyé spécial

Trouver de l'argent, très bien, mais où ? Certains des « douze » auraient pu injecter des fonds dans l'entreprise. Mais pas tous : les anciens combattants ne sont pas toujours milliardaires. Le sacro-saint paritarisme eût ainsi risqué d'être remis en question. La CGT – représentée parmi les « douze » – songea tout naturellement à aller tendre sa sébille auprès des pouvoirs publics, qui, après un temps d'hésitation, lui firent entendre, le 10 mai 1985, une réponse claire et nette, répétée le 24 mai à une délégation de la CFDT : « *Trouvez d'abord de l'argent frais, et nous verrons ensuite si nous pouvons aider les repreneurs éventuels au titre des aides publiques aux entreprises en difficulté.* »

Entrer dans un groupe de presse

Certes, bien des repreneurs potentiels lorgnaient vers les 115000 exemplaires quotidiens de *l'Union*. Mais les « douze » n'avaient jamais voulu entendre parler de capitaux extérieurs. La mise en règlement judiciaire les dessaisit sur ce point de tout pouvoir au profit du tribunal de commerce, sous la responsabilité d'un administrateur judiciaire, Mᵉ Hubert Lafont.

Avant la décision du tribunal, les noms des repreneurs éventuels avaient commencé à circuler dans les couloirs du vénérable bâtiment. On cita, entre autres, le Champagne Taittinger, le groupe Filipacchi, déjà présent dans l'Aube par le quotidien *Libération Champagne*. On cita aussi l'un des principaux groupes français de journaux gratuits, la COMAREG, présidée par M. Paul Dini, ancien directeur général du *Dauphiné libéré*, qui vient de racheter *Canal 51*, le journal gratuit du département. On cite encore surtout *l'Est républicain*, qui, après une tentative avortée de percée dans la Marne en 1983, avait gardé un œil sur *l'Union*.

Comme il est de règle en pareil cas, M. Jacquet se refuse à commenter les rumeurs. On semble tout de même s'orienter vers un montage qui associerait à un groupe de presse majoritaire des « partenaires régionaux » minoritaires « *pour faire succéder à la pluralité issue de la Résistance une grande pluralité régionale* », explique M. Jacquet. Là encore, parmi d'autres, les noms du Champagne Jacquart (une coopérative locale qui a effectué une percée impressionnante ces dernières années) ou du Crédit agricole.

La direction redoutait, à l'annonce de l'entrée de capitaux privés, une réaction brutale de la CGT, qui s'y était toujours vivement opposée. En 1983, la CGT avait pris le pouvoir dans l'entreprise, quinze jours durant, pour protester contre la paralysie des « douze ». Il avait fallu, pour qu'elle s'efface, une intervention de M. Pierre Mauroy, alors, premier ministre. Le 6 mai dernier, elle avait utilisé, sans en avertir quiconque, la « une » du journal pour exposer ses solutions.

Le syndicat semble aujourd'hui décidé à examiner les propositions des repreneurs, « *pourvu que l'emploi soit préservé* ». Un récent rapport d'audit chiffre les sureffectifs à cent personnes, sur les six cents employés de l'entreprise. *L'Union* promet encore bien des négociations.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

EN PRÉLUDE A LA CHAINE ÉDUCATIVE

L'enseignement secondaire sera équipé en vidéo

Après la télévision et l'informatique, l'enseignement entre enfin dans l'ère de la vidéo. Le ministère de l'éducation nationale a en effet décidé d'équiper l'ensemble des établissements secondaires à partir de la rentrée prochaine. Le budget de 1985 permettra d'installer quatre mille magnétoscopes dans les collèges. Il s'agit de trois mille machines grand public au standard VHS, complétées par des ensembles portables du type camescope (caméra à magnétoscope intégré). D'autre part, cent huit ateliers audiovisuels expérimentaux seront installés dans des collèges ou des établissements d'enseignement technique, en liaison avec les ateliers informatiques. On y trouvera des équipements de prise de vueS, des magnétoscopes et des vidéodisques.

L'année 1986 devrait voir l'équipement des lycées en magnétoscopes et la généralisation du vidéodisque dans les établissements techniques. On estime en effet au ministère de l'éducation nationale que, connecté à un micro-ordinateur, le vidéodisque est un support très adapté à la formation technologique. Mais, la France n'ayant pas de filière vidéodisque, tant au niveau de la fabrication des appareils que du pressage des disques, le ministère étudie aussi la possibilité d'utiliser le compact disc (disque numérique) comme support d'enregistrement d'images fixes.

Qui fournira des programmes pour tous ces appareils ? Le ministère dispose d'un crédit de 4 millions de francs pour favoriser les initiatives d'éditeurs publics et privés, en particulier pour la production de contenus interactifs. Mais ce marché bute sur la pénurie de crédits d'enseignement des établissements scolaires, mal endémique de l'éducation nationale, qui devient de plus en plus absurde au fur et à mesure que l'on passe de l'âge de la craie à celui de l'électronique.

Les magnétoscopes serviront donc d'abord à enregistrer les émissions de la chaîne éducative proposée récemment par le président de la République (*le Monde* du 16 mai). M. Jean-Pierre Chevènement, qui, à l'inverse de nombre de ses prédécesseurs, s'intéresse de près à l'audiovisuel, souhaite des décisions rapides.

Les réflexions s'orientent vers une chaîne diffusée par le satellite TDF 1, dont le contenu serait composé d'émissions culturelles grand public, de programmes pour enfants et de documents pédagogiques ou pratiques utilisables par les classes après enregistrement. Son financement réunirait l'ensemble des partenaires publics et privés du secteur éducatif et culturel, le mécénat d'entreprise et les souscriptions des téléspectateurs sur le modèle de la chaîne publique américaine PBS. Reste à savoir si l'on peut faire cohabiter ce projet avec la chaîne européenne préparée par M. Pierre Desgraupes pour le même satellite TDF 1.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

NOUVELLES RÉACTIONS AU RAPPORT BREDIN

● *Le Conseil national pour la liberté de la presse : et les journaux ?* Le Conseil national pour la liberté de la presse, que président MM. Henri Amouroux et Jacques Baumel, estime que le rapport Bredin, « *loin de prévoir des mécanismes favorisant les investissements de la presse écrite dans l'audiovisuel, condamne cette forme de presse cependant essentielle à la bonne marche de la démocratie* », en réclamant une ouverture plus large de la publicité télévisée et en « *excluant la presse régionale* » des futures stations locales. Le Conseil « *s'est toujours prononcé pour que les entreprises de presse françaises, épousant leur temps, deviennent des entreprises multimédias, seule possibilité qu'elles pourront avoir à l'avenir pour compenser le déclin relatif des recettes publicitaires* ».

● *La CGC : le meilleur ou le pire.* M. Pierre Lahalle Gravier écrit notamment dans la lettre confédérale de la CGC : « *Il s'agit en fait d'ouvrir la télévision au secteur concurrentiel, en renonçant au monopole d'Etat et en interdisant tout autre monopole : globalement cela n'est pas pour nous déplaire. Cependant, il faut rester attentif à l'évolution qui sera donnée aux bonnes intentions du rapport Bredin par les gouvernements dans la destination qu'ils réserveront à ces travaux. On peut en espérer le meilleur et en craindre le pire.* »

économie

REPÈRES

Assurance : vignette obligatoire à partir de cet automne sur les véhicules

M. Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a annoncé, le 26 mai, au micro d'Europe 1, que la vignette assurance serait obligatoire, pour les autos et les motos, à partir de cet automne. La vignette, qui aura la forme d'un carré vert, devra être apposée sur les pare-brise des voitures ou sur les fourches des motos. Cette mesure, attendue depuis plusieurs mois par les professionnels, est destinée à lutter contre la fraude à l'assurance. Environ six cent mille à huit cent mille conducteurs sur vingt-cinq millions rouleraient actuellement sans assurance. Cette décision fait suite au sondage réalisé, au mois d'avril, pour la Rue de Rivoli, par la SOFRES, qui avait révélé que les Français approuvaient en grande majorité ce projet. L'instauration de la vignette obligatoire devrait, selon M. Bérégovoy, *« se traduire pour l'assuré par une tendance à la baisse des primes d'assurance l'année prochaine, si tous les Français sont assurés comme ils le doivent »*.

Automobile : General Motors investira 9 milliards de dollars en 1985

Le président du numéro un mondial de l'automobile, General Motors, M. Roger Smith, a annoncé, devant l'assemblée générale des actionnaires, que les investissements mondiaux du groupe atteindraient 9 milliards de dollars en 1985 (dont 1,5 en Europe). Ce montant, en progression de 50 % par rapport à 1984, ne comprend pas le rachat éventuel d'autres entreprises. General Motors entend, notamment par les intérêts qu'il a dans des sociétés de robotique, d'intelligence artificielle, de services informatiques, devenir l'un des leaders de la haute technologie aux Etats-Unis. — *(UPI.)*

Crédit : un nouveau prêt de la Banque mondiale à la Colombie

La Banque mondiale a annoncé, le 24 mai, qu'elle avait accordé un prêt de 300 millions de dollars à la Colombie. Ce nouveau crédit, ont indiqué les porte-parole de la Banque, fait partie d'un nouveau plan d'aide lié à l'adoption d'un programme de réformes économiques, qui sera appuyé également par les banques internationales avec des crédits supplémentaires d'un montant de 1 milliard de dollars. Le crédit est d'une durée de dix-sept ans avec un délai de grâce de quatre ans. La dette extérieure de la Colombie se monte à 12 milliards de dollars.

AFFAIRES

LE CARREFOUR DES CRÉATEURS D'ENTREPRISE A MARSEILLE

40 000 patrons cherchent à « passer le relais »

Marseille. — Durant trois jours, du 23 au 25 mai, Marseille a été le siège du Carrefour national des créateurs d'entreprise, qui a accueilli plus de dix mille visiteurs professionnels. Deux ans après la même opération à Cambrai, la manifestation s'adressait à tous ceux qui envisagent de créer ou de reprendre une entreprise. Selon un récent sondage, ils seraient près de 2,8 millions en France. L'Agence nationale pour la création d'entreprises, maître d'œuvre, avait reçu l'appui du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, du conseil général des Bouches-du-Rhône et de la ville de Marseille (une des trois journées a été consacrée aux élus des collectivités locales pour les informer sur les aides à la création d'entreprise qui peuvent être mises en place dans leur commune).

Les organismes consulaires, les agences de développement local, les grandes administrations et établissements financiers, plus de cent dix organismes impliqués à titres divers et que l'on ne trouve jamais rassemblés, étaient présents pour fournir des appuis, des conseils, des services à tous ceux qui sont tentés par l'« aventure » de l'entreprise.

Consultations auprès de techniciens, création d'ateliers donnant une information sur des problèmes précis de gestion ou de techniques administratives, « bourse nationale d'opportunités » permettant des rapprochements entre ceux qui veulent céder leur société et ceux qui cherchent des occasions, « Points-Rencontres », où pouvaient s'échanger des expériences : toutes ces activités voulaient illustrer le thème qui avait été choisi, à savoir : « Trois jours pour gagner six mois » (sous-entendu dans le maquis de la réglementation).

De notre correspondant

Alléger les contraintes

Pour Mme Edith Cresson, venue inaugurer le « carrefour », il n'y a pas d'autre voie *« pour transformer en profondeur le pays que de créer des entreprises. Le rôle de l'Etat*, a précisé le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, *est d'alléger et, si possible, de supprimer les contraintes non totalement justifiées pour favoriser ces créations »*. Mme Cresson a reconnu qu'*« un effort de rationalisation était indispensable pour harmoniser les quelque deux cents formes d'aide existantes »*.

Le ministre a précisé qu'elle portait une grande attention à la « relève » qui va s'opérer dans les cinq prochaines années au sein d'entreprises nées après la guerre et dont les créateurs ont atteint l'âge de la retraite. On les estime à quarante mille selon l'INSEE. Leur survie est liée à leur reprise, notamment par leurs salariés.

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, est venu distribuer les prix aux chefs d'entreprise les plus méritants. Le premier prix est revenu à une entreprise de la Côte d'Azur, SAVIMEX, à Grasse, qui fabrique des pièces d'optique et que son fondateur a cédée à deux de ses cadres. S'adressant à des responsables économiques, M. Bérégovoy s'est félicité de voir des entreprises se créer, mais il a répondu à l'intention de ceux qui viennent frapper à sa porte : *« Pas trop d'Etat ! Pas trop de contrôles, de circulaires. Pas trop de subventions non plus. A cela*, a dit le ministre, *je préfère la baisse des taux d'intérêt, la réduction des taux de commission des banques, l'aide aux salariés entrepreneurs, le paiement différé sur cinq ans puis reporté sur dix ans des droits de succession quand la reprise est faite par ses héritiers. »*

Les élus communistes du conseil régional avaient boudé ce « carrefour », estimant qu'*« à l'heure où l'on compte plus de deux cent mille chômeurs en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'économie régionale a besoin de remèdes autrement plus efficaces qu'une manifestation superficielle, celle-ci fût-elle animée par quatre ou cinq ministres »*.

JEAN CONTRUCCI.

SOCIAL

Mme Georgina Dufoix à « RTL-le Monde »

DES « AJUSTEMENTS » SERONT NÉCESSAIRES DANS LES DÉPENSES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Rigueur sur la Sécurité sociale, et pour tous, c'est-ce que Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et porte-parole du gouvernement, a répété au cours de l'émission RTL-*Le Monde* le 26 mai. *« Mon souci principal est de faire en sorte que la Sécurité sociale ne se casse pas la figure... Je dois arriver à la fin de l'année avec suffisamment d'argent pour commencer l'année 1986 dans de bonnes conditions... Cela exige de ma part, une grande rigueur, et bien entendu de serrer les boulons quand il le faut »*... *« Si la Sécurité sociale était en déficit, il y aurait des problèmes pour les hôpitaux, et pour le remboursement des consultations maladie »*, a-t-elle ajouté.

Le ministre des affaires sociales a confirmé qu'il y a eu *« une augmentation des dépenses maladie au début de l'année. Cette augmentation va me conduire à procéder à des ajustements, mais*, a-t-elle précisé, *pas à un grand plan d'économies »*. Mais elle a rejeté une augmentation des cotisations : *« elles pèsent sur les employeurs à peu près pour deux tiers, c'est-à-dire sur les entreprises, sur le prix des produits... Les produits, si leur prix devait augmenter, deviendraient moins compétitifs à l'échelon international. On accroîtrait donc le déficit du commerce extérieur... »*.

Même rigueur à propos du prix des médicaments, qui n'a augmenté que de 1 % depuis l'été 1984, mais qui *« influe sur les équilibres de la sécurité sociale »* dans la mesure ou il sont remboursés...

Pour les médecins aussi : *« pas plus de 4,5 % d'augmentation, en niveau, pour 1985 comme pour les travailleurs, les fonctionnaires »*. *« Certains médecins me réclament 20 % de hausse de leurs consultations ou de leurs visites. je ne peux pas l'accepter. Pourquoi pour eux et pas pour les autres ? Ce serait absolument injuste »*.

Rigueur enfin pour les Français qui doivent être *« conscients qu'ils sont partie prenante »* dans *« le bon usage des soins »* et que *« si le système claque, c'est eux qui seront moins bien soignés et moins bien remboursés »*.

RIGUEUR AVEC UN PETIT R

Peut-il y avoir un nouveau « plan de rigueur » pour la sécurité sociale en 1985 ? Mme Georgina Dufoix l'a nié, tout en laissant entendre que certaines économies seraient nécessaires. En fait, les données sont connues depuis la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale en décembre 1984 (*le Monde* du 7 décembre) : la situation excédentaire du régime général ne va pas durer et, par suite de la stagnation des recettes et d'une *« tendance structurelle à l'augmentation des dépenses de vieillesse »* (7,5 milliards de francs de déficit cette année), un déficit pourrait réapparaître pour l'exercice 1985.

Mais s'y est ajoutée une augmentation plus forte que prévue des dépenses de santé en 1984 et au début de 1985 (*le Monde* du 25 mai), qui peut menacer l'équilibre escompté de la Caisse nationale d'assurance-maladie. Pour rattraper les centaines de millions qui risquent de manquer, il faudra donc faire quelques *« ajustements »*, comme l'a dit Mme Dufoix, des coups de gomme ici et là

Ceux-ci ne sont pas encore connus, mais on peut deviner quelques pesibilités. Une nouvelle liste de médicaments moins remboursés, comme en 1982 (Mme Dufoix n'a jamais caché que l'autorisation de nouveaux médicaments pouvait avoir comme contrepartie des restrictions de remboursement sur d'autres, jugés moins indispensables) ; une surveillance plus attentive de la *« nomenclature »* médicale, aboutissant à quelques réductions là où des dérapages seraient constatés, cimme en 1984 ; une rigueur accrue sur les hôpitaux, caractérisée par le refus de tout budget supplémentaire ; et aussi, puisque *« le bon usage des soins »* doit être pratiqué par tous, un remboursement plus faible des indemnités de déplacement des médecins en cas de visite au domicile du malade. Sans parler d'une nouvelle hausse du « forfait hospitalier » au 1er janvier 1986...

G. H.

PORTRAIT

Christian Boiron : l'homéopathie à dose industrielle

« Homéopathie » : le vocable est aujourd'hui familier, et pas seulement sur les devantures de la quasi-totalité des officines françaises. La percée de la médication infinitésimale n'est plus contestée. Mais la technique thérapeutique s'appuie sur des industries originales et novatrices, comme celle de la famille Boiron. A la veille du quarantième congrès de la Ligue médicale Homéopathique internationale (du lundi 27 mai au jeudi 30 mai au Palais des congrès de Lyon), le portrait de M. Christian Boiron, trente-huit ans, héritier avoué d'une lignée de pharmaciens chercheurs, va presque de soi. Avec des nuances qui dépassent le « bleu » des traditionnels tubes de comprimés Boiron, connus dans le monde entier puisque la société est le leader mondial de ces produits naturels et dilués.

« On ne *refuse pas forcément, systématiquement, la nature.* » Christian Boiron a vite dépassé le complexe du « fils à papa » pour tracer son sillon professionnel. Son père et son oncle ont créé, en 1932, un laboratoire artisanal, au-dessus d'une officine du centre de Lyon. En 1972, les laboratoires Boiron (nés de la fusion des Laboratoires homéopathiques modernes et des deux laboratoires « familiaux » de Jean et Henri Boiron) employaient 380 personnes. Aujourd'hui, l'entreprise compte près de 1 200 salariés et annonce des résultats très flatteurs : 313 millions de chiffre d'affaires et un cash-flow net (bénéfices plus amortissement) de plus de 6 % de ce chiffre en 1984. Le chemin du jeune Christian, qui, avant l'âge de dix-sept ans ignorait tout de l'homéophatie, qui rêvait après son bac « math élem » de suivre des cours de gestion, ne s'est infléchi qu'après cinq années d'études à la faculté de pharmacie de Lyon. C'est à ce moment-là que l'étudiant expert en... bridge et en tarot a relevé le défi que lui proposait son père Jean, *« un homme à la fois fantastique et autoritaire »* : assurer une relève familiale à la tête de l'entreprise.

Depuis onze ans, l'ancien animateur des soirées de l'amicale des étudiants en pharmacie s'est transformé en gestionnaire et, de plus en plus, en « passionné » des problèmes de santé. Sa philosophie de l'action s'appuie sur un optimisme « forcené » (*Je suis né un vendredi 13...* ») et sur une remise en question permanente *« par hygiène et par volonté d'indépendance »*.

Côté politique, *« je suis barriste, certainement comme la plupart des Lyonnais*, affirme-t-il, *J'aime sa rigueur, sa détermination par rapport au girouettisme politique »*. Mais ce soutien ne va pas sans nuances : *« Chez lui* (Raymond Barre), *un côté me frustre : son aspect terriblement libéral et je dirai aussi que ses excès d'anti-démagogie me gênent.* » Bref, à ses yeux, un projet politique doit être porteur d'*« objectifs »* et non pas de *« rêves »*, une tentation qu'il reproche aux socialistes...

Il reste que ses tentatives — notamment au sein du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise — d'intéresser ses pairs à une participation politique directe se sont soldées par autant d'échecs. Pragmatique, Christian Boiron est revenu à la base, celle de sa propre entreprise, car *« c'est plus efficace que de se battre pour faire passer ses idées à l'intérieur du CNPF »*. Résultats concrets : les laboratoires Boiron sont partie prenante dans de nombreuses innovations sociales : décentralisation, participation par le biais d'un fonds commun de placement, respect des partenaires sociaux (*« Je ne sais pas ce qu'est un syndicat maison »*). Plus original encore, l'entreprise met à la disposition de ses propres salariés son savoir-faire en matière de création d'entreprises, et Christian Boiron envisage, pour le prochain avenir, des formules inédites pour permettre à tous les membres du personnel d'avoir une activité politique réelle : périodes de congés préélectoraux, reprise du personnel après l'accomplissement d'un mandat...

On est loin, ici, de l'image caricaturale du *patron divin*. Marqué par un court séjour aux Etats-Unis, *« côté pauvreté »*, effectué à l'âge de vingt ans, Christian Boiron a conservé des notions simples de solidarité : *« D'accord pour le mot d'ordre de moins d'Etat... sans pour autant admettre que des habitants de notre pays, même bêtes, même fainéants, dorment sous les ponts. »* Le défenseur d'une médecine naturelle, féru de culture orientale, sait ce que misère veut dire. Les laboratoires Boiron ont une filiale en Inde...

CLAUDE RÉGENT.

Après une perte de 750 millions de francs

ACCORD SUR LE PLAN DE RESTRUCTURATION DE ZANUSSI

L'avenir de Zanussi, numéro un italien de l'électroménager, paraît désormais assuré. Direction et syndicats ont conclu le 25 mai un accord sur le plan de restructuration du groupe, et un conseil d'administration devait en approuver les modalités financières le 28 mai.

L'accord conclu entre la direction de Zanussi, celle d'Electrolux (son actionnaire à 49 %) et la Fédération nationale des travailleurs de la métallurgie confirme le plan d'investissement de 340 milliards de lires (1,7 milliard de francs) de 1985 à 1987. Il impose, en outre, à Electrolux d'acheter ses composants en priorité auprès de Zanussi. Il préconise enfin un certain nombre de mesures sociales (préretraite à cinquante-cinq ans, mobilité, travail autonome, contrats de solidarité, temps partiel) pour les 4 848 travailleurs menacés de perdre leur emploi, le chômage technique devant intervenir *« en dernier ressort »*. La restructuration de Zanussi devenait d'autant plus urgente que les pertes de 1984 (150 milliards de lires, soit 750 millions de francs) auraient dépassé de 40 % les prévisions initiales. — *(AFP.)*

REMOUS DANS L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE ITALIENNE

La solution de Carlo de Benedetti est contestée

L'empire alimentaire italien constitué par Carlo de Benedetti, PDG d'Olivetti, va-t-il s'effondrer avant d'avoir vu le jour ? L'accord conclu entre Carlo de Benedetti, qui est aussi propriétaire depuis février dernier du groupe Buitoni (emporté au nez et à la barbe du français BSN), et le PDG de l'IRI (holding des participations de l'Etat italien), n'a pas encore reçu le feu vert des autorités gouvernementales (*le Monde* du 3 mai 1985). Vendredi 24 mai, un groupe d'industriels, qui a requis l'anonymat, a présenté une offre de rachat de la Societa Meridionale Finanziaria (SME), filiale de l'IRI, qui coiffe plusieurs entreprises alimentaires (Motta, Alemagna, Cirio, Autogrill, GS, Italgel). Ce groupe propose 10 % de plus que Carlo de Benedetti : 550 milliards de lires (2,75 milliards de francs) au lieu de 495 milliards de lires pour 64 % des actions de la SME.

Il n'en fallait pas plus, alors que le protocole liant Carlo de Benedetti et l'IRI devait être confirmé lundi 27 mai, pour que des voix s'élèvent au sein du Parti socialiste italien réclamant un approfondissement de la négociation en cours. Il semble en effet que le président du conseil, M. Bettino Craxi, s'inquiète pour l'avenir des sociétés alimentaires italiennes, dans le cadre du groupe Olivetti-Buitoni. Samedi 25 mai, c'est le parquet de Rome qui a ouvert une enquête pour déterminer si les négociations entre de Benedetti et l'IRI se sont déroulées en conformité avec la législation. Officiellement, il s'agit de savoir pourquoi le titre de la SME s'est effondré à la Bourse de Milan, en janvier 1984.

ÉTRANGER

LES ÉTATS-UNIS VONT CÉDER A L'ESPAGNE ET A LA JAMAIQUE DES SURPLUS DE PRODUITS LAITIERS

Washington (AFP). — Les Etats-Unis vont céder à l'Espagne et à la Jamaïque, pour stimuler les exportations agricoles américaines, des surplus de produits laitiers prélevés sur les stocks fédéraux d'intervention et dont la valeur est estimée à 11,85 millions de dollars, a annoncé le secrétaire à l'agriculture, M. John Block.

La vente à l'Espagne comprend 25 000 tonnes de lait sec écrémé destiné à l'alimentation animale. Ces achats permettront à l'Espagne, l'un des premiers importateurs de lait sec de la CEE, de couvrir ses besoins de lait pour l'alimentation animale jusqu'à la mi-1986, selon le département américain de l'agriculture. Les Etats-Unis vendent également à la Jamaïque 3 000 tonnes de beurre concentré (butteroil).

هكذا من الأصل

Les « cercles de qualité » vont tenir leur première convention nationale

Sujet à la mode, le *« cercle de qualité »* (1) fait souvent figure d'Arlésienne, et pourtant son succès ne se dément pas. L'AFCERQ (Association française des cercles de qualité), créée il y a quatre ans, revendique 650 adhérents représentant 2 000 établissements où fonctionnent de 12 000 à 15 000 cercles, avec la participation de 150 000 salariés de toutes compétences et de toutes catégories.

Pour prouver son existence et sa vitalité, ce mouvement, que préside M. Georges Archier, organise les 14 et 15 juin prochain à Paris (porte de Versailles) la première Convention nationale de cercles de qualité, qui sera l'occasion, pour le public, d'une présentation des résultats obtenus et, pour les exposants, d'une rencontre favorisant des échanges d'expériences.

Plusieurs dizaines de stands sont prévus, où les entreprises montreront les réalisations de leurs équipes. Plus de 3 000 participants sont attendus, qui, de l'ouvrier spécialisé au PDG, viendront témoigner du travail entrepris. Films et débats sont programmés.

Né au Japon, copié dans le monde entier avec plus ou moins de succès, le cercle de qualité est bien implanté en France : celle-ci serait, selon M. Gilbert Raveleau, secrétaire général de l'AFCERQ, *« le premier pays européen »* pour leur nombre et leur rôle. *« Après un siècle de développement fondé sur la quantité, le vecteur de la compétitivité, pour les produits et les services, est aujourd'hui celui de la qualité »*, explique M. Georges Archier pour démontrer l'originalité de la méthode, qui s'appuie sur la participation des salariés, après la domination du taylorisme qui se fonde sur une répartition et une planification rigoureuses des tâches pour obtenir la meilleure productivité. L'objectif recherché est la *« lutte contre l'entreprise fantôme »*, celle qui gaspille les énergies, les moyens, et qui coûterait au pays 200 milliards de francs, soit 5 % de notre produit intérieur brut.

« Produire mieux », *« faire la chasse à la non-qualité »*, sont les mots d'ordre employés pour débusquer ces *« 15 à 40 % de la valeur ajoutée perdus dans une entreprise »*. Avec cette autre conséquence que, du haut au bas de l'échelle, le personnel a le sentiment très vif de reprendre l'initiative et donc d'agir. *« On multiplie les pouvoirs et on améliore la compétitivité »*, déclarent les responsables de l'AFCERQ, qui attendent beaucoup de leur première convention nationale. Ils espèrent que, grâce à l'expression publique, les cercles de qualité feront école.

(1) Dans un cercle de qualité se regroupent dix salariés au maximum, qui établissent ensemble un programme et s'efforcent de trouver des solutions à des problèmes qu'ils rencontrent dans leur travail. Ensuite, le cercle de qualité fait une proposition à la direction. Le plus souvent, un budget est attribué aux cercles de qualité pour mettre en œuvre les améliorations souhaitées.

FAITS ET CHIFFRES

● **Taxe d'habitation : une manœuvre démagogique, selon M. Fourcade.** – *« Pour financer l'allégement de la taxe d'habitation bénéficiant aux contribuables non assujettis à l'impôt sur le revenu, le gouvernement vient de se livrer à une manœuvre démagogique vis-à-vis de l'ensemble des collectivités locales »*, estime M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (UDF) des Hauts-de-Seine, président du comité des finances locales. *« En modifiant le mécanisme de garantie de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de manière rétroactive et au mépris de promesses faites il y a quelques mois par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le gouvernement tourne le dos à la politique de décentralisation qu'il conduit depuis plusieurs années. »*

● **Nucléaire : Londres favorable à la construction d'une nouvelle usine de retraitement des déchets.** – Le gouvernement britannique s'est prononcé en faveur de la construction d'une nouvelle usine de retraitement des déchets nucléaires, à Dounreay, dont le coût dépasse 200 millions de livres (2,36 milliards de francs). Cette unité, dont la construction devrait être achevée au milieu des années 90, serait la seconde en Grande-Bretagne, et ses capacités pourraient être utilisées par d'autres pays européens.

TRANSPORTS

LA REQUÊTE DES ARMATEURS FRANÇAIS

« Considération vaut mieux que subvention »

***« Nous ne demandons pas de subventions, nous voulons simplement un peu plus de considération. »* C'est en ces termes que M. Tristan Vieljeux, président de la Compagnie Delmas-Vieljeux et l'un des membres les plus écoutés du Comité central des armateurs de France (CCAF) a dénoncé il y a quelques jours le *« désintérêt »* dont fait preuve le gouvernement vis-à-vis des difficultés rencontrées par les armateurs français.**

Devant les mesures protectionnistes que prennent la quasi-totalité des pays en voie de développement pour réserver à leurs propres navires les cargaisons les plus intéressantes, face aux tarifs de dumping de tel ou tel armement ou aux violations flagrantes et continuelles des accords bilatéraux de trafic par l'URSS, *« Nous ne sommes pas soutenus par les pouvoirs publics*, a déclaré M. Vieljeux. *On dirait que lorsqu'il s'agit de commerce extérieur et d'exportation, seuls comptent les contrats de fourniture et que le transport n'est jamais pris en considération »*, a-t-il ajouté.

Des lignes « du tour du monde »

Voilà près de deux ans que le Nigéria a imposé de charger à bord de ses propres navires les pièces détachées que Peugeot expédie vers ce pays, ce qui représente 15 000 conteneurs par an. De même, pour la livraison des 300 locomotives vendues par Alsthom à la Chine, la France a abdiqué devant les désirs de Pékin. Enfin, les cargos soviétiques transportent les trois quarts du fret entre la France et l'URSS, ou *vice versa*, et tout le pétrole brut, alors que l'accord entre les deux pays prévoit un partage égal. Là aussi Paris, au dire des armateurs, sacrifie les intérêts maritimes nationaux sur l'autel des industriels. Le récent accord sur la fourniture de produits sidérurgiques à l'URSS servira de test, et l'on verra si l'avenir du groupe nationalisé CGM, principal armateur sur les lignes franco-soviétiques, intéresse le gouvernement autant que celui d'USINOR.

Le secteur des lignes régulières de cargos (distinct de celui du transport de pétrole, de gaz, de céréales et de minerais) constitue pourtant le noyau dur de l'armement français, où opèrent encore une vingtaine de sociétés parmi lesquelles des grands groupes comme Delmas-Vieljeux, Worms, la CGM, les Chargeurs réunis. Entreprises de services à 100 % exportatrices, elles exploitent le tiers des navires français, réalisent 50 % du chiffre d'affaires de tout l'armement, et fournissent les deux tiers des emplois (1).

La surcapacité qui règne dans le monde et qui, pour les porte-conteneurs va s'accroître de 30 % dans les deux ans à venir avec l'arrivée des navires (américains et asiatiques) des lignes « tour du monde » engendre une concurrence brutale. La redistribution des alliances, les regroupements des armateurs européens, le renouvellement incessant de la flotte, l'intégration de la chaîne de transport, constituent par conséquent des ripostes obligées.

Mais la dégradation de la marge brute d'autofinancement des entreprises interdit une politique ambitieuse de modernisation.

Pourtant les armateurs de lignes régulières ne se complaisent pas dans les jérémiades, et il est sûr, dit M. Vieljeux, *« que notre situation est moins dramatique que celle des armateurs de pétroliers ou de ceux qui transportent minerais et céréales en vrac »*.

Perspectives commerciales

Il existe même des perspectives commerciales encourageantes, y compris sur les trafics entre pays tiers. Mais, voilà, il faut être compétitif par rapport aux armateurs américains, japonais, grecs, chinois, norvégiens, allemands ou de Hongkong qui exploitent une grande partie de leurs navires sous d'autres pavillons que celui, trop cher, de leur pays. Pour survivre, la France commence elle aussi à internationaliser sa marine marchande, malgré l'hostilité de certains syndicats et des combats d'arrière-garde.

« L'armement français n'est pas protectionniste, il ne demande pas à être subventionné comme le sont par exemple les transporteurs américains. Il veut seulement être défendu lorsqu'il est attaqué, et allégé de charges devenues insupportables », a encore expliqué M. Vieljeux. Couplet connu mais qui, semble-t-il, n'est pas encore arrivé jusqu'aux oreilles de M. Fabius. Le président de Delmas a cependant créé la surprise lorsque, *« à titre personnel »* – on sait que son avis est partagé par d'autres –, il a fait cette confidence : *« La marine marchande, c'est du commerce extérieur. Son rattachement à un secrétariat d'Etat dépendant lui-même du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports n'est peut-être pas le meilleur. »* On se souvient qu'en juillet 1984, déjà, la construction navale avait quitté le secrétariat d'Etat à la mer pour aller grossir les services de Mme Cresson...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Mais 20 % du tonnage transporté l'a été par des navires étrangers affrétés.

Air France et la compagnie nationale chinoise créent de nouvelles liaisons entre Paris et Pékin

De notre correspondant

Pékin. – Le PDG d'Air France a quitté Pékin lundi 27 mai après une courte visite. M. Marceau Long, qui s'était auparavant rendu à Tokyo, a confirmé que la compagnie nationale allait ouvrir à partir du samedi 29 juin une seconde fréquence hebdomadaire entre Paris et Pékin. Initialement prévue pour la saison touristique – été et automne, – elle pourra être étendue à toute l'année si les résultats se révèlent positifs. Chinois et Français se rencontreront à nouveau en octobre à ce sujet.

La compagnie nationale chinoise, la CAAC, ouvre aussi une seconde ligne sur Paris. Elle souhaite même disposer d'une troisième, voire d'une quatrième fréquence. Air France n'en est pas encore là. Une telle extension des liaisons aériennes entre la France et la Chine ne se justifierait que pour des raisons économiques. Il ne semble pas être question d'ajouter des avions que l'on ne pourrait remplir. D'autant que les dépenses d'exploitation en Chine – en particulier les taxes de survol – sont très lourdes. La liaison Paris-Pékin connaît toujours un léger déficit, et même la Swissair, qui passe pour un modèle de gestion, vient seulement d'annoncer qu'elle avait réussi à équilibrer ses comptes sur ce parcours.

Paris demeure pour la CAAC le point d'entrée privilégié en Europe. De là, les voyageurs chinois essaiment sur l'Europe, et surtout sur l'Afrique. Les deux tiers des passagers arrivant à Paris venant de Pékin continuent, en effet, vers une autre destination. Par ailleurs, Air France et la CAAC offrent désormais un tarif excursion très intéressant.

M. Long a, enfin, parlé avec ses interlocuteurs chinois de propositions d'accords de coopération, en particulier afin d'aider la CAAC à améliorer l'entretien de son matériel. La CAAC émerge, en effet, de la « préhistoire » de l'aviation à un moment où son trafic intérieur et international « explose » littéralement.

PATRICE DE BEER.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS L'ÉCROULEMENT D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT

Onze morts dans un camping du Var

La levée des corps des onze victimes – parmi elles cinq enfants – de la catastrophe du camping des Baumelles, à Saint-Cyr-sur-Mer (Var), devait avoir lieu dans la matinée de ce lundi 27 mai. Six autres personnes ont été blessées, certaines grièvement.

Dimanche, peu avant 8 heures du matin, un mur de soutènement – une restanque – long de trente mètres, haut de quatre, s'est effondré d'un bloc sur un groupe de vacanciers du camping. Toutes les victimes étaient arrivées la veille de Belley (Ain) pour un stage de plongée sous-marine. La gendarmerie chargée de l'enquête devra établir si le mur, achevé en février dernier et construit par des ouvriers du camping, correspondait aux normes de sécurité. Un glissement de terrain, provoqué par des pluies abondantes et inhabituelles, pourrait être à l'origine de la catastrophe. Une information judiciaire a été ouverte par M. Jean-Pierre Bernard, juge d'instruction à Toulon, pour homicides et blessures involontaires.

« On ne touche pas à la terre, sinon elle se venge »

De notre envoyée spéciale

Saint-Cyr-sur-Mer. – C'est une petite fille longue et mince. Comme tout le monde ici, elle est en maillot de bain. Elle a six, huit ans, peut-être, et ne pleure pas ; elle se tait. L'infirmière en chef de l'hôpital de La Ciotat ouvre ses bras, la berce doucement. « *Ton tonton va venir maintenant, ne t'inquiète pas* ». La petite fille ne réagit pas. « *Elle sait, mais elle ne réalise pas encore* », chuchote une amie. La petite fille depuis ce matin est orpheline, ses frères sont grièvement blessés.

Une route, quelques dizaines de mètres, séparent la plage d'un autre monde, celui de la catastrophe. Les camionnettes de la gendarmerie sont là avec leurs hommes en képi. Les enfants jouent, les femmes en bikini, les hommes en short ne perdent pas une minute de soleil. Agglutinés, ils racontent encore et encore à ceux qui arrivent en curieux, en voisins, et demandent ce qui s'est passé, jaugent les décombres.

De la poussière, la terre de la colline mise à nu, les racines de pins et ce mur de soutènement, écroulé, tombé d'un bloc sur une trentaine de mètres, dans un fracas de tonnerre à l'heure du petit déjeuner. Et sous le mur brisé, deux caravanes écrasées et des tentes prisonnières, aplaties.

Trois tas de gravats

Les gendarmes ont isolé le périmètre de l'éboulement par des rubans jaune et orange. « *On s'est précipité, on a essayé tout de suite de soulever les parpaings, mais c'était trop lourd. Je vous jure, on ne pouvait rien faire.* » *Certains ont essayé d'improviser des treuils, ont sorti leurs crics mais ont dû renoncer. Il a fallu attendre les secours, qui sont arrivés rapidement : gendarmes, pompiers, maîtres-chiens, bulldozers...*

Un homme est sorti de sa caravane coupée en deux, indemne. Dans l'autre moitié, sa femme et son fils étaient morts. Un campeur a cherché sa petite fille de huit ans, qu'il avait envoyée chez des voisins demander du pain et qui jamais ne reviendra. Un campeur est entré dans ce qui reste d'une caravane ; il est ressorti un bébé dans les bras : « *J'ai vu les parents, c'est-à-dire... j'ai vu leurs jambes, le reste était écrasé.* »

Là où, quelques heures plus tôt, des hommes, des femmes, des enfants prenaient le petit déjeuner, il ne reste que trois gros tas de gravats.

Samedi 25 mai, ils étaient une cinquantaine venus de Belley, dans l'Ain, avec leur club de plongée, le Scaph-Club. Comme chaque année, ils avaient emporté canaux pneumatiques et bouteilles, pour quinze jours de stage à l'école de plongée de Saint-Cyr. Une tente bleue, une tente jaune, ont été épargnées. Les copains du Scaph-Club plient bagages pendant que, au gymnase de Saint-Cyr-sur-Mer, on dresse la chapelle ardente.

La colère est sourde, et l'on vous prend à part pour vous montrer les parpaings éclatés. « *Vous appelez ça un mur ? Franchement... La restanque ne pouvait pas tenir, on ne voit ni fondations ni béton armé. Ce mur n'existait pas l'année dernière. Ils ont voulu gagner des emplacements au camping ; ils ont mordu sur la colline, et voilà le résultat ; ça n'a pas été fait correctement, c'est sûr. On ne touche pas à la terre, sinon elle se venge.* »

Mur fait à « la va-vite », juste avant la saison ? Peut-être. Mme Aimée Joly, qui gère le camping avec son mari, répond aux questions avec une tristesse infinie : « *Tous les ans, dans les campings, on fait des travaux d'embellissement. On a voulu protéger la colline, qui avait tendance à s'ébouler quand les enfants jouaient dessus ou que les parents s'installaient pour prendre leur petit déjeuner. C'est un maçon qui travaille chez nous et deux manœuvres qui l'ont construit. Les fondations en septembre d'abord, puis les travaux ont été interrompus par le gel ; on a fini en février, juste avant la saison. Des restanques, dans le pays, on a l'habitude d'en construire. D'ailleurs, il suffit de regarder ; il y en a plein le camping, et on n'a jamais eu de problème. Notre mur était solide, trop sans doute, puisqu'il est tombé tout d'un bloc et ne s'est brisé qu'après ; c'est peut-être cette pluie tombée au printemps qui l'a poussé.* »

AGATHE LOGEART.

RESPONSABILITÉS

(De notre envoyée spéciale.)

Saint-Cyr-sur-Mer. – Si une parcelle du camping des Baumelles, le haut de la colline, appartient à la municipalité de Saint-Cyr-sur-Mer, la gestion du camping est entièrement privée et confiée, depuis vingt-huit ans, à M. et Mme Joly. Il y a deux semaines, les pompiers étaient venus faire une visite de sécurité qui ne concernait que les risques d'incendie.

Selon la préfecture du Var, une visite de conformité aux règles de sécurité aurait été faite il y a quelques mois. Elle n'aurait rien décelé d'anormal. Mais la construction du mur, qui a provoqué la mort de onze personnes, est postérieure puisqu'elle a été achevée au mois de février dernier. Construit en parpaings agglomérés recouverts de crépi, ce mur était percé de petites meurtrières pour laisser passer l'eau de ruissellement. Une précaution insuffisante si, comme on le pense à Saint-Cyr, c'est la pression de la pluie gorgeant la colline qui a poussé le mur.

L'enquête devra déterminer si ce mur a fait l'objet d'une déclaration nécessaire aux travaux de soutènement, à la direction régionale de l'équipement notamment, et si les normes de sécurité étaient respectées. La manière dont le mur est tombé, tout d'un bloc, laisse à penser aux observateurs que les fondations, l'ancrage dans le sol, auraient pu être insuffisants, voire inexistants. – A. L.

La fête de Lutte ouvrière et de la LCR a connu un record d'affluence

La lutte contre le racisme et la préparation des élections législatives de 1986 étaient les principaux thèmes de la quinzième fête annuelle du mouvement trotskiste Lutte ouvrière (LO), les 25, 26 et 27 mai dans les allées du château de Bellevue à Presles (Val-d'Oise). Comme en 1983, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), autre mouvement trotskiste, s'était associée à l'organistion de la fête. Le record de fréquentation, selon les organisateurs, était battu dès les deux premiers jours avec quelque 30 000 visiteurs, soit 20 % de plus que l'année dernière.

En 1983, la présence de la LCR s'expliquait par la préparation des élections européennes. S'il apparaît évident que les deux formations se retrouveront, en 1986, sous la même bannière, il reste à savoir si leur union sera ou non élargie, comme le souhaite M. Alain Krivine (LCR) à un mouvement « alternatif », qui serait, selon ses termes « *une gauche à la gauche de la gauche* », regroupant toute l'extrême gauche, mais aussi le PSU – présent à la fête – et tous ceux qui sont « *écœurés de voir la droite se pavaner et préparer sa revanche, inquiets devant la montée du racisme et du lepénisme, désorientés de voir les partis de gauche se vautrer dans la collaboration de classe* ».

Auparavant, dans son allocution, le dirigeant de la LCR avait dénoncé « *le socialisme nouveau, qui a pour symbole la ceinture pour les travailleurs et pour badge « Touche pas à mon patron ». « Gattaz est heureux,* dit M. Krivine, *Barre est content, Le Pen jubile. Avec la gauche au pouvoir, ça marche pour eux !* » D'où la nécessité d'une « *mobilisation de toute la gauche anti-capitaliste pour 1986, si possible, ou alors pour plus tard* ». « *La responsabilité de nos deux organisations est énorme pour aider, sans sectarisme, sans esprit de chapelle, au regroupement unitaire de ceux qui refusent les capitulations de la gauche* », a déclaré M. Krivine.

La LCR a organisé un débat sur le thème « Quelle alternative en 1986 ? », en présence, notamment, du PSU et des Verts allemands. Interrogée sur ce sujet, Mme Laguiller nous a dit : « *Nous sommes pour faire des alliances politiques sur des bases claires. Nous n'avons pas acquis notre autonomie pour, aujourd'hui, nous allier à des mouvements réformistes.* » Dans son allocution, après avoir réclamé l'indépendance pour la Nouvelle-Calédonie – « *même si nous ne partageons pas tous les choix du FLNKS* », – Mme Laguiller a déclaré que la fête de Presle est le reflet des relations existant entre les deux alliés privilégiés que sont LO et la LCR.

Dans l'espace de la fête, où de nombreux visiteurs affichaient les petites mains de SOS-racisme, les stands des « partis frères » européens, mais aussi de Sri-Lanka, d'Afrique et d'Amérique latine, voisinaient avec le MRAP et les représentants d'entreprises en difficulté, comme les Poupées Bella et Renault. On pouvait camper et manger sur place. Parmi les invités, on remarquait M. Jean Guiart, professeur au Muséum d'histoire naturelle, spécialiste de la Nouvelle-Calédonie ; M. Maurice Pagat, secrétaire général du Syndicat des chômeurs ; Mme Françoise d'Eaubonne, pour son livre *Louise Michel, la Canaque,* et M. Louis Mapou, porte-parole du FLNKS.

M. Mapou s'est montré très critique à l'endroit du gouvernement de M. Laurent Fabius, qui, a-t-il dit, « *a sanctionné un processus néo-colonialiste en Nouvelle-Calédonie et ne présente aucune garantie pour notre peuple* ». « *Nous ne signerons pas de chèque en blanc à ceux qui n'ont d'autre qualité que de ne pas tenir leurs promesses* », a aussi déclaré M. Mapou.

JACQUELINE MEILLON.

Le numéro du « Monde » daté 26-27 mai 1985 a été tiré à 387 213 exemplaires

A B C D E F G

Deux pétroliers en feu dans la baie d'Algérisas

Le nombre des victimes pourrait atteindre la quarantaine

De notre correspondant

Madrid. – Dix-huit morts, treize disparus et plusieurs dizaines de blessés : l'incendie de deux pétroliers dans la baie d'Algérisas a provoqué, le dimanche 26 mai, la plus grave catastrophe maritime jamais enregistrée au large des côtes espagnoles.

L'accident s'est produit vers 11 heures sur une jetée de la raffinerie de San-Roque, près de Gibraltar, appartenant à la compagnie espagnole des pétroles CEPSA. Il semble dû à une fuite de gaz survenue à bord du navire japonais (battant pavillon de complaisance panaméen) *Petrogen One,* qui déchargeait une cargaison de 25 000 litres de naphte en provenance de Libye. L'accumulation de gaz a provoqué une violente explosion qui a coupé le navire en deux.

L'onde de choc a atteint un autre pétrolier, le *Camponavia,* qui chargeait de l'essence à une dizaine de mètres de là, et qui a immédiatement pris feu à son tour. L'incendie a été particulièrement spectaculaire, une colonne de fumée de plusieurs centaines de mètres de haut s'élevant rapidement dans la baie. Le combustible en feu s'est répandu dans l'eau autour des deux bateaux, ce qui a rendu très difficile la fuite des équipages. Outre les victimes du *Petrogen One,* de nationalité japonaise et coréenne, et du *Camponavia,* plusieurs employés de la raffinerie ont péri dans l'incendie.

L'explosion a provoqué un mouvement de panique dans les quartiers environnants. Il y a trois mois déjà, une explosion avait tué une personne dans une dépendance de la raffinerie où est stockée l'essence.

L'incendie a pu être contrôlé près de quatre heures après s'être déclaré. Le nombre des victimes est encore provisoire, et pourrait atteindre la quarantaine, selon le juge d'instruction d'Algésiras, qui a commencé à enquêter sur les raisons exactes du sinistre. Le roi Juan Carlos et le vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra, devaient se rendre lundi sur les lieux.

THIERRY MALINIAK.

NOUVELLES BRÈVES

● *Paraguay : Mme Beate Klarsfeld chassée d'un hôtel à Asuncion.* – La « chasseuse de nazis », Mme Beate Klarsfeld, actuellement au Paraguay pour retrouver la trace de Josef Mengele, a été sommée de quitter son hôtel d'Asuncion par la direction de l'établissement, a-t-on appris samedi 25 mai dans la capitale paraguayenne. Le directeur de l'hôtel a justifié sa décision en qualifiant d'« *offensante et irrespectueuse* » l'attitude de Mme Klarsfeld à l'égard du président de la République du Paraguay, M. Alfredo Stroessner.

Mme Klarsfeld est certaine que le criminel de guerre nazi se trouve toujours au Paraguay et qu'il y bénéficie de la protection du président paraguayen.

● *Inde : graves incidents au cours d'un contrôle fiscal.* – Quelque quatre-vingts employés du ministère des finances ont été blessés lors d'incidents survenus au cours de l'un des plus importants contrôles fiscaux jamais effectués en Inde. Les contrôleurs avaient lancé une opération de grande envergure chez les marchands de soie du principal marché de Surat, dans l'est du Gujarat (sud-ouest du pays) soupçonnés d'évasion fiscale. Les vendeurs ont attaqué les contrôleurs qui voulaient saisir des documents prouvant la fraude, a indiqué la presse indienne. – *(AFP.)*

● *Un Turc arrêté aux Pays-Bas.* – Un ressortissant turc armé d'un pistolet chargé a été arrêté aux Pays-Bas, le 14 mai, durant la visite du pape et pourrait avoir eu des liens avec Ali Agca, le Turc auteur de l'attentat contre Jean-Paul II en 1981, a annoncé, samedi 25 mai, la justice néerlandaise. L'homme a été arrêté dans un train à Venlo, près de Maastricht, ville visitée ce jour-là par le pape. – *(AFP.)*

En République sud-africaine

Un projet de loi prévoit l'autorisation de partis politiques multiraciaux

De notre correspondant

Johannesburg. – Indiens, métis, Noirs et Blancs pourront désormais s'inscrire au même parti politique. Telle est la principale conséquence de la décision annoncée, samedi 25 mai, par M. Chris Heunis, ministre du développement constitutionnel et du plan, d'abolir une loi datant de 1968 qui interdisait la cohabitation raciale au sein d'une même formation politique. Le projet doit être soumis au Parlement avant la fin de la session parlementaire en juin.

De fait, cette loi était déjà quelque peu transgressée, notamment depuis l'automne dernier, époque à laquelle les Indiens et les métis ont élu leurs représentants au Parlement. Le principal parti d'opposition blanc, le PFP (Parti fédéral progressiste), et le parti majoritaire de la Chambre indienne, le Labour Party, avaient déjà décidé d'accepter dans leurs rangs des membres de races différentes.

La promulgation de ce texte en 1968 avait eu pour première conséquence la disparition du Parti libéral, qui avait refusé de devenir un parti uniquement blanc. La suppression de la loi ségrégationniste va très certainement entraîner des regroupements politiques entre les formations composant les trois chambres séparées du Parlement. Cependant, elle ne mettra pas fin à la séparation raciale à l'Assemblée.

Chaque groupe ethnique continuera d'élire des députés de sa race ainsi que le prévoit la loi électorale dans sa section 36. Et les Noirs, même s'ils s'inscrivent à un parti, n'en auront pas pour autant le droit de vote. M. Heunis a précisé que ce texte n'était plus nécessaire en raison de la nouvelle Constitution adoptée en novembre 1983, et qu'il faisait partie *des « mesures inutiles ». « Son abolition,* a-t-il ajouté, *s'inscrit dans le processus de réforme qui vise à l'établissement d'une société dans laquelle tous les groupes auraient une participation effective dans le pouvoir de décision.* »

A ce propos, le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a expliqué dans une interview à la télévision anglaise, diffusée dimanche en Afrique du Sud, qu'il prévoyait d'établir des conseils régionaux dans lesquels les Noirs urbanisés, soit neuf à dix millions de personnes, auront leur mot à dire. Quand et comment seront-ils mis sur pied ? Le projet est encore à l'étude. Le président de la République a réaffirmé qu'il était hostile à un Etat unitaire, même si celui-ci prend la forme d'une fédération ou d'une confédération.

La discussion au Parlement du projet visant à abolir la loi prohibant l'appartenance à un même parti de membres de races différentes permettra d'en savoir un peu plus sur les intentions du gouvernement. Elle constituera un test de la volonté affichée de réforme des autorités. Cette nouvelle initiative intervient un mois après la suppression de la loi sur l'immoralité et l'interdiction des mariages interraciaux. Ce petit pas fait partie des décisions visant à supprimer ce que M. Botha appelle « *l'apartheid négatif* ». Il est, en tout cas, annoncé à point nommé, au lendemain de l'affaire de Cabinda qui a mis en cause la crédibilité de l'Afrique du Sud à l'étranger.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Prisons

VIVENT LES CINQ ÉTOILES

« *Je suis pour des prisons cinq étoiles. Si on envoie les gens en prison, on les prive de liberté, c'est suffisant. Dedans, il faut que ce soit le mieux possible* », a expliqué Daniel Cohn-Bendit, un des dirigeants du mouvement de mai 68, dimanche 26 mai à l'émission « Sept sur Sept » sur TF1. « *Une société qui se veut démocratique, antitotalitaire doit accepter de payer. (...) C'est le prix de la démocratie. Il faut lutter pour çà, il ne faut pas avoir peur de l'opinion. Comme pour la peine de mort, l'opinion n'était pas pour son abolition, mais ça a été fait.* »

LES MAGISTRATS DE DROITE S'OPPOSENT A UNE « AMNISTIE RAMPANTE »

L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) critique, dans un communiqué, le projet de loi présenté mercredi 22 mai par M. Robert Badinter au conseil des ministres, en faveur d'une justice plus rapide et plus efficace (*le Monde* du 24 mai). L'APM estime que « *ce texte a pour objet véritable de favoriser la mise en liberté de l'ensemble des détenus purgeant des peines inférieures à six mois d'emprisonnement. Ainsi seront rendus à la délinquance les auteurs de délits graves (vol avec violence, agression, cambriolage...), dont le nombre est estimé à près de 10 000* », affirme l'APM qui estime qu'« *on institue de la sorte une forme d'amnistie rampante dont les résultats ne manqueront pas d'être identiques à ceux de l'amnistie de 1981. Ce n'est pas en accordant de telles primes à la récidive que sera réglée la grave crise de l'institution pénitentiaire et que l'on parviendra à masquer l'échec de la politique pénale actuelle* », conclut le communiqué.

LE PÈRE JOHN VAUGHN EST RÉÉLU GÉNÉRAL DES FRANCISCAINS

(De notre correspondant.)

Rome. – Réuni depuis deux semaines à Assise, en chapitre général, l'ordre des Franciscains a réélu comme général des frères mineurs, le Père John Vaughn, de nationalité américaine. A l'élection, obtenue par 110 voix sur 135, était présent Mgr Vincenzo Fagiolo, secrétaire de la congrégation pour les religieux et les instituts séculiers, en tant que délégué spécial du pape.

La réélection du Père Vaughn reflète une volonté de confirmer la ligne suivie par l'ordre des Franciscains ; au cours de ces six dernières années, les frères mineurs se sont engagés dans la lutte pour la paix, la justice sociale et le désarmement et les droits de l'homme, des thèmes qui sont souvent l'objet de controverses au sein de l'Eglise.

Dans son message aux franciscains, à l'ouverture de leur chapitre général, Jean-Paul II avait exprimé un certain nombre de critiques.

Ph. P.

Après dix-neuf ans sur France-Culture

ARRÊT DE L'ÉMISSION « LE MONDE CONTEMPORAIN »

Après dix-neuf ans d'existence, une des émissions vedettes de France-Culture, « le Monde contemporain », a brusquement cessé d'être diffusée, samedi 25 mai. Un de ses coproducteurs, Francis Crémieux, s'en est retiré.

Créée en 1966, afin de maintenir un lien entre deux grandes tendances politiques, cette émission reposait sur un dialogue à bâtons rompus entre le communiste Francis Crémieux et le gaulliste Jean de Beer. La direction de Radio-France, regrettant la décision « *soudaine et unilatérale* » prise par Francis Crémieux, déclare qu'elle a préféré « *saborder* » une émission dont « *l'équilibre et le principe même* » étaient détruits avec l'abandon d'un des deux coproducteurs.

Les motifs avancés par Francis Crémieux se fondent sur le refus opposé par la direction de la chaîne de l'intégrer, dans le cadre du journal, en tant que rédacteur en chef, alors que ce titre lui avait été redonné en 1983, après un processus de réintégration engagé, en 1981, par Mme Michèle Cotta, alors PDG de Radio-France. On souligne aujourd'hui, à la direction de la chaîne, que Francis Crémieux, qui est âgé de soixante-quatre ans, a présenté sa demande à six mois de la retraite.



